

La crise et nos territoires : premiers impacts

Octobre 2010

Rapport préparé par Laurent Davezies pour l'AdCF,
la Caisse des Dépôts et l'Institut CDC pour la Recherche



Les notes territoriales de l'AdCF

INSTITUT CDC
POUR LA RECHERCHE



Sommaire

Préface de Daniel Delaveau et Augustin de Romanet	4
Avant-propos	5
Introduction	6
I - Comment les territoires sont entrés dans la crise : analyse des moteurs des économies locales	8
1.1 - La nature des moteurs du développement des territoires français : un état des lieux à la veille de la crise de 2008-2009	8
<i>Les territoires à dominante « productive »</i>	12
<i>Les territoires à dominante « publique »</i>	14
<i>Les territoires à dominante « sociale »</i>	15
<i>Les territoires à dominante « résidentielle »</i>	16
1.2 - Modèles et dynamiques de développement territorial	22
II - Le choc de 2008-2009 : ses impacts sur nos bassins d'emploi	26
<i>Les ambiguïtés d'une crise exceptionnelle</i>	27
<i>Données de cadrage sur le choc de 2008-2009</i>	30
<i>La variation des PIB régionaux en 2007-2008</i>	32
<i>Les défaillances d'entreprises dans les régions françaises</i>	34
<i>La forte baisse de la construction de logements dans les régions</i>	36
<i>L'évolution de l'emploi dans les régions françaises en 2008-2009</i>	38
<i>L'évolution de l'emploi selon les secteurs d'activité</i>	42
<i>L'évolution du chômage dans les zones d'emploi</i>	49
Synthèse et conclusions provisoires	60
Annexes	63
Index des données cartographiques	92

Préface

L'Assemblée des Communautés de France et la Caisse des Dépôts sont partenaires de longue date sur les problématiques du développement des territoires ; ce partenariat est notamment mis en œuvre dans le cadre d'une convention cadre triennale sur les enjeux des collectivités locales, qui permet une mise en relation précieuse des acteurs des territoires.

Ce partenariat s'est concrétisé par la constitution début 2009 d'un Observatoire des Territoires, centré sur l'étude des impacts territoriaux de la crise économique et financière. Notre ambition commune était de compléter les nombreux travaux disponibles, tant les analyses macro-économiques que les études spécifiques consacrées à différents secteurs d'activités ou filières industrielles, en proposant une réflexion « territoriale », à l'échelle des zones d'emploi métropolitaines françaises. En dehors de certaines analyses régionales de l'INSEE et de la DATAR, trop peu de travaux sont en effet consacrés aux incidences locales, pourtant très différenciées, de la crise. C'est ce regard que nous voulions proposer.

Associant des universitaires reconnus (Laurent Davezies, Philippe Estèbe, Christian Lefebvre), des équipes de la Caisse des Dépôts et de l'AdCF, l'Observatoire a procédé durant l'année 2009 à l'audition d'experts spécialisés et à l'analyse de données statistiques, pour identifier les territoires et les secteurs les plus exposés aux premiers chocs de l'hiver 2008-2009. Dans ce cadre, le professeur Laurent Davezies a également procédé à une actualisation de ses travaux de référence consacrés aux différents « moteurs » des économies locales, travaux que nous avions déjà soutenus au début des années 2000. Partant, cette actualisation a permis de dresser une typologie des différents bassins d'emplois à la veille de la crise, puis d'analyser leur degré de vulnérabilité aux impacts de cette dernière. Au moment où nombre de débats portent sur la « résilience » des économies et des systèmes productifs, il nous a semblé utile de mettre à disposition des acteurs locaux des outils d'analyse adaptés.

La présente publication propose ainsi une première restitution de ces travaux, qui seront poursuivis fin 2010 et en 2011. Les analyses présentées permettent de comprendre certains ressorts des économies locales et des territoires, de déceler leurs fragilités, mais aussi les amortisseurs de choc dont ils disposent, ainsi que les relais de croissance sur lesquels ils pourront fonder leurs stratégies de développement à long terme. De nombreuses cartes ou données statistiques leur permettront de se situer et de se comparer à d'autres territoires analogues.

Destiné à être largement diffusé auprès des décideurs intercommunaux que rassemble l'AdCF sur le plan national, ainsi qu'auprès des correspondants de la Caisse des Dépôts, nous espérons que ce travail servira également aux nombreux acteurs publics et privés impliqués dans le développement économique local : régions, services de l'État, agences de développement, chambres consulaires, clubs d'entreprises ou « clusters », pour une meilleure connaissance des dynamiques des territoires.

Daniel Delaveau
Président de l'Assemblée des
Communautés de France (AdCF)

Augustin de Romanet
Directeur général
de la Caisse des Dépôts

Avant-propos

L'AdCF et l'Institut CDC pour la Recherche de la Caisse des Dépôts ont mis en place, dès le début de l'année 2009, un observatoire destiné à mesurer, en temps réel, les degrés d'exposition des économies locales à la crise. S'appuyant sur de nombreuses auditions d'experts et d'élus locaux (dont des membres des instances de l'AdCF), la démarche visait également à mettre en lumière les stratégies territoriales dans un contexte profondément évolutif (récession, réforme de la taxe professionnelle). Confier à l'économiste Laurent Davezies, expert indépendant et professeur des universités (Institut d'urbanisme de Paris et Sciences Po), cette étude vient compléter son travail, actualisé en 2008, sur les différents moteurs du développement territorial des zones d'emploi françaises. L'estimation des bases économiques de ces zones d'emploi a été produite en collaboration avec Magali Talandier, docteur en urbanisme (Institut d'urbanisme de Paris) et économiste (L'Oeil/Université de Grenoble).

L'étude des tous premiers impacts de la crise économique de 2008-2009 sur les zones d'emploi de la France métropolitaine permet déjà de dégager quelques grands enseignements, à partir de données statistiques des trois derniers semestres de 2008-2009 (UNEDIC, DARES, Insee, Banque de France). Ces analyses sont confortées par les données de l'Insee sur le taux de chômage « localisé » à l'échelle des zones d'emploi françaises sur le dernier trimestre de l'année 2009 et sur le premier trimestre de l'année 2010.

Le groupe de travail est constitué d'Isabelle Laudier, responsable scientifique de l'Institut Caisse des dépôts pour la recherche, Nicolas Portier, délégué général de l'Assemblée des Communautés de France (AdCF), Pascal Coret, responsable du portefeuille obligataire de la Caisse des Dépôts, Olivier Crépin et David Le Bras, chargés du développement économique à l'AdCF, de Philippe Estèbe, directeur de l'IHEDATE, Christian Lefèvre, professeur à l'université Paris-Est, Françoise Morsel, de la direction du développement territorial et du réseau de la Caisse des Dépôts et Philippe Serizier, programme LEED de l'OCDE.

L'AdCF et l'Institut pour la recherche de la Caisse des Dépôts (CDC) ont pris la décision de prolonger en 2011 les travaux de l'Observatoire.

Introduction

Nous étions presque habitués, depuis les années 1970, à voir se succéder phases de récession et phases de croissance. Le chemin du PIB, de « crise » en « crise », semblait prendre la forme moderne du www... Les événements récents viennent rompre cette monotonie : nous semblons rentrer dans un univers de crises non plus successives mais désormais combinées. Elles sont trois, au moins, et de natures différentes, qui se conjuguent aujourd’hui avec des effets complexes pour le pays et ses territoires. Elles associent des facteurs structurels et conjoncturels qui, tous, déstabilisent les diagnostics et les stratégies de politiques publiques classiques, pour les nations mais aussi pour leurs territoires.

L’année 2008 restera dans les annales. Par ordre chronologique, la crise environnementale entre la première en scène. Certes, la dégradation majeure de l’environnement mondial ne date pas d’hier et a été un processus continu dans les décennies passées. Mais le rapport Stern qui en mesure le coût, fin 2006, a un puissant et soudain effet de révélation de la crise environnementale. Le « pacte écologique », lancé par Nicolas Hulot et signé par les principaux compétiteurs à l’élection présidentielle, conduit au « Grenelle » de l’environnement, lancé en 2007, et qui aboutit à la loi de 2009 presque unanimement votée par les assemblées.

Dans la foulée, avant l’été 2008, c’est la crise des matières premières qui se manifeste. Par des effets, difficiles à démêler, de gonflement de la demande mondiale liée à la croissance des grands pays émergents et de spéculation, le prix du carburant s’envole. Le prix du baril, par exemple, qui partait d’un point bas de 30 US\$ à la mi-2003, et qui augmentait régulièrement depuis, gonfle brusquement à partir du début 2008 pour atteindre 150 US\$ en juillet 2008. Le choc est puissant. Pour la première fois depuis longtemps, la consommation des ménages – qui constituait depuis plusieurs années le soutien principal et régulier de la croissance – subit une brutale inflexion. Le modèle de développement territorial du pays, déjà interrogé dans les débats du « Grenelle », est brutalement remis en cause. Là, ce ne sont pas les 5 500 milliards d’euros de coût global du réchauffement mondial évoqués pour 2050 qui émeuvent, mais les euros de plus que chacun doit maintenant payer à la pompe. Plus encore que le « Grenelle », cette hausse des prix est alors vécue comme l’appel à un « grand soir » de l’urbanisme : il faudrait mettre un terme à l’étalement urbain, ramener les populations dans les espaces les plus denses, « mettre le paquet » sur les transports collectifs, etc.

Cette fièvre du printemps 2008 et ces propositions « révolutionnaires » vont être rapidement, et peut-être provisoirement, balayées à leur tour par l’irruption, dès septembre, de la crise financière.

La faillite de Lehmann Brothers aurait signé l’entrée du monde dans une crise économique sans précédent. La combinaison du choc de cette crise et de la réponse rapide des gouvernements sous forme d’injection massive de liquidités rend difficile la lecture de la situation économique et sociale actuelle. Curieusement, selon le CREDOC, la crise financière a d’abord eu l’effet positif de faire s’effondrer les prix des matières premières et donc de relancer la consommation des ménages français (et par là de soutenir la croissance) ! Selon Pôle Emploi, en octobre 2009, le choc de la crise n’aurait ainsi pas eu l’effet sur l’emploi privé français qu’avait eu la crise de 1993. Il faut préciser, cependant, que si la récession de 1993 a en effet eu un effet brutal sur l’emploi salarié privé, les créations nettes d’emplois publics avaient alors constitué un puissant amortisseur (de l’ordre de 25 % des pertes nettes). Il n’est pas sûr, on y reviendra, qu’un tel amortisseur soit aujourd’hui à l’œuvre, dans le contexte actuel d’ajustement du secteur public (national et local) français.

Les données dont on dispose rendent compte du fait que le choc actuellement subi par les activités et l’emploi est très largement le fait de l’industrie (et plus encore de l’intérim, qui est largement au service de l’industrie). Si l’impact sur l’emploi paraît « doux », sur l’année 2008, c’est seulement en moyenne : certains secteurs ont été protégés, d’autres surexposés au choc. Pour une perte nette totale de l’ordre de 90 000 emplois salariés privés entre décembre 2007 et 2008, les secteurs d’activités (selon une nomenclature en 732 secteurs) qui ont perdu de l’emploi enregistrent une perte nette totale de 352 000 salariés privés, alors que les secteurs qui ont continué à se développer engrangent environ 260 000 créations nettes. Les destructions massives dans les secteurs les plus affectés sont d’un ordre tel qu’elles suggèrent moins un choc passager qu’un « ajustement structurel » durable (par exemple, sur la seule année 2008, on enregistre une perte de 10 % des emplois dans le secteur de fabrication des « vêtements de dessus », de 15 % dans celui des équipements électriques

automobiles...). Une nouvelle fois, et on y reviendra, le choc conjoncturel constitue un puissant accélérateur d'un déclin structurel de l'emploi manufacturier français. L'observatoire du « fabriqué en France » du ministère de l'Industrie révélait en septembre 2010, que la valeur de la production revenant aux acteurs français des filières est passée en dix ans (1999 - 2009) de 75 % à 69 %.

L'année 2009 voit une accentuation des effets de la crise sur l'emploi, avec une perte totale, entre le 3^e trimestre 2008 et le 3^e trimestre 2009 de l'ordre de 370 000 emplois, selon une structure sectorielle (et on le verra, également géographique) comparable, en plus accentué, à celle de l'année 2008. Cette réduction d'emplois est la résultante d'effets d'aggravation de la crise (principalement durant l'hiver 2008-2009) et d'effets d'amortissement liés aux dépenses publiques massives (par exemple, dans le secteur automobile, avec une prime à la casse qui a permis une vente record de voitures en France sur l'année...).

La majeure partie de ces pages ont été écrites en mars 2010. Tous les éléments statistiques n'étaient pas disponibles à l'époque pour analyser le dernier trimestre 2009 et la tendance en ce début d'année 2010. Un certain nombre d'éléments (comme par exemple, les données sur le chômage) suggèrent que l'impression de « sortie de crise » que l'on pouvait avoir à l'automne 2009 doit être tempérée. Le chômage, on y reviendra, a repris vivement au 4^e trimestre 2009 ; les échos de la presse suggèrent que le chômage des cadres, notamment, est aujourd'hui en forte hausse. Sur le plan macro-économique, beaucoup craignent une conjonction de phénomènes inquiétants pour les mois et les années à venir : une croissance qui redémarre dans les pays émergents, soutenue par le développement de leurs marchés intérieurs et des échanges entre eux, un retour – déjà amorcé – de l'augmentation du prix des matières premières (et notamment du pétrole), garantit de multiples freins à la croissance française, dans un contexte dans lequel la capacité de relance par les budgets publics, exsangues, est épuisée (et dans un contexte de menace spéculative sur les pays les plus endettés – les fameux « Pigs » – qui pourrait être le préambule à une crise financière publique inédite...).

Le but de ce rapport n'est pas d'explorer les futurs macro-économiques proches ou plus lointains du pays, mais de tirer les leçons des premiers impacts territoriaux de cette crise. On le verra, certains territoires ont subi plus que d'autres la récession, certains l'ont à peine ressentie... Pour comprendre cette géographie des impacts, on précèdera auparavant à un inventaire de la nature des moteurs des économies territoriales françaises à la veille de cette crise. Il s'agit là de présenter une réactualisation¹ sur l'année 2005-2006 de la typologie qui avait été présentée sur l'année 1999² dans le cadre d'un rapport préparé pour l'Institut CDC pour la recherche de la Caisse des Dépôts. Cette typologie renouvelée permettra de mieux comprendre la relation entre la nature des économies territoriales et sensibilité (accélération ou amortissement) du choc de 2008-2009.

L'analyse porte sur les 323 zones d'emploi (définition Insee 1994) de la province et sur l'Île-de-France considérée comme une seule et même zone d'emploi.

Une autre dimension territoriale de l'analyse mettra l'accent sur la question des métropoles et, particulièrement de l'Île-de-France. Durant la crise de 1993³, comme celle de 1984 avant elle, on avait observé que, finalement, le choc, en termes de PIB ou d'emploi, avait été plus violent dans les grandes métropoles (Paris, mais aussi Londres, New York, Tokyo...) que dans le reste de ces pays. Les premiers éléments dont on dispose aujourd'hui rendent compte du fait que ce n'est pas (encore ?) le cas avec la crise actuelle.

1 - Cette réactualisation a été effectuée en collaboration avec Magali Talandier, économiste, directrice de l'Oeil, maître de conférences à l'université de Grenoble (Institut d'Urbanisme de Grenoble).

2 - Davezies L. (2003) *Un essai de typologie des formes du développement territorial en France. Rapport à l'Institut Caisse des Dépôts pour le Recherche de la Caisse des Dépôts*. Céil-CRETEIL/Institut d'Urbanisme de Paris (Université Paris 12), rapport Polygraphié, 57 pages et annexes. On trouvera également l'analyse des résultats de ce travail dans Davezies, L. *La république et ses territoires. La circulation invisible des richesses*, Le Seuil, coll. « La république des idées », Paris, 2008.

3 - Davezies, L. (1995), *La thèse de l'effet d'accélération économique en Île-de-France est-elle invalidée par l'évolution de l'emploi en 1993-1994 ? Note au conseil régional d'Île-de-France*, Céil/Institut d'Urbanisme de Paris (Université de Paris 12), polygraphie, 10 pages.

I - Comment les territoires sont entrés dans la crise : analyse des moteurs des économies locales

Sur la base des données statistiques de l'Insee de 2006, le cabinet L'Oeil a procédé à une actualisation de ses travaux de référence consacrés aux différents «moteurs» des économies locales (parus en 2003 à partir des données de 1999). Cette actualisation a permis de dresser le profil précis des différents bassins d'emplois à la veille de la crise puis d'analyser leur degré de vulnérabilité aux impacts de cette dernière. L'échelle d'analyse est celle de la zone d'emploi, zonage statistique de l'INSEE établi en 1994.

Définition Insee :

Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Effectué conjointement par l'Insee et les services statistiques du ministère en charge du Travail, le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur l'emploi et son environnement. Les déplacements domicile-travail constituent la variable de base pour la détermination de ce zonage. Le découpage respecte nécessairement les limites régionales, et le plus souvent les limites cantonales (et donc *a fortiori* départementales). Il était recommandé de ne pas créer de zones réunissant moins de 25 000 actifs.

1.1 - La nature des moteurs du développement des territoires français : un état des lieux à la veille de la crise de 2008-2009

L'approche mise en œuvre dans ce travail se rattache à la théorie de la «**base économique**». Cette théorie explique le développement des territoires non par la création de richesse (le PIB¹) mais par le flux de revenus qui viennent irriguer de l'extérieur (et par la circulation monétaire, à l'intérieur, liée à la consommation). Il s'agit d'un modèle qui combine la question de l'offre territoriale (qui permet de faire «rentrer» des revenus) et celle de la demande.

L'analyse des moteurs du développement consiste à détailler et estimer les différents types de revenus, dits «basiques», qui viennent, de l'extérieur, irriguer les territoires. Ces revenus sont classés en quatre grandes familles :

Productif: revenus du capital et du travail liés à la vente à l'extérieur de biens et de services produits à l'intérieur du territoire ;

Public: salaires des trois fonctions publiques: État, collectivités locales (nets de la part financée sur des ressources fiscales locales), secteur hospitalier ;

Résidentiel: revenus entrant sans lien avec la production et du fait de l'offre résidentielle locale : actifs-navetteurs, pensions de retraite, dépenses de tourisme ;

Social: toutes les prestations sociales et sanitaires: prestations de chômage, minima sociaux, aides au logement, remboursement de soins de santé...

Une fois ces montants estimés, on a procédé à un tri à plat simple: pour toute zone d'emploi, la ou les part(s) de base (productive, publique, résidentielle ou sociale) qui pèse(nt) plus de 10% de plus que le poids moyen qualifie la zone d'emploi.

1 - On ne dispose de toute façon pas de PIB territoriaux autres que régionaux ou, tous les 5 ans, départementaux, fournis par l'Insee.

Ces quatre grandes typologies ont ainsi été cartographiées par zone d'emploi à partir du poids de ces quatre bases dominantes, en pourcentage des bases totales. On trouvera également, en annexes, les tableaux détaillés et une cartographie des montants en euros par habitant.

De façon générale, on retrouve une structure moyenne des moteurs du développement des zones d'emploi françaises proches de celle produite sur 1999¹. La part des revenus rentrant dans les territoires considérés et qui dérivent de l'activité productive «territorialement concurrentielle» n'est que de l'ordre de 20% (17% en moyenne arithmétique ou 22% en moyenne pondérée).

¹ - Encore qu'une comparaison 1999-2006 soit douteuse, du fait des modifications (c'est-à-dire des améliorations, le lecteur l'aura compris) dans les sources statistiques et méthodes de calculs.

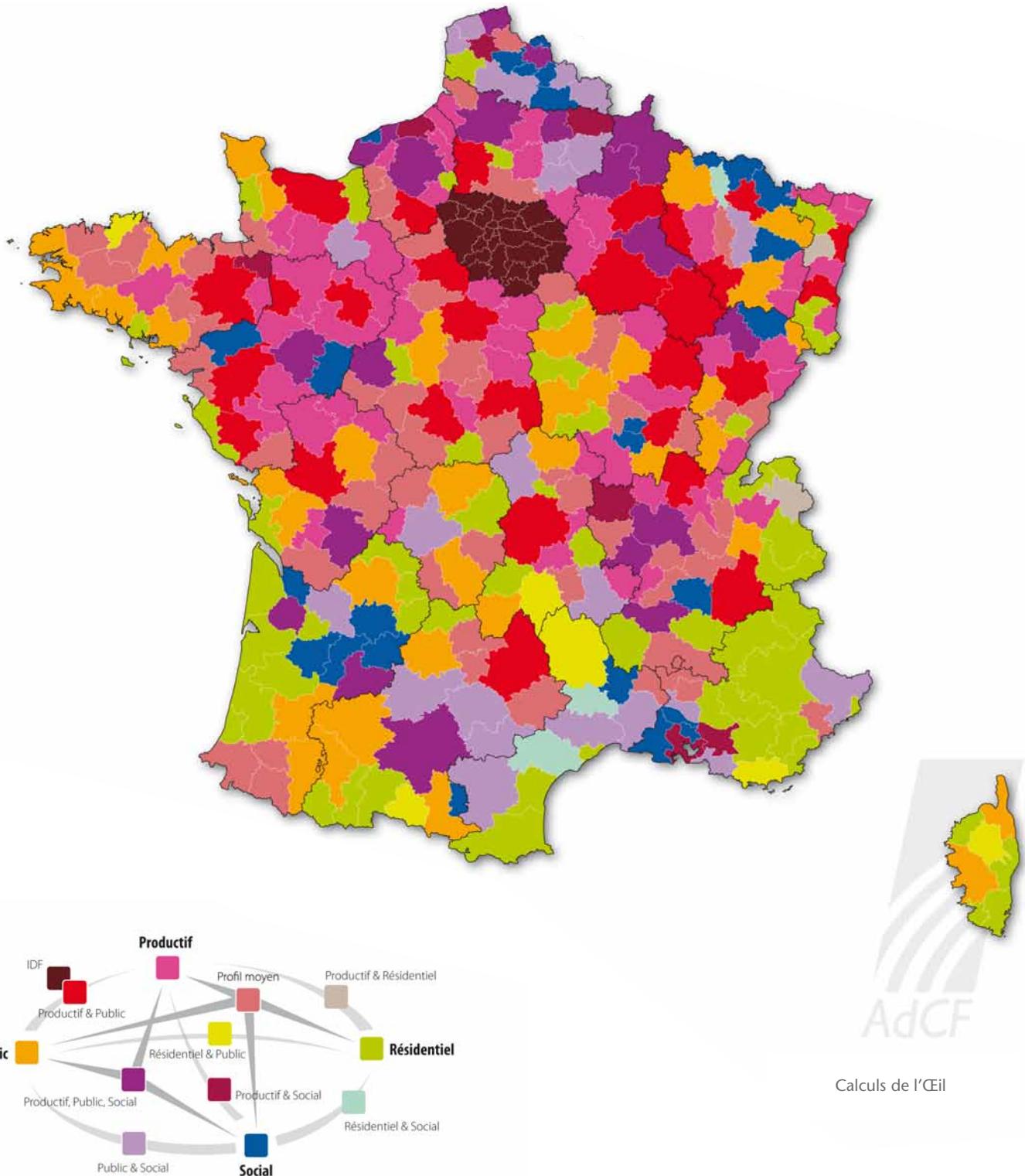
Tableau I : La décomposition des éléments des bases économiques des territoires étudiés.

Moyenne arithmétique et pondérée (par les bases totales) des poids dans les bases totales.

	Moyenne arithmétique des territoires	Moyenne pondérée par le poids des bases totales
Traitements et salaires de la base exportatrice	13,1 %	18,2 %
BA	1,1 %	0,6 %
BIC	0,5 %	0,4 %
BNC	0,2 %	0,5 %
RCM	0,8 %	0,9 %
RF (pour moitié)	1,2 %	1,3 %
TOTAL BASE PRODUCTIVE	16,9 %	21,9 %
Salaires des migrants-alternants	11,8 %	8,1 %
Retraites	25,1 %	23,7 %
Dépenses touristiques totales	15,9 %	13,3 %
Dont, dépenses des touristes en hôtels et campings	3,8 %	3,9 %
Dont, dépenses des touristes en RS et location	7,0 %	5,1 %
Dont, dépenses des touristes chez famille et amis	5,1 %	4,3 %
TOTAL BASE RESIDENTIELLE	52,8 %	45,0 %
Base publique territoriale	2,5 %	3,0 %
Base publique d'État	3,8 %	5,0 %
Base publique hospitalière	1,9 %	2,3 %
TOTAL BASE PUBLIQUE	8,2 %	10,3 %
Allocations chômage, pré-retraites, AI, ASS etc. (assedic)	3,2 %	3,6 %
Indemnités journalières de maladie et de maternité	1,1 %	1,2 %
RMI	0,5 %	0,6 %
Minimum vieillesse et invalidité	0,2 %	0,2 %
AAH	0,6 %	0,6 %
Prestations familiales et allocations logements	5,0 %	4,8 %
Aides des départements - APA	0,7 %	0,6 %
Aides des départements - ASH	0,3 %	0,3 %
Aides des départements - ASE	0,4 %	0,4 %
Consommation médicale et dentaire	2,8 %	3,1 %
Consommation actes auxiliaires	0,6 %	0,7 %
Consommation actes biologiques et prélevements	0,5 %	0,5 %
Consommation pharmacie	3,2 %	3,1 %
Consommation d'autres biens médicaux	1,1 %	1,2 %
Consommation d'activités hospitalières privées remboursées aux locaux	1,5 %	1,7 %
Consommation d'activités hospitalières privées exportées	0,2 %	0,3 %
TOTAL BASE SOCIALE	22,1 %	22,8 %
TOTAL BASE ECONOMIQUE	100,0 %	100,0 %

Sources : calculs de l'Oeil

Carte I: Typologie des principaux moteurs du développement des zones d'emploi, 2005-2006



Nota bene : à l'échelle de la métropole parisienne, les fortes interdépendances économiques infrarégionales et l'enchevêtrement des zones d'emploi ont conduit l'auteur à considérer la région Île-de-France comme une seule et même zone d'emploi. Ses moteurs de développement territorial reposent principalement sur une base productive et une base publique.

	Population 1975	Population 1999	Population 2006	Nbre de zones d'emploi
Moyen	4 635 691	5 164 411	5 446 038	57
productif	4 542 432	4 882 895	5 071 691	57
productif-public (IdF*)	9 878 565	10 952 011	11 532 398	1
productif-public	6 502 433	7 553 141	7 907 199	28
productif-public-social	7 617 331	8 620 816	8 992 581	19
productif-résidentiel	198 390	265 081	283 428	2
productif-social	911 561	1 095 430	1 133 828	8
public	4 608 177	5 006 846	5 234 613	35
public-social	5 570 394	6 003 808	6 278 913	23
résidentiel	3 552 374	4 258 738	4 644 631	58
résidentiel-public	675 902	790 070	832 669	6
résidentiel-social	351 170	369 998	403 025	3
social	3 547 164	3 555 150	3 629 437	26
Total	52 591 584	58 518 395	61 390 451	323

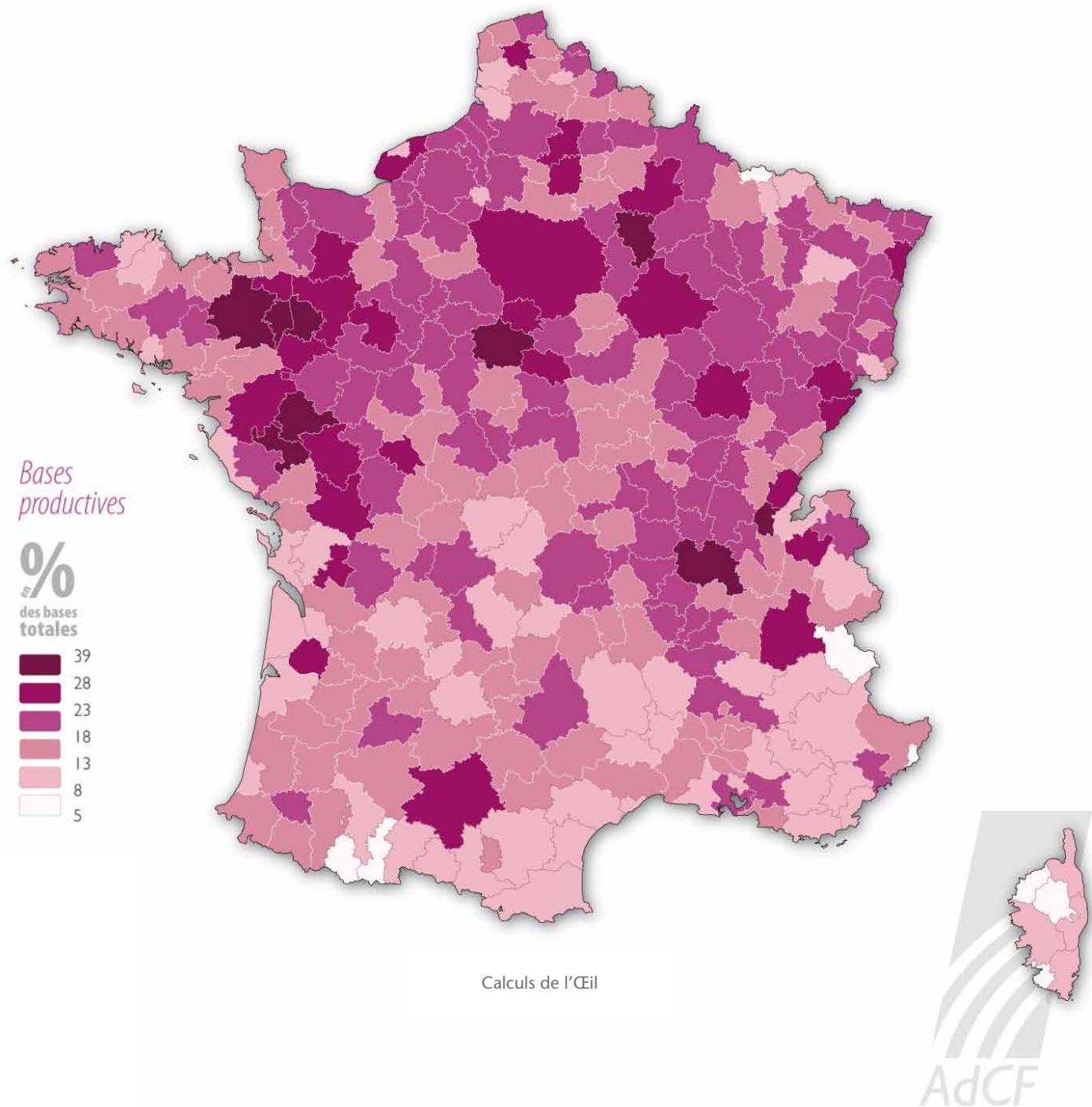
* Île-de-France

■ ■ Les territoires à dominante «productive»

Certes, on observe des écarts très importants de ce poids (et donc de l'enjeu productif) entre les territoires. Les championnes les plus industrieuses, parmi nos territoires, sont soit nos grandes métropoles urbaines (Île-de-France : 36%, Lyon : 30%, Orléans, Rennes, Nantes, Toulouse, etc.), soit des zones emploi de taille moyenne ou petite (Oyonnax (39%), Epernay, Vitré, Vendée-Ouest, Choletais, Laval, Montbéliard...).

«Lanterne rouges» : une trentaine de zones d'emploi pour lesquelles les revenus de la production compétitive ne représentent que de 5 % à 10 % de leur base. Pour l'essentiel, ces zones sont situées dans le Sud du pays (Corte, Menton, Briançon, Lourdes, Brignoles...). On trouve parmi elles des villes de taille significative (zones emploi de Perpignan, de Narbonne, Béziers, Gap, Digne ou Toulon...). Généralement méridionales, on compte parmi ces zones les moins productives, des territoires plus septentrionaux comme Berck-Montreuil. On trouve également dans ce groupe des trente territoires les moins productifs, des zones anciennement industrielles et aujourd'hui sinistrées et vivant aujourd'hui de retraites et de prestations sociales : Longwy (7,5 %), Lens-Hénin (9,7 %)...

Carte 2: Poids des bases productives dans les zones d'emploi

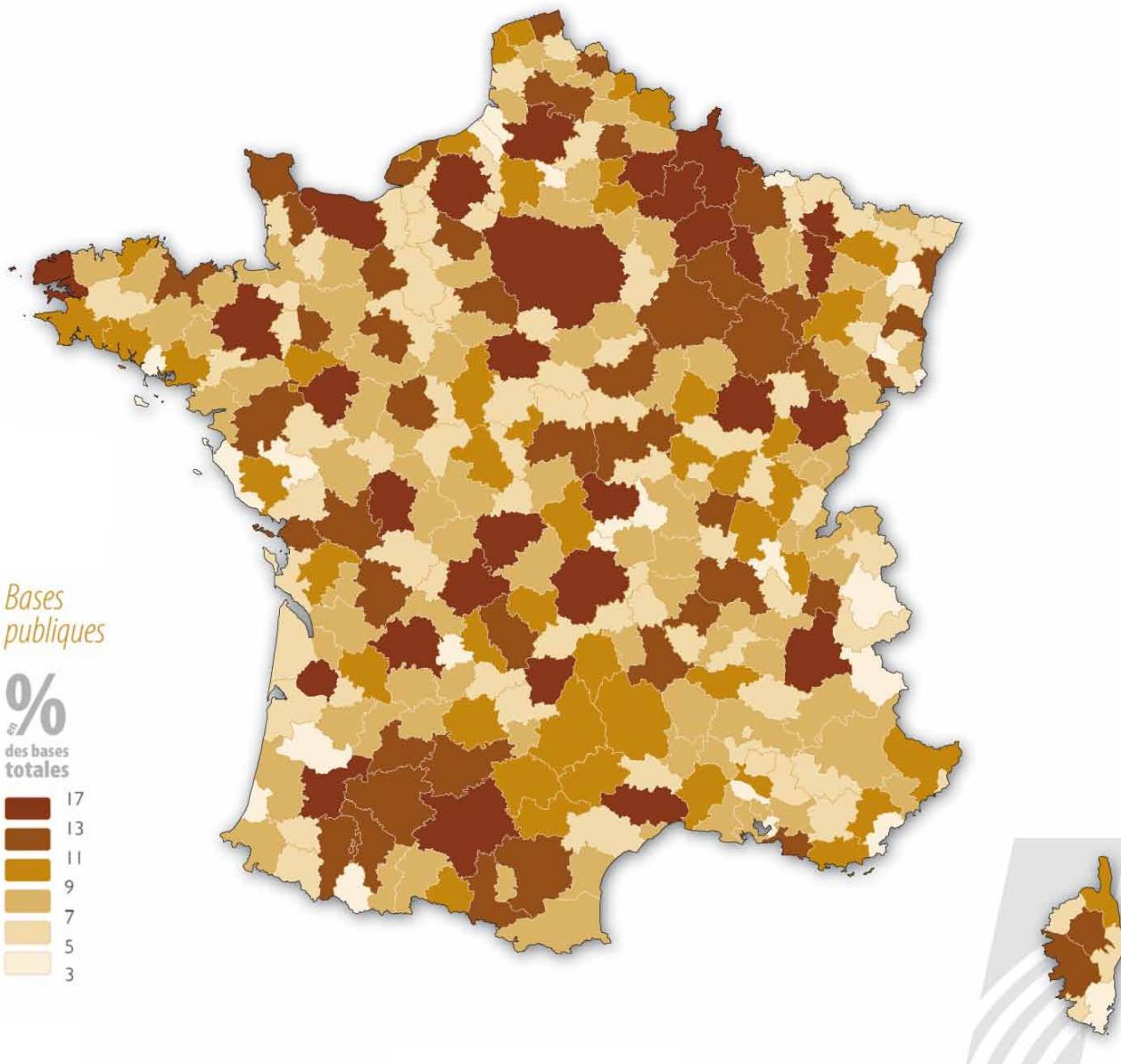


■ ■ Les territoires à dominante « publique »

Les territoires les plus dépendants des salaires publics sont les zones d'emploi de chef-lieux souvent déprimés dans le domaine de l'activité productive : Poitiers (17,5%), Châlons-en-Champagne (17%), Limoges (15,8%), Besançon (15,7%), Moulins, Nancy, Dijon, Amiens...

Évidemment, de nombreux territoires, qui n'ont que peu de services publics d'État ou hospitalier enregistrent des taux très bas : Sud-Landes (2,7%), Vallée de la Bresle (3,3%), Vendée-Est (3,5%)... Au total, 130 zones d'emploi ont une dépendance aux salaires publics inférieure à 7% de leur base économique totale. Cette distribution géographique doit bien évidemment être reconSIDérée aujourd'hui à l'aune de la révision générale des politiques publiques (RGPP), qui implique de profonds « remaniements territoriaux » dans l'organisation des services déconcentrés de l'État : redéploiement des effectifs de nombreuses administrations (préfectures), réformes des cartes sanitaire (ARS), judiciaire et militaire (livre blanc de la Défense nationale).

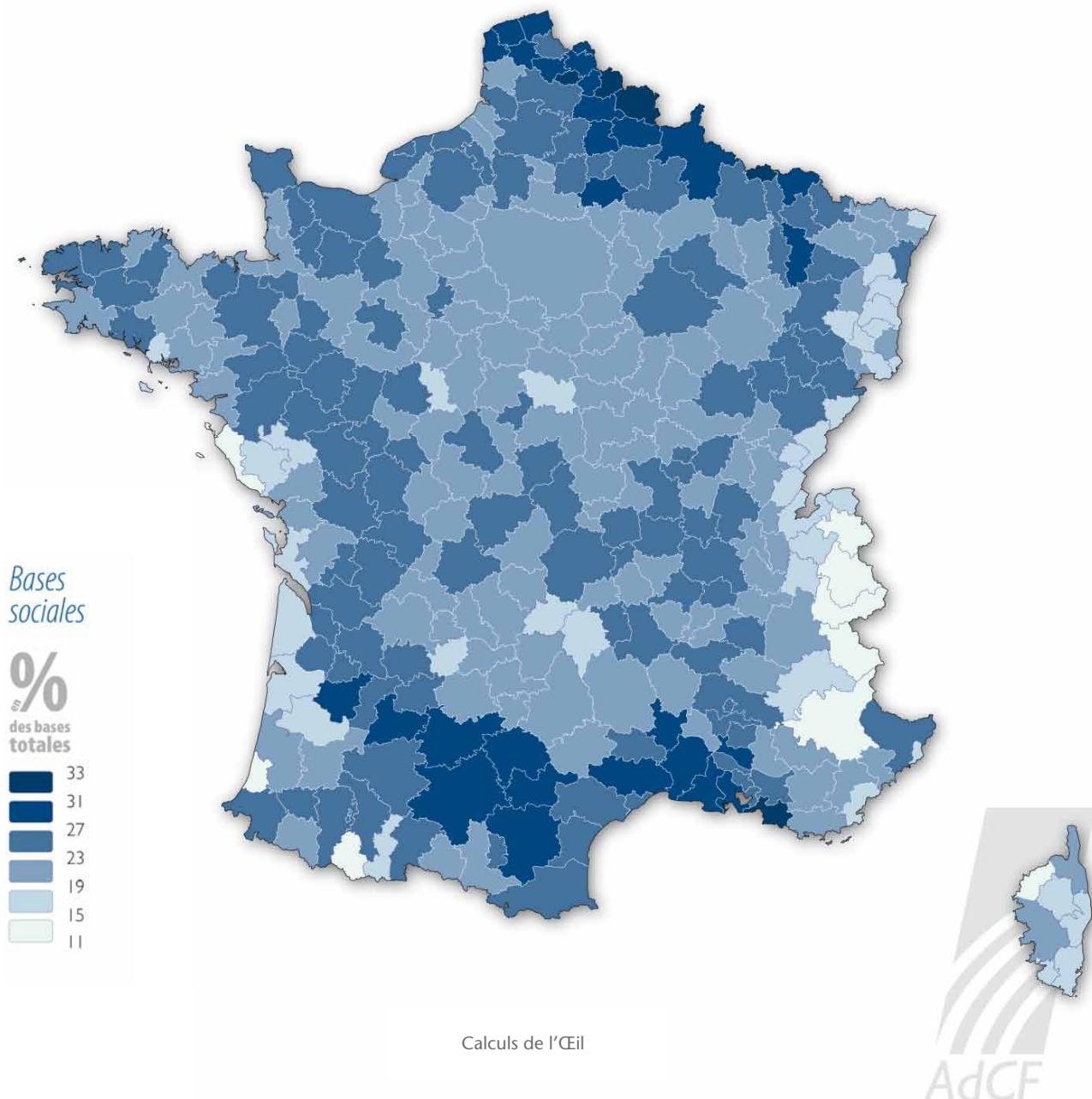
Carte 3: Poids des bases publiques dans les zones d'emploi



■ ■ Les territoires à dominante « sociale »

Quelques territoires, particulièrement pénalisés, ont une « sur-dépendance » importante aux revenus sociaux. On atteint 33% des bases totales dans la zone emploi de Longwy, 32,5% dans celle de Marseille-Aubagne, 32% à Lens-Hénin, 31% dans le Valenciennois... Suivent, juste derrière, sept zones d'emploi du Nord-Pas de Calais ou de Picardie. Le poids de ces bases sociales est également très important en région Languedoc-Roussillon, dans le « grand midi toulousain », et, au-delà, le long de l'axe de la Garonne.

Carte 4: Poids des bases sociales dans les zones d'emploi



■ ■ Les territoires à dominante « résidentielle »

Les bases résidentielles apparaissent comme la part majeure des bases économiques de nos territoires : en moyenne 53 % (ou 45 % si l'on pondère). L'écart de poids entre nos territoires est réel mais limité : autour de 30 % là où cette économie est la moins représentée (Île-de-France, Oyonnax, Toulouse, Lyon, Rennes, Bordeaux, Nantes), jusqu'à plus de 75 % dans des territoires comme Briançon, Lourdes, Calvi-Île Rousse, Tarentaise... Au total, 54 zones d'emploi dépendent à plus de 60 % de leurs bases résidentielles.

En distinguant la nature de ces flux de revenus résidentiels (navette, retraites, tourisme), on voit que ces territoires présentent des profils assez différents. Certains dépendent d'abord des dépenses de tourisme (**cf. carte 8**) : entre 60 % et 68 % des bases totales à Briançon, Lourdes, la Tarentaise ou Calvi.

D'autres sont plus spécialisés dans les revenus des navettes d'actifs (**cf. carte 7**) allant travailler hors de leurs territoires de résidence : Altkirch (40 % des bases totales), Saint-Louis (39 %), Genevois-Français (38 %), Santerre-Oise (35 %)...

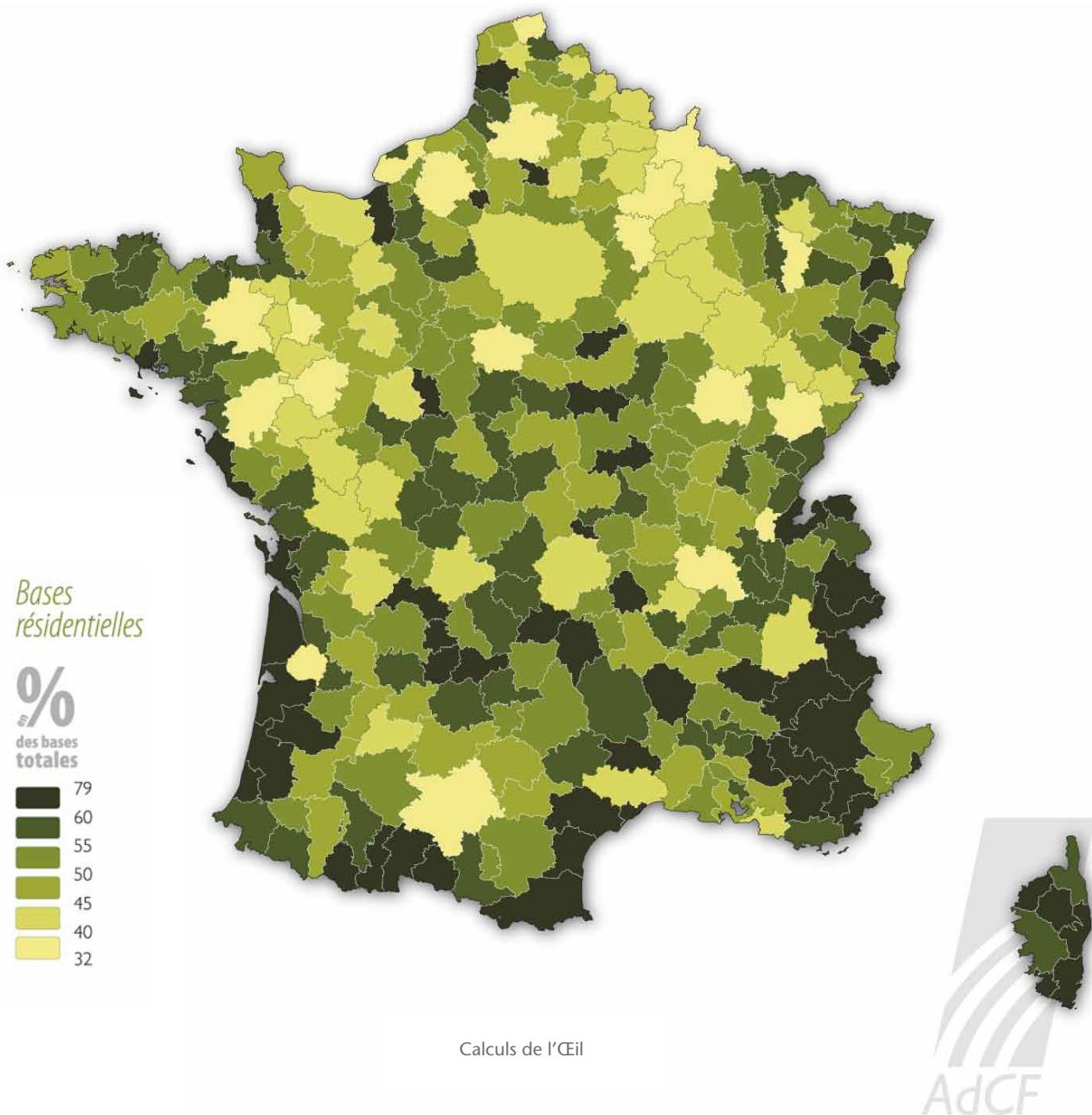
Enfin, d'autres territoires se spécialisent dans les revenus de retraite (**cf. carte 8**). Ce sont en général des territoires déprimés dans lesquels la spécialisation « retraite » est résiduelle, du fait du faible poids des autres bases : Villeneuve-Sur-Lot (33 % des bases totales), Montceau-les-Mines (33 %), Argenton sur Creuse (32,5 %), Montluçon (32 %). La **carte 10** rend compte de cette différenciation des territoires résidentiels.

Tableau 2 : les différents types de territoires résidentiels.
Principales caractéristiques

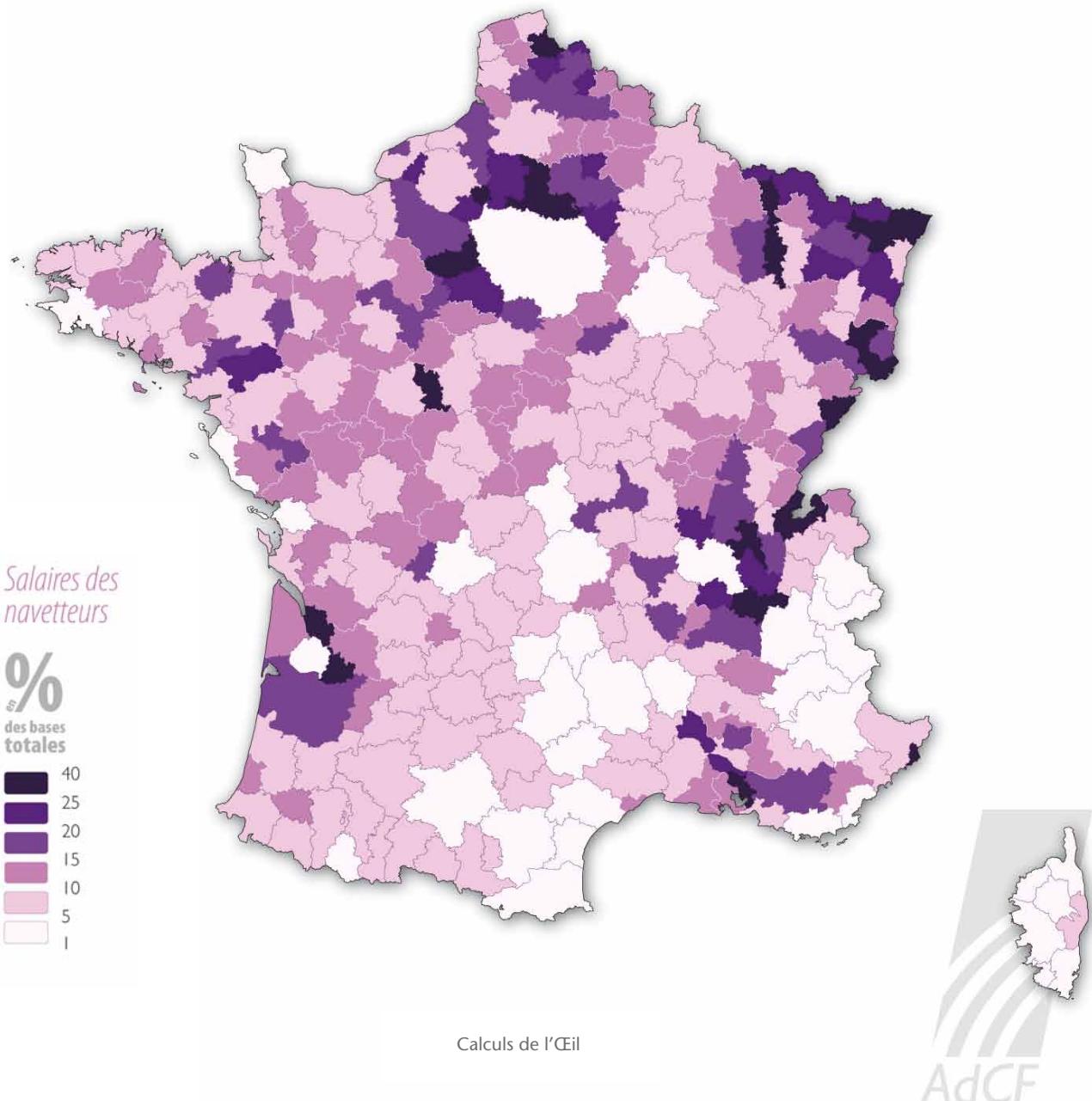
	Superficie	% superficie FR	Population 2006	% population FR	%population / % superficie x 100
Navette	7 153	1,3 %	958 813	1,6 %	119
Navette-Retraite	13 464	2,5 %	757 509	1,2 %	50
Navette-Tourisme	3 691	0,7 %	238 380	0,4 %	57
Retraites	24 918	4,6 %	1 437 118	2,3 %	51
Retraites-Tourisme	18 635	3,4 %	1 304 874	2,1 %	62
Tourisme	37 257	6,8 %	1 467 059	2,4 %	35
Reste du pays	438 848	81 %	55 226 698	90,0 %	112
Total	543 965	100,0 %	61 390 451	100,0 %	100

Sources : Insee

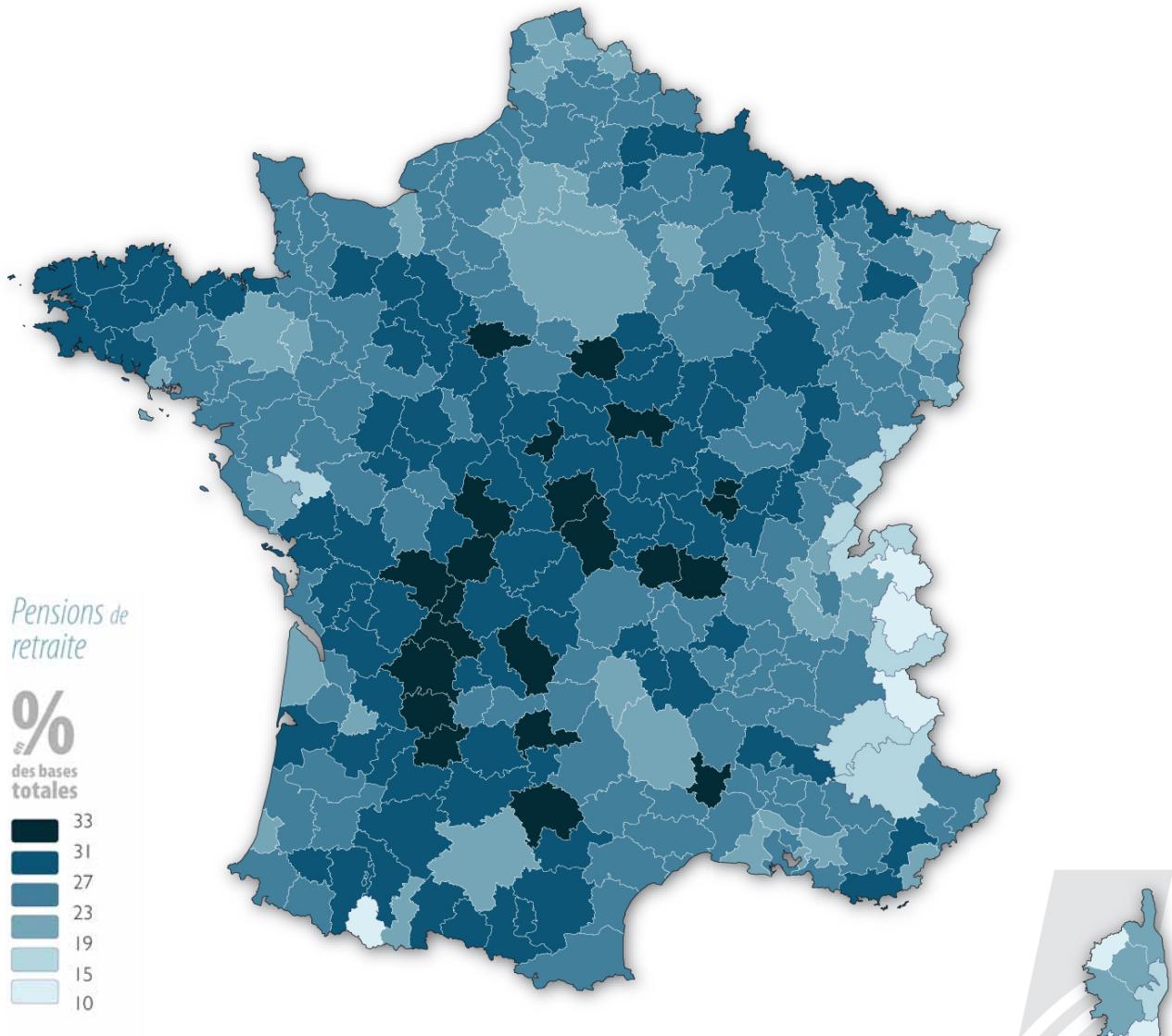
Carte 5: Poids des bases résidentielles dans les zones d'emploi



Carte 6 : Poids des salaires des navetteurs dans les zones d'emploi



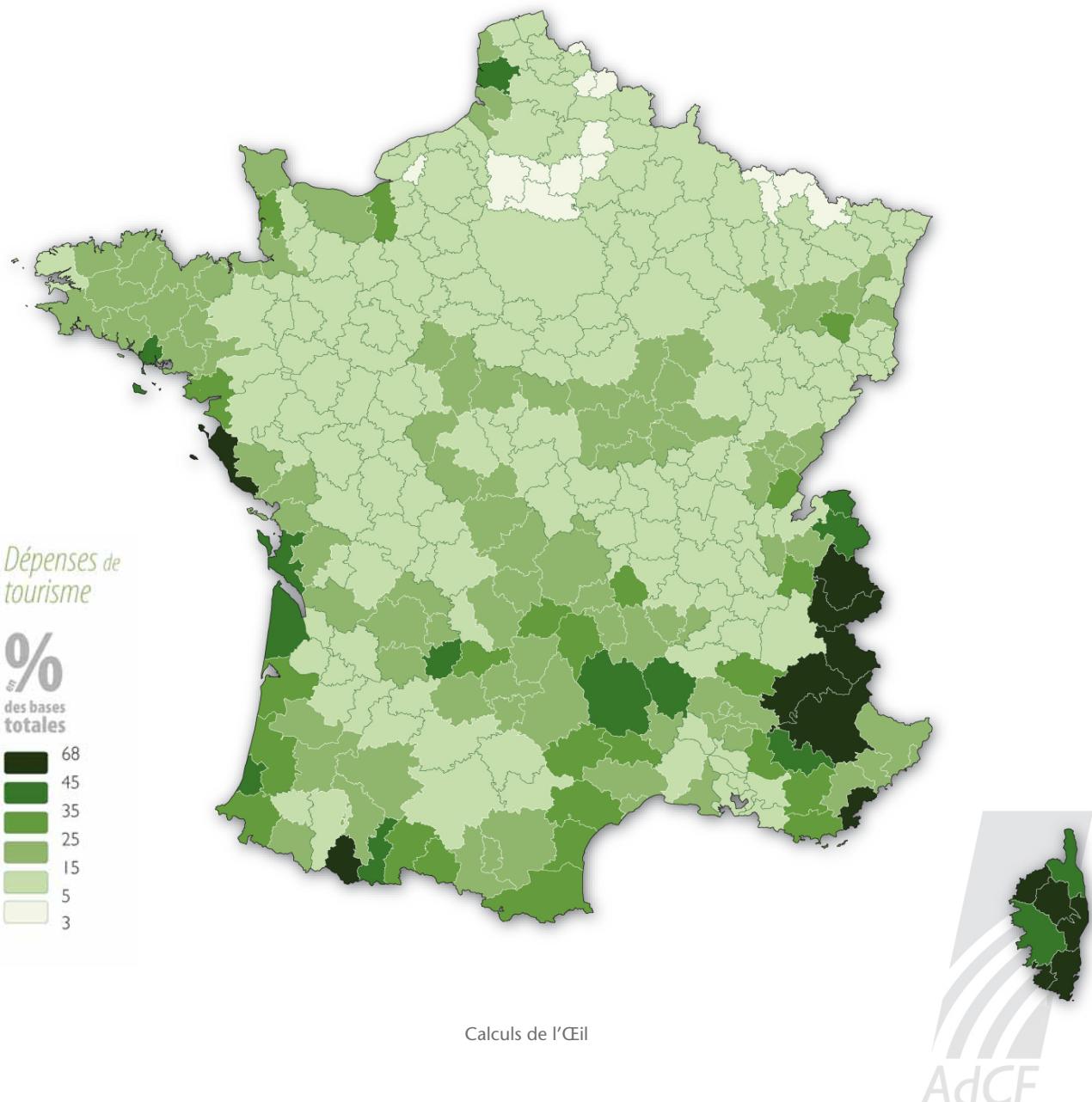
Carte 7: Poids des pensions de retraites
dans les zones d'emploi



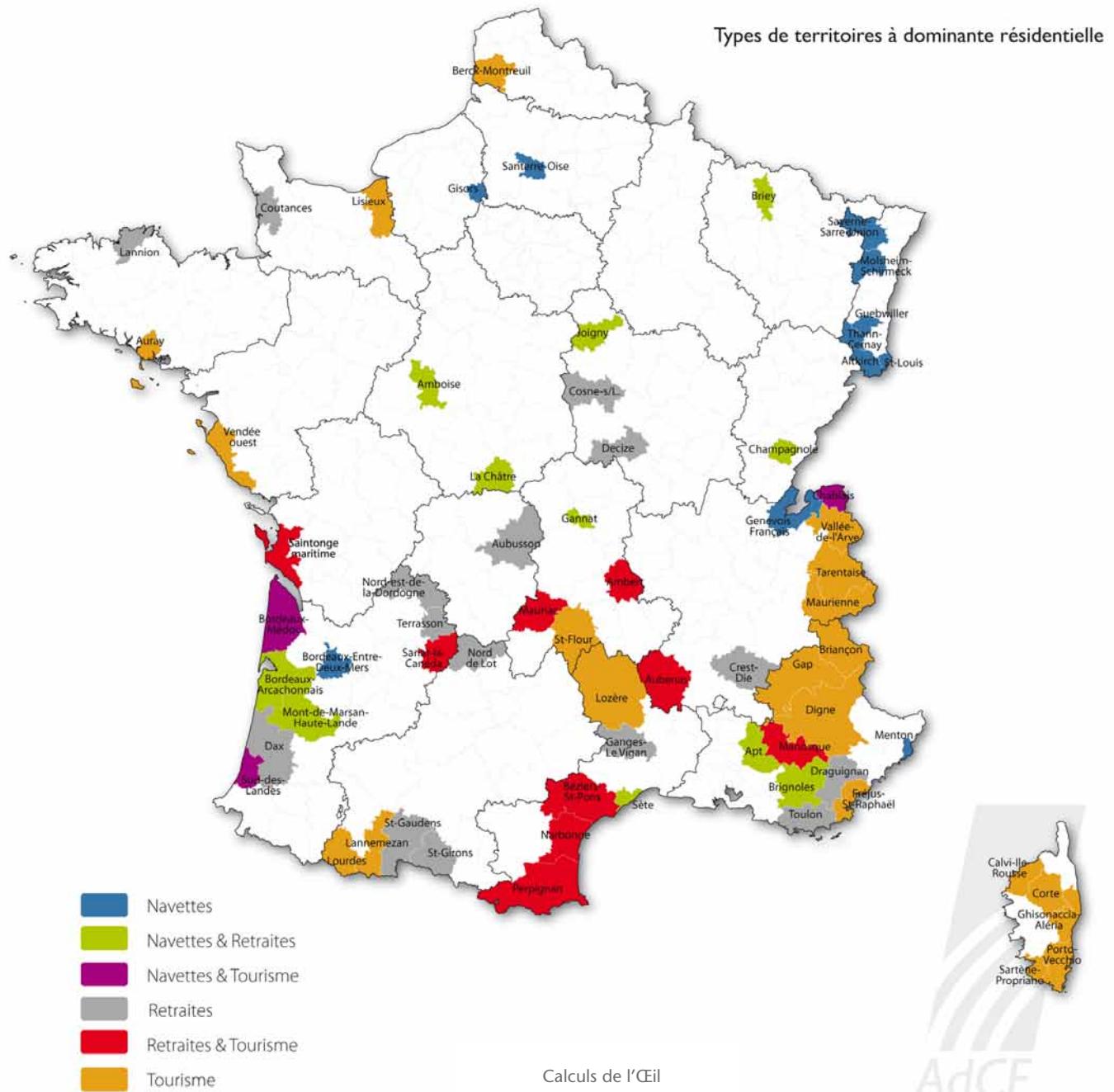
Calculs de l'Œil



Carte 8: Poids des dépenses de tourisme dans les zones d'emploi



Carte 9 : Les différents types de territoires « résidentiels »



1.2 - Modèles et dynamiques de développement territorial

Une fois définie cette typologie, on peut tester la capacité de chacun de ces types à proposer un développement local.

Tableau 3: Dynamiques démographiques et de l'emploi dans les types territoriaux

	Population 1975	Population 1999	Population 2006	Δ 1975 -2006	Δ 1999 -2006	% superficie nationale	%pop / %superficie * 100
Moyen	8,8%	8,8%	8,9%	17,5%	5,5%	14,8%	60
productif	8,6%	8,3%	8,3%	11,7%	3,9%	14,0%	59
productif-public (IdF*)	18,8%	18,7%	18,8%	16,7%	5,3%	13,2%	142
productif-public	12,4%	12,9%	12,9%	21,6%	4,7%	2,2%	583
productif-public-social	14,5%	14,7%	14,6%	18,1%	4,3%	8,1%	181
productif-résidentiel	0,4%	0,5%	0,5%	42,9%	6,9%	0,4%	107
productif-social	1,7%	1,9%	1,8%	24,4%	3,5%	1,4%	128
public	8,8%	8,6%	8,5%	13,6%	4,5%	13,6%	63
public-social	10,6%	10,3%	10,2%	12,7%	4,6%	8,3%	123
résidentiel	6,8%	7,3%	7,6%	30,7%	9,1%	15,6%	49
résidentiel-public	1,3%	1,4%	1,4%	23,2%	5,4%	2,3%	58
résidentiel-social	0,7%	0,6%	0,7%	14,8%	8,9%	1,0%	68
social	6,7%	6,1%	5,9%	2,3%	2,1%	5,0%	119
Total	100,0%	100,0%	100,0%	16,7%	4,9%	100,0%	100

Sources : Insee

* Île-de-France

	Δ population 1975-2006	Δ population 1975-2006	Δ population 1999-2006	Δ population 1999-2006
Navette	244 962	34%	73 071	8%
Navette-Retraite	215 353	40%	75 314	11 %
Navette-Tourisme	78 711	49%	26 867	13 %
Retraites	243 441	20%	85 306	6 %
Retraites-Tourisme	290 178	29%	115 252	10 %
Tourisme	313 272	27%	104 056	8 %
Reste du pays	7 412 950	16%	2 392 190	5 %
Total	8 798 867	17%	2 872 056	5 %

Sources : Insee

Autre caractéristique démographique discriminante, les soldes naturel et migratoire de nos territoires. On observe que les territoires résidentiels se caractérisent par une forte attractivité migratoire en même temps qu'un solde naturel faible ou négatif. À l'inverse, les territoires plus industriels, « productifs » associent faible attractivité et forte natalité (et faible mortalité). En bref, des territoires de « vieux », d'un côté, de jeunes de l'autre...

Le tableau 4 permet également de comprendre qu'en termes de variation de l'emploi, les modèles « résidentiels » sont plus favorisés que les modèles plus productifs. Les trois types de territoire, « résidentiel », « résidentiel public » et « résidentiel social » sont, parmi les 13 types définis, ceux dans lesquels la variation de l'emploi entre 1999 et 2006 a été la plus forte. Quand on détaille au sein de

la catégorie « résidentiel », on constate que le modèle résidentiel lié aux navettes progresse de façon médiocre (+10%), alors que les territoires dont les moteurs sont les retraités et le tourisme ont des performances encore plus importantes (autour de +16% ou +17%).

Tous ces éléments sont cohérents, sur la période récente, avec ceux qui avaient été mis en lumière sur les années 1990 et confirment les analyses qui avaient alors été proposées en 2003. D'un côté, des territoires pris dans la compétition productive, triplement pénalisés par : 1) le déclin structurel de grands secteurs d'activité (plus encore en emploi qu'en valeur ajoutée) ; 2) des soldes migratoires négatifs liés à la fuite des retraités mais aussi des actifs opérant désormais des choix plus hédonistes en matière de localisation ; 3) une plus grande vulnérabilité aux récessions (à répétition).

Tableau 4: Soldes naturels et migratoires des types de territoires (1999-2006)

	Solde migratoire 1999-2006	Solde naturel 1999-2006	Solde migratoire 1999-2006	Solde naturel 1999-2006
Moyen	4,7%	0,7%	243 625	38 002
productif	1,6%	2,3%	78 833	109 963
productif-public	0,8%	3,9%	57 302	296 756
productif-public (IdF)	-2,1%	7,4%	-234 473	814 860
productif-public-social	0,1%	4,2%	5 435	366 330
productif-résidentiel	2,0%	4,9%	5 311	13 036
productif-social	0,7%	2,8%	7 428	30 970
public	3,8%	0,7%	191 432	36 335
public-social	2,4%	2,2%	144 006	131 099
résidentiel	8,9%	0,1%	380 508	5 385
résidentiel-public	5,8%	-0,4%	46 025	-3 426
résidentiel-social	9,9%	-1,0%	36 752	-3 725
social	-0,2%	2,2%	-5 563	79 850
Total	100,0%	100,0%	100,0%	16,7%

	Solde migratoire 1999-2006	Solde naturel 1999-2006	Solde migratoire 1999-2006	Solde naturel 1999-2006
Navette	5,4%	2,8%	47 913	25 158
Navette-Retraite	10,5%	0,5%	71 652	3 662
Navette-Tourisme	10,9%	1,8%	23 027	3 840
Retraite	7,6%	-1,3%	103 006	-17 700
Retraites-Tourisme	11,2%	-1,5%	132 966	-17 714
Tourisme	6,6%	1,0%	90 032	14 024
Reste du pays	0,9%	3,6%	488 025	1 904 165
Total	8 798 867	17%	2 872 056	5 %

Source : Insee

Tableau 5 : Variation de l'emploi et indicateurs d'économies résidentielles (retraites et résidences secondaires) dans les différents types de territoires

	Variation 1999-2006 emplois	Part des retraités dans les titulaires de revenu- 2006	Part des résidences secondaires dans les logements - 2006
Moyen	10%	53%	15%
productif	7%	50%	8%
productif-public	12%	46%	6%
productif-public (IdF)	9%	39%	3%
productif-public-social	13%	46%	2%
productif-résidentiel	10%	41%	32%
productif-social	12%	49%	4%
public	11%	53%	12%
public-social	12%	51%	8%
résidentiel	14%	54%	33%
résidentiel-public	14%	56%	23%
résidentiel-social	15%	58%	29%
social	8%	50%	4%
Total	11%	48%	10%

	Variation 1999-2006 emplois	Part des retraités dans les titulaires de revenu- 2006	Part des résidences secondaires dans les logements - 2006	Solde naturel 1999-2006
Navette	10%	43%	10%	25 158
Navette-Retraite	15%	54%	19%	3 662
Navette-Tourisme	16%	50%	40%	3 840
Retraites	13%	58%	21%	-17 700
Retraites-Tourisme	17%	60%	35%	-17 714
Tourisme	13%	53%	46%	14 024
Reste du pays	11%	47%	7%	1 904 165
Total	11%	48%	10%	5%

Sources : Insee

D'un autre côté, des territoires à forte attractivité résidentielle, attirant de plus en plus de retraités (avec leurs revenus), de touristes mais aussi d'actifs, développant des activités largement protégées de la concurrence internationale (emplois tournés vers la demande locale) et largement ouverts aux actifs les moins qualifiés, et, finalement, une faible sensibilité aux chocs macro-économiques¹.

En bref, tendent à se juxtaposer sur le territoire deux géographies distinctes : d'une part, des territoires « néoclassiques » dont la santé dépend de la qualité de l'offre productive, dans un univers difficile et tourmenté de concurrence mondiale. D'autre part, des territoires « keynésiens » fondant leur développement sur la demande (et en amont une offre résidentielle généralement innée et stable), dans un univers de mobilité croissante et de progression permanente du temps de vie hors travail dans l'existence des populations, et qui vivent largement à l'abri des perturbations macro-économiques.

1 - Voir les travaux déjà cités : Davezies (2003 et 2008)

II - Le choc de 2008-2009 : ses impacts sur nos bassins d'emploi

Dans le premier rapport préparé en 2003 pour la Caisse des Dépôts (Davezies, 2003), avaient été mis à l'épreuve de la crise de 1993 les différents modèles territoriaux qui ont été présentés plus haut (I). Il avait été ainsi démontré que le modèle productif subissait de puissants effets d'accélération de crise quand les territoires résidentiels bénéficiaient, eux, de puissants effets d'amortisseur. Peut-on observer aujourd'hui la reproduction de tels mécanismes territoriaux dans le cas de la crise actuelle ? La suite de ce rapport présente les premières réponses à cette question «en temps réel».

Cette réponse sera nécessairement provisoire et prudente, pour deux raisons :

1) Il n'est pas sûr que la «crise» soit terminée en ce premier semestre 2010. On a déjà dit, et on y reviendra, que certains indicateurs et informations qualitatives suggéreraient un redémarrage de phénomènes inquiétants au cours 4^e trimestre 2009.

Le fait, comme on le verra, que l'Île-de-France, qui, à chacune des trois grandes récessions antérieures a subi un sur-choc en termes de PIB et d'emploi, semble actuellement relativement protégée, est difficile à expliquer : soit des changements structurels de son économie (à force de se débarrasser des activités les plus vulnérables, elle est la région qui depuis 15 ans a, loin devant les autres, le plus réduit son emploi industriel, en nombre comme en taux de variation), soit la nature de la crise actuelle (qui a frappé surtout les activités de production matérielle, mais semble avoir encore épargné les secteurs du tertiaire supérieur et des nouvelles technologies), soit un effet de retard qui ferait que le choc francilien serait à venir, comme on l'avait vu en 1993, lorsque la grande métropole avait subi avec un décalage chronologique une récession violente en aval (en province) mais qui est ensuite remontée en amont. Certes, ces inquiétudes ont été dissipées au premier trimestre 2010, avec la parution des chiffres des taux de chômage localisés à l'échelle des zones d'emploi (cf. **carte 18** réalisée à partir des données Insee parues en juillet 2010).

2) Un délai de production de données empêche de comprendre et d'analyser correctement l'ensemble de l'année 2009. On disposait en mars 2010 de séries sur l'emploi salarié privé sectoriel et territorial jusqu'en décembre 2008 (Pôle Emploi), ce qui permet de saisir les premiers effets du début d'une crise dont le moment le plus violent s'est déroulé dans l'hiver 2008-2009. L'ensemble des données de l'année 2009 n'est disponible que depuis l'été 2010 : les données chômage - Insee en juillet, celles de l'emploi - UNEDIC en septembre. Les PIB régionaux calculés par l'Insee sont produits avec un retard (compréhensible au vu de la complexité de leur élaboration) qui fait que l'on ne dispose d'aucune information sur 2009. Idem pour les revenus des ménages, la pauvreté (minima sociaux) ou l'emploi total (notamment public et non salarié)... Il faudra donc attendre encore un an pour totalement prendre la mesure de ce qui s'est passé en 2008-2009 sur nos territoires.

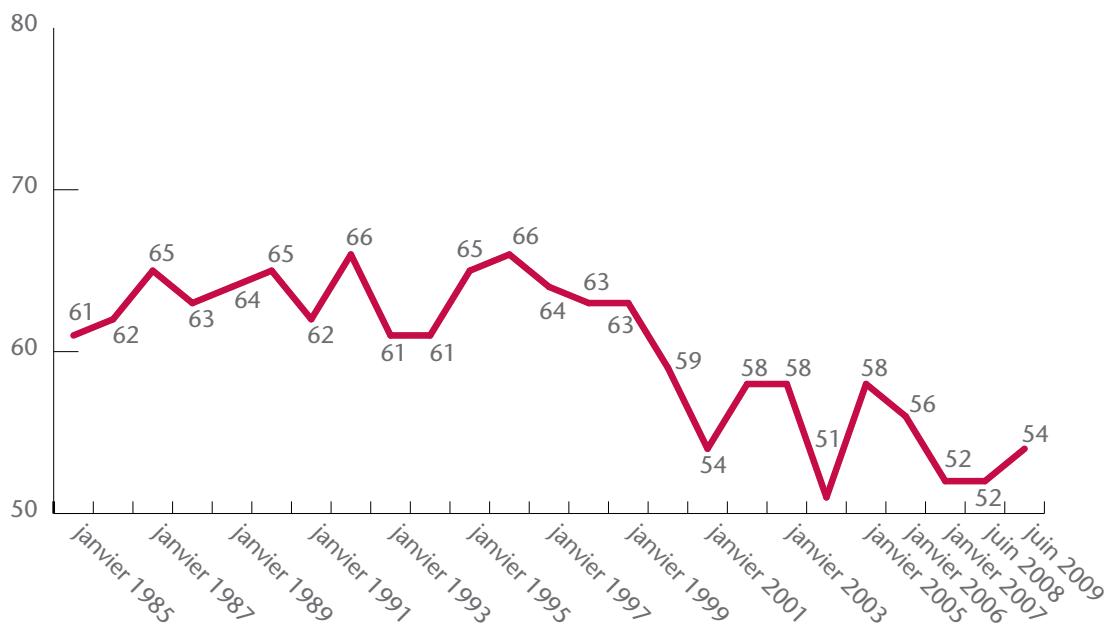
Pour autant, on dispose d'informations statistiques et qualitatives¹ qui permettent d'esquisser des conclusions robustes sur ce qui s'est passé dans la quinzaine de mois écoulés. Cette première analyse, mise en regard avec la typologie présentée plus haut, visera à tirer des leçons générales sur les facteurs de la géographie des impacts de la récession.

1 - Récoltées notamment lors du séminaire périodique d'observation des effets de la crise sur les territoires mis en place depuis le deuxième semestre 2008 par la Caisse des Dépôts (Institut pour la Recherche) et l'Assemblée des Communautés de France (AdCF). Ce séminaire a permis d'auditionner un grand nombre d'acteurs venant rendre compte des effets en cours de la crise dans leur secteur (BTP, finances locales, pauvreté, PME, crédit...)

■ ■ Les ambiguïtés d'une crise exceptionnelle

Une des premières choses qui frappent à l'examen des phénomènes économiques des mois passés est leur caractère ambigu : d'un côté, on a beaucoup dit, et on peut montrer, qu'il s'agit d'une sorte de « grande crise centennale » qui apparaît comparable, dans ses moteurs et sa violence, à ce que l'on a connu dans les années 1930. D'un autre, dans beaucoup de domaines, on entend, et on peut vérifier quand les données sont disponibles, que le choc n'a pas été si important et, à certains égards, moins violent que celui de 1993.

Graphe 1: Taux de départ en vacances des Français de 18 ans ou plus



Source : Credoc

En octobre 2009, la direction générale de Pôle Emploi pouvait avancer publiquement que le choc sur l'emploi était jusqu'alors moins violent que celui de 1993¹. 2009 a été une des meilleures années historiques de ventes d'automobile en France (grâce à la prime à la casse), les deux hivers 2008-2009 et 2009-2010 ont été les meilleures saisons qu'aient jamais connues les stations de sport d'hiver françaises! Si la fréquentation des touristes étrangers a fortement baissé, dans le même temps, les touristes français sont beaucoup moins partis à l'étranger et ont préféré des destinations françaises. Une presse alarmiste s'est beaucoup répandue à l'été 2009 pour déplorer que la moitié des Français n'étaient pas partis en vacances du fait de la crise. Ce qui est mal connaître la réalité. De façon générale, depuis une quinzaine d'années, les statistiques du ministère du Tourisme rendent compte du fait, structurel, que près d'un Français sur deux ne part pas en vacances²... mais avec une amélioration de ce taux en 2009³ !

Autre ambiguïté : au plus fort de la crise, la création d'entreprises n'a jamais été aussi forte dans le pays ! Comme le montre le **graphe 2**, la création du statut d'auto-entrepreneur a eu un succès étonnant depuis sa mise en place en janvier 2009 et a permis une explosion de la création d'entreprises dans le pays (320 000 sur l'année). Même si l'on fait abstraction de ce type d'entreprise, il est frappant de noter que si le nombre des défaillances est du même ordre de grandeur que celui que l'on a connu

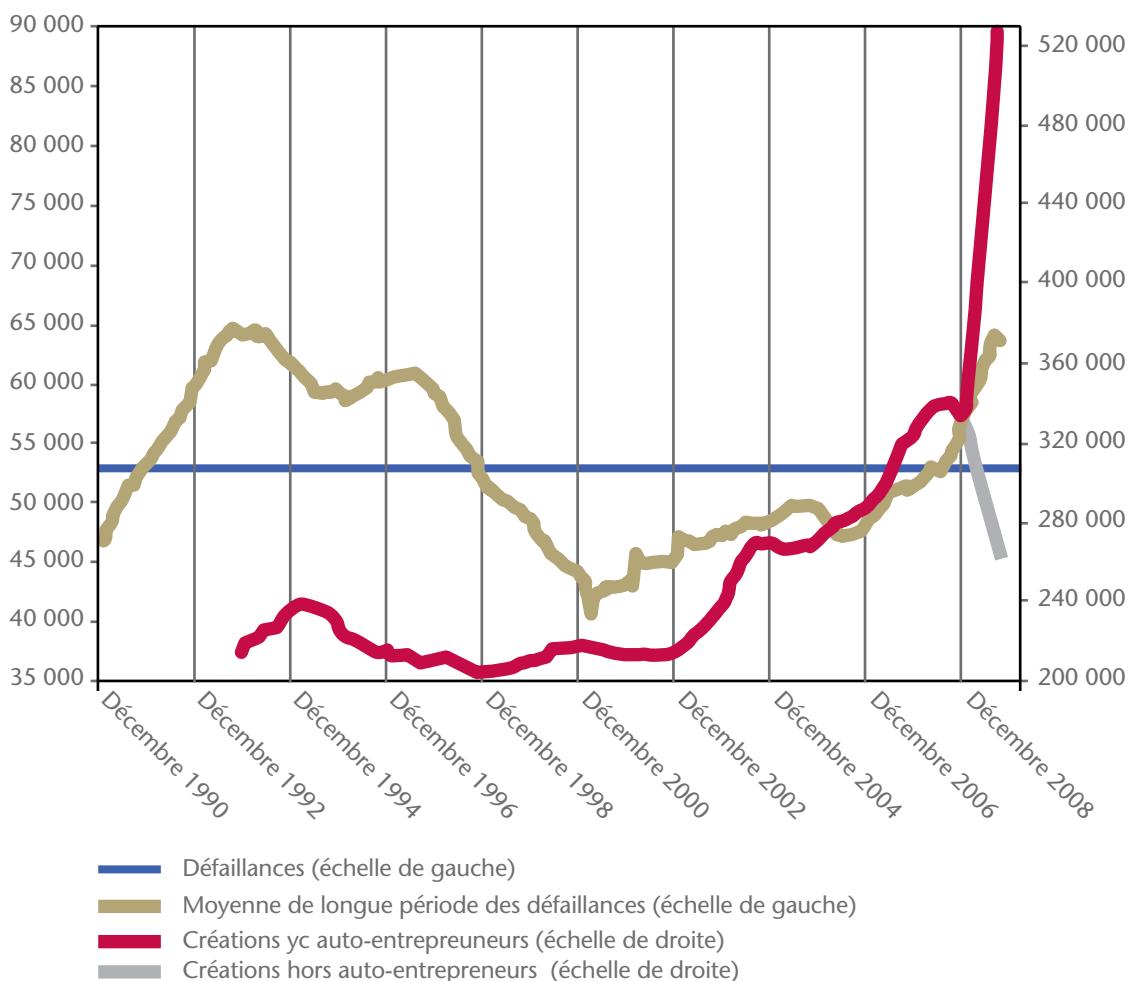
1 - Preuve que la situation est assez confuse, le même Pôle Emploi annonce en mars 2010 que les pertes d'emplois salariés privés ont été les plus fortes jamais enregistrées en France depuis 1948, avec une réduction de 1,9%, soit 321 500 destructions, accompagnant le recul exceptionnel du PIB (-2,2%). Pour autant, on ne pourra tirer un bilan complet que lorsque l'on connaîtra l'évolution des emplois non salariés et publics.

2 - La définition des vacances est plus de 4 nuits successives hors de sa résidence principale, hors motif professionnel.

3 - Il faut rester prudent dans la lecture sociale de cette évolution, dans la mesure où elle peut simplement tenir à des années plus ou moins avantageuses en termes de jours fériés et de « ponts ».

en 1993 (ce qui signifie qu'en taux il a été inférieur, du fait d'un nombre plus important d'entreprises en 2008-2009 qu'en 1993), le nombre de créations annuelles (hors auto entrepreneur) est resté à un niveau supérieur à ce que l'on a observé sur chacune des années 1992 à 2003.

Graphe 2: Créations et destructions d'entreprises, 1990-2009



Source : Insee

L'évolution de l'emploi n'a pas, elle non plus, été homogène dans tous les secteurs. Entre le deuxième trimestre 2008 et le troisième trimestre 2009, si l'on observe une réduction de 422 000 emplois salariés marchands hors agriculture, dont 141 000 dans le seul intérim, et le plus gros dans l'industrie (-187 000), quelques secteurs tirent leur épingle du jeu et enregistrent au total une création nette de 218 000 emplois! On y trouve notamment la « recherche-développement scientifique », qui gagne 5% d'emplois dans la période, les activités médico-sociales (+5%), les activités des ménages en tant qu'employeurs (+4,7% !) – ce qui suggère que bon nombre d'entre eux ont amélioré leur niveau de vie –, d'enseignement (+1%), de production d'énergie, de traitement des déchets et de dépollution... et, paradoxe, le secteur « finance et assurance ». Ce dernier a vu son emploi progresser (de 0,5%). On ne dispose pas des données sur l'emploi non-marchand (État, collectivités locales et hospitalier public), mais on peut penser qu'il a aussi joué un rôle d'amortisseur dans cette période (cependant avec moins de force que lors de la crise de 1993 durant laquelle, comme on l'a vu, il avait « éppongé » de l'ordre de 25 % des pertes d'emplois privées).

Cette réduction de l'emploi, qui est une mauvaise nouvelle en soi, est immédiatement suivie d'une augmentation de la productivité du travail. À une baisse de l'ordre de 3% de l'emploi salarié marchand hors agriculture sur quinze mois est associée une augmentation de la productivité de l'ordre de +0,3%. Ce qui suggère un ajustement positif mais aussi qu'en cas de reprise de la demande et de la production, leurs effets sur l'emploi seront plutôt ralentis.

D'une certaine façon, la bonne nouvelle pour les Français a été de ne pas être aussi engagés dans l'économie financière que les Britanniques, ou dans la production de biens de production, hypersensible aux retournements de conjoncture, comme les Allemands, ou encore de ne pas avoir développé les produits financiers baroques au service de l'immobilier, comme l'ont fait massivement les Espagnols. Le poids, si souvent dénoncé, des secteurs non-marchands (et des prélèvements obligatoires) comme un frein à la croissance économique du pays devient du jour au lendemain un avantage contre la récession ! Un peu comme dans «La nuit des morts-vivants», les keynésiens réapparaissent omniprésents dans les débats de politique économique...

Dans ce registre des aspects «positifs» de la crise, on a également constaté que la baisse des prix fonciers et immobiliers offrait des opportunités inattendues aux opérateurs du logement social, leur permettant d'accélérer leurs opérations. Le ministère du Logement ne fournissant pas de données détaillant l'évolution du logement social, il est pourtant difficile de retrouver aujourd'hui dans les chiffres ce qui serait un regain de projets.

Autre facette paradoxale de la crise : comme on l'a dit, le CREDOC a montré que le début brutal de la crise, à la fin de l'été 2008, a permis de faire baisser les prix des matières premières et a eu pour effet direct de relancer la consommation ! L'ensemble des mesures prises par les gouvernements a évidemment aussi eu un effet d'amortisseur du choc. En France, le plan de relance et le grand emprunt ont et auront également des effets, difficiles à mesurer aujourd'hui, d'atténuation de la crise.

On peut s'interroger sur différentes dimensions des stratégies qui sont déployées ou expérimentées. D'abord, le plan de relance, d'une trentaine de milliards d'euros, s'est nécessairement appuyé sur des projets prêts à être mis en œuvre et apparaît donc, par nature, comme un plan keynésien classique¹ assis sur des projets d'hier (les «mille projets», pour l'essentiel de BTP) et ne constitue pas un support d'ajustements structurels pour le futur alors, comme on le verra, que le choc conjoncturel est d'abord un révélateur de problèmes structurels et un accélérateur de changements structurels.

On peut cependant considérer cet effort budgétaire comme providentiel pour le secteur du BTP. Les professionnels auditionnés par le séminaire d'observation de la crise ont montré que la crise – et le coup d'arrêt sur les projets et les mises en chantier – était fortuitement et malheureusement arrivée au mauvais moment, à l'issue d'une période creuse liée au cycle électoral local. Les entreprises se sont alors trouvées face à un dilemme : soit licencier un personnel qu'il serait très difficile de retrouver en cas de relance de l'activité – dans un secteur pénalisé par les pénuries de main-d'œuvre –, soit, ce qu'elles ont généralement préféré, ne se séparer que des intérimaires, garder les salariés et réduire leurs marges sur les opérations en cours.

Autre ambiguïté, les collectivités locales disposant de dotations et de ressources fiscales peu élastiques ont continué à mener les projets qu'elles avaient en portefeuille (piscines, réseaux, voirie...), apportant ainsi une contribution à l'effort de compensation keynésien. C'est le cas du secteur communal, à la différence des départements dont les budgets sont particulièrement vulnérabilisés par cette crise. En bref, que ce soit l'État ou les collectivités locales, les réponses en termes de dépenses ont plus été dans le registre des «investissements de confort» à effets de court terme que dans des investissements d'adaptation aux conditions de plus en plus sévères de la compétition mondiale.

Le grand emprunt, dont les promoteurs affirment avec force qu'il doit être dédié aux seuls investissements d'avenir (énergie, environnement, recherche) et non aux dépenses de fonctionnement, a interrogé : d'une part, le financement d'investissements productifs pour le secteur privé se heurte aux règles de la concurrence et, d'autre part, le plus gros de l'investissement à développer porte sur des investissements immatériels, en matière grise, en capital humain, c'est-à-dire des dépenses récurrentes de fonctionnement. Une des réponses à cette question passe par des dotations en capital aux grands établissements de recherche, un peu comme ce que l'on voit dans un certain nombre de grandes universités aux États-Unis, permettant de générer un flux récurrent de revenus annuels.

1 - Encore qu'il faille noter que le secteur du BTP est justement, avec les métiers de bouche, un des secteurs ayant le plus de difficulté de recrutement... On gardera à l'esprit cette caractéristique du BTP à propos des centaines de milliers d'emplois que l'isolation des bâtiments devrait permettre de créer grâce au Grenelle de l'environnement.

En bref, les effets négatifs, voire puissamment négatifs, de la crise actuelle sont très « asymétriques », et sont accompagnés de phénomènes de compensation qui le sont aussi, entre secteurs et, mécaniquement, entre territoires : certains, par de purs effets de structure sont fortement pénalisés, d'autres, pour les mêmes raisons, largement protégés.

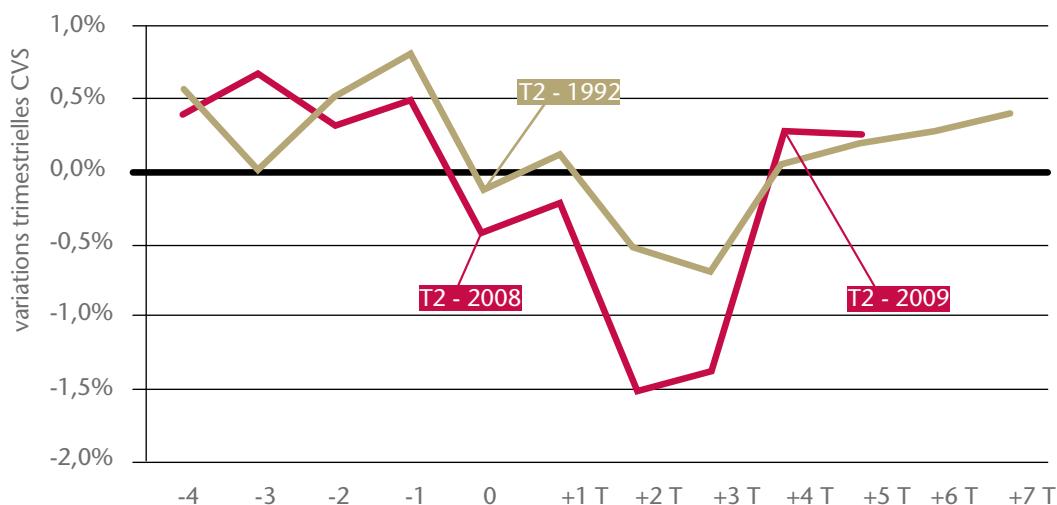
■ ■ ■ Données de cadrage sur le choc de 2008-2009

Comme le montre le graphe 3, produit par l'Insee, le choc actuel a été plus brutal et plus long que celui de 1992-1993. L'évolution trimestrielle du PIB est négative sur 3 trimestres entre T2-1992 et T2-1993, sur quatre entre T2-2008 et T2-2009. En termes de taux de variation, la baisse est deux ou trois fois plus forte sur 2008-2009 que lors de la crise de 1993.

Si le choc est violent, il l'est moins en France que dans beaucoup d'autres pays industriels. Avec, approximativement, -2% sur l'année 2009, elle fait mieux que la moyenne européenne (-4%) et plus encore que l'Italie, le Royaume-Uni et l'Allemagne.

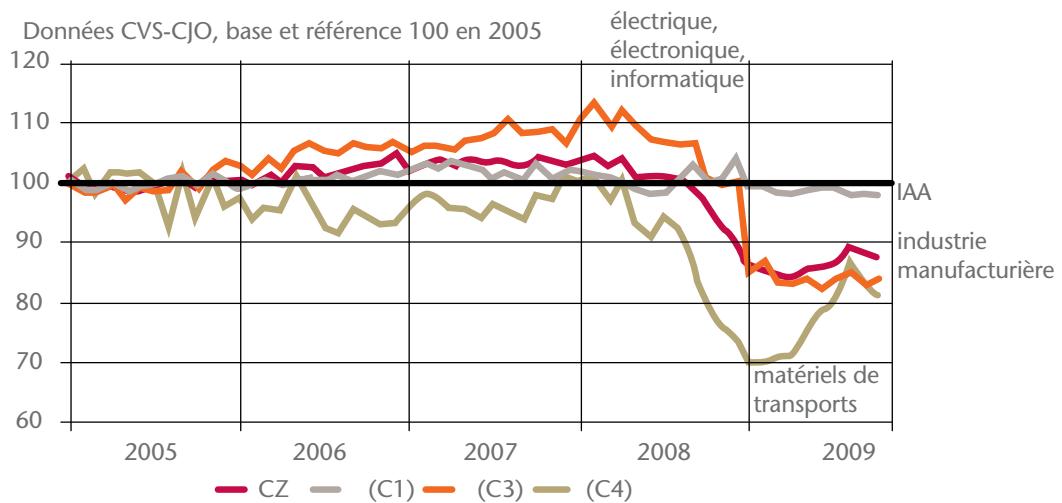
Le choc se concentre largement sur les activités industrielles. Comme le montre le **graphe 4**, l'industrie, qui se maintenait ou progressait lentement depuis 2005, plonge à l'automne 2008 et passe brutalement d'un indice 100 à un indice 88 à l'automne 2009. Les industries « électriques, électroniques, informatiques », qui connaissaient auparavant une progression régulière de leur production, s'effondrent encore plus fortement. Les industries des « matériels de transport », qui enregistraient déjà des difficultés dans les années antérieures, sont celles qui subissent le plus la récession et perdent en un an, courant 2008, une trentaine de points d'indices ! Les efforts gouvernementaux leur permettent cependant de redresser nettement la situation en 2009, ce qui les ramène, à la fin de l'année, à un niveau indiciaire comparable à l'ensemble de l'industrie (la question posée étant celle des conséquences ultérieures de la fin de la prime à la casse).

Graphe 3: Évolutions comparées du PIB lors des crises de 1992-1993 et 2008-2009



Source : Insee

Graphe 4: Indices de la production industrielle 2005-2009



Légende :

CZ : industrie manufacturière

(C1) : IAA - industrie agro-alimentaire

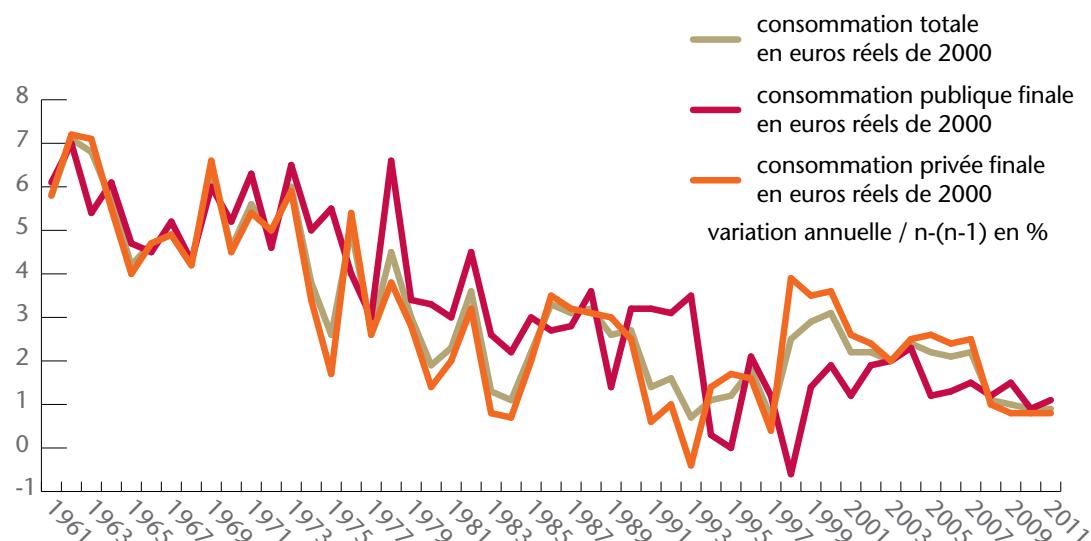
(C3) : équipement électriques, électroniques, informatiques ; machines

(C4) : matériels de transports

Source : Insee, SSP, SoeS

Finalement, la seule industrie dont la production reste stable et ne subit pas de choc, est celle de l'agro-alimentaire (dans un contexte d'effondrement du revenu des agriculteurs qui perdent 50% de leur revenu sur les deux années 2008 et 2009¹).

Graphe 5: Évolution annuelle de la consommation en France 1965-2009 (en %)



Source : d'après DG ECFIN Research Directorate

1 - Les agriculteurs ont finalement perdu au jeu de la hausse du prix des matières premières puis de leur effondrement : les inconvénients sur le prix des intrants ayant surpassé, à la hausse comme à la baisse, les avantages sur les prix de ventes de leurs produits...

Si l'évolution du PIB passe en négatif sur quatre trimestres, on voit que la consommation se maintient beaucoup mieux et ne cesse de progresser, même si faiblement, en euros constants, jusqu'en 2009. Pour plusieurs raisons : la première tient au fait que les évolutions du revenu des ménages sont moins brutales que celles du PIB. Entre 2007 et 2008, alors que la variation du PIB diminue fortement (+2,3 %, contre +4,3 % l'année précédente), celle du revenu disponible brut des ménages se maintient mieux (+3,4 %, contre +5,4 % l'année précédente). On ne dispose pas de données de revenu pour 2009. Mais on peut observer que lors de la crise de 1993, quand le PIB ne progressait que de 0,2 % entre 1992 et 1993, le revenu disponible brut des ménages avait maintenu une progression de 2,3 %.

Une réduction, même brutale, de l'activité et de la création de richesse ne se traduit pas par une réduction proportionnelle du revenu, du fait de nombreux mécanismes d'amortisseurs qui se mettent automatiquement en place. On trouve dans la littérature américaine la notion d'absorbeur de choc (*shock absorber*), qui permet de comprendre pourquoi un territoire qui subit une crise conjoncturelle forte (fermeture d'entreprises, séisme, épuisement de ressources naturelles...) n'en subit qu'un effet amorti. Toutes sortes de mécanismes, plutôt mieux mesurés aux États-Unis qu'en Europe (Asdrubali P, Sorensen B.E., Yosha O., 1996)¹, se mettent à l'œuvre qui font qu'une baisse soudaine et très forte de la création de richesses ne se traduit que partiellement dans l'évolution du revenu et moins encore dans la consommation locale (et donc dans les emplois locaux de services aux ménages) : allocations de chômage, aides sociales, déstockage d'épargne ou vente de biens des ménages, emprunts... En plus de ces «amortisseurs structurels», un choc économique se traduira également par une intervention des fonds gouvernementaux, ce que l'on a vu en France comme dans la plupart des pays industriels, voire, pour les pays qui en ont les moyens, par une variation du taux de change de la monnaie.

Toute la question, là encore, est celle de l'impact géographique de tels mécanismes, dont on peut penser qu'ils ne bénéficient pas également à des territoires dont on a vu qu'ils étaient plus ou moins spécialisés dans la production ou dans la consommation.

Une autre information importante que fournit le graphe 5 concerne la consommation des administrations. On voit qu'en 1993, alors que la consommation des ménages ralentissait fortement, les dépenses des administrations sont restées à un niveau élevé d'augmentation. C'est, en dépit des efforts budgétaires actuels dans le domaine des investissements, moins le cas en 2009. La crise de 1993, on l'a vu, s'est accompagnée d'un fort développement des embauches de salariés publics (plus de 60 000 créations nettes entre le 31/12/1991 et le 31/12/1993). Il n'est pas sûr que ce soit actuellement le cas.

■ ■ ■ La variation des PIB régionaux en 2007-2008

L'Insee ayant déjà publié les PIB régionaux 2008, il est possible d'étudier les premiers effets du début de la crise sur les territoires. On l'a vu plus haut, on note un ralentissement notable de la croissance du fait du deuxième semestre de l'année 2008. A été réalisée une analyse *shift-share* afin de mesurer les performances économiques (positives ou négatives) des régions, nettes des effets de structure².

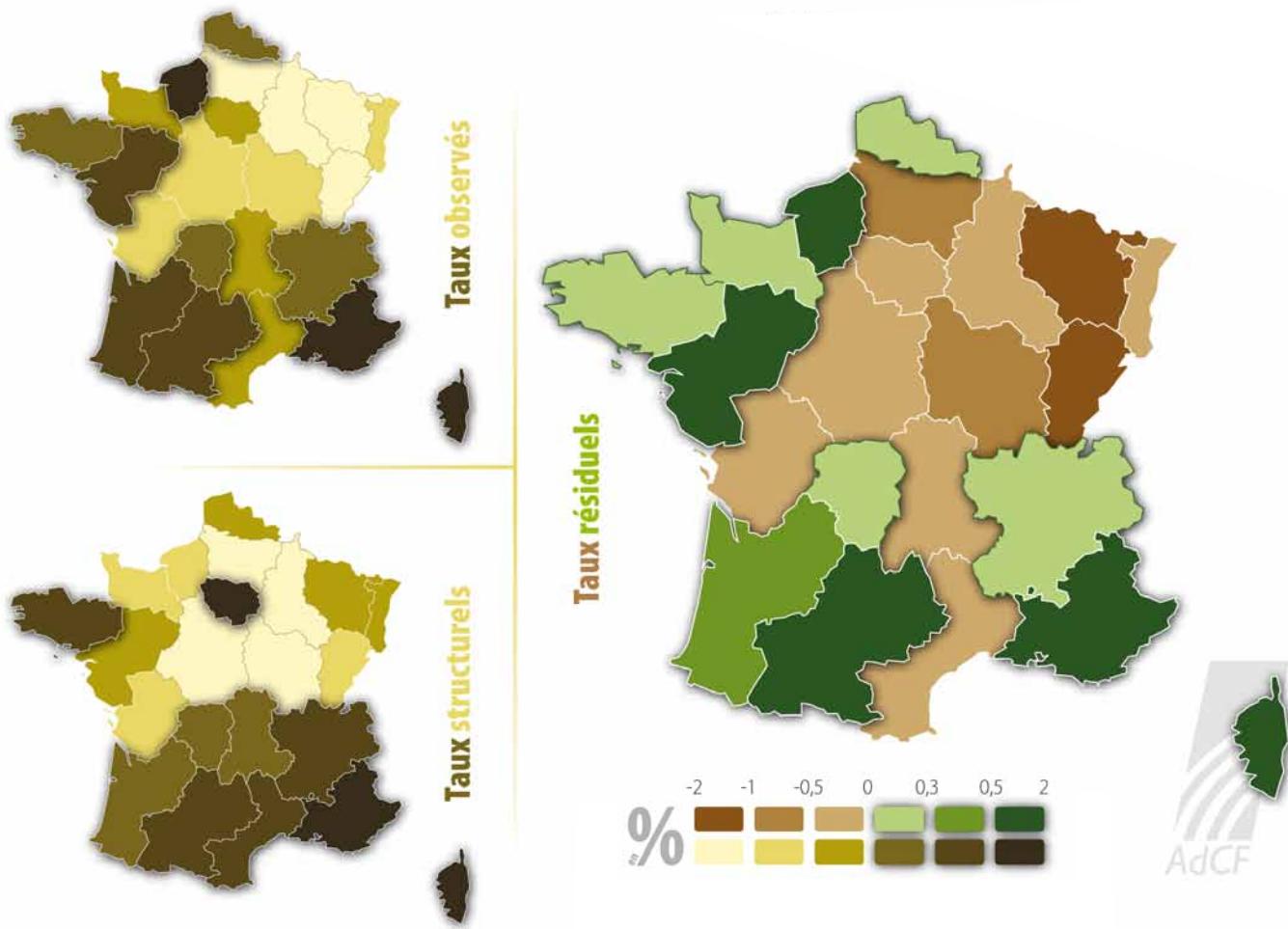
Les taux observés rendent compte que les régions les plus pénalisées sont celles du Centre-Nord-Est : Poitou-Charentes, Centre, Bourgogne, Picardie, Champagne-Ardenne, Lorraine et Franche-Comté. En bref, pour une large part, les régions les plus industrieuses (et non dotées de métropoles) du pays. L'ensemble des régions du Sud, avec la Bretagne et, étonnamment, le Nord-Pas de Calais, marchent en tête.

1 - ASDRUBALI P, SORENSEN B.E., YOSHA O. (1996). «Channels of interstate risk sharing: United States 1963-1990», *Quarterly Journal of Economics*, juin 1996

2 - Le calcul consiste à calculer ce qu'aurait été la croissance de chaque région si leurs secteurs d'activité avaient évolué comme ces secteurs au niveau national. On obtient alors le taux structurel qui est la croissance que l'on aurait attendue de chaque région si elle s'était conformée, secteur par secteur, aux évolutions nationales. Certaines ont fait mieux que ce qui était attendu, d'autres moins bien : c'est la comparaison entre le taux structurel et le taux observé qui permet de calculer le taux résiduel, c'est-à-dire la performance propre de la région considérée. L'analyse a été menée pour un découpage des valeurs ajoutées régionales en cinq secteurs.

Les taux structurels précisent l'analyse. Schématiquement, les régions qui se portent le moins bien, en taux observé, le doivent à une structure sectorielle qui les désavantage : elles sont spécialisées dans des secteurs à faible croissance (ou fort ralentissement). Sauf, nettement, l'Île-de-France qui apparaît très avantageée sur le plan de sa structure productive. Si ses secteurs avaient progressé au même rythme dans la région qu'au niveau national, elle devrait être, avec PACA et la Corse, dans les championnes de France, alors qu'elle n'engrange qu'un score moyen, d'où un effet résiduel négatif. Les régions qui font finalement mieux que ce que l'on attendait d'elles sont situées, pour l'essentiel, à l'Ouest et au Sud du pays.

Cartes IO : Variation du PIB 2007-2008 dans les régions françaises : taux observés, structurels et résiduels



Source : d'après Insee

Tableau 6: Variation du PIB 2007-2008 dans les régions françaises: taux observés, structurels et résiduels.

	Taux observé	Taux structurel	Taux résiduel
Alsace	2,7%	3,1%	-0,4%
Aquitaine	3,5%	3,2%	0,3%
Auvergne	2,9%	3,2%	-0,3%
Bourgogne	2,3%	2,9%	-0,6%
Bretagne	3,3%	3,3%	0,1%
Centre	2,6%	3,0%	-0,4%
Champagne-Ardenne	1,9%	2,2%	-0,3%
Corse	5,8%	3,8%	2,0%
Franche-Comté	1,8%	3,0%	-1,3%
Ile-de-France	3,2%	3,4%	-0,2%
Languedoc-Roussillon	2,9%	3,4%	-0,5%
Limousin	3,3%	3,2%	0,1%
Lorraine	1,5%	3,2%	-1,7%
Midi-Pyrénées	3,9%	3,3%	0,6%
Nord-Pas-de-Calais	3,5%	3,2%	0,2%
Basse-Normandie	3,1%	3,1%	0,0%
Haute-Normandie	4,2%	3,1%	1,1%
Pays de la Loire	4,0%	3,2%	0,8%
Picardie	2,2%	2,9%	-0,8%
Poitou-Charentes	2,6%	3,0%	-0,4%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4,4%	3,4%	0,9%
Rhône-Alpes	3,4%	3,3%	0,1%
France de province	3,2%	3,2%	0,1%

Source: d'après Insee

■ ■ Les défaillances d'entreprises dans les régions françaises

On l'a évoqué plus haut, l'année 2009 a été marquée par une forte augmentation des défaillances d'entreprises, avec un chiffre de l'ordre de 280 000. L'analyse de telles données est toujours délicate, dans la mesure où la notion générique d'entreprise n'est pas très utilisable: quel rapport entre une entreprise de 500 salariés et une autre de 2 salariés ?

Au second trimestre 2009, au cœur de la crise, selon Altares, sur 14 000 défaillances constatées en France, 6 000 sont le fait d'entreprises sans salarié, 3 600 de 1 ou 2 salariés, et 2 200 de 3 à 5 salariés, soit sur le total des moins de 5 salariés, 85 % des défaillances d'entreprise. On ne compte que 58 défaillances d'entreprise de plus de 100 salariés.

De façon générale, les secteurs les plus touchés sont la construction (4 400 défaillances), le commerce (3 100, dont 1 850 dans le commerce de détail), les services aux entreprises (1 600) ou la restauration & débits de boisson (1 500) et... l'industrie (1 250). Ces chiffres rendent bien compte du biais lié à la taille des entreprises: si l'industrie apparaît avec beaucoup moins de défaillances, c'est parce que le nombre moyen de salariés y est beaucoup plus important que dans le BTP ou la restauration. On voit également que, de façon générale, les secteurs les plus touchés – en nombre de défaillances –

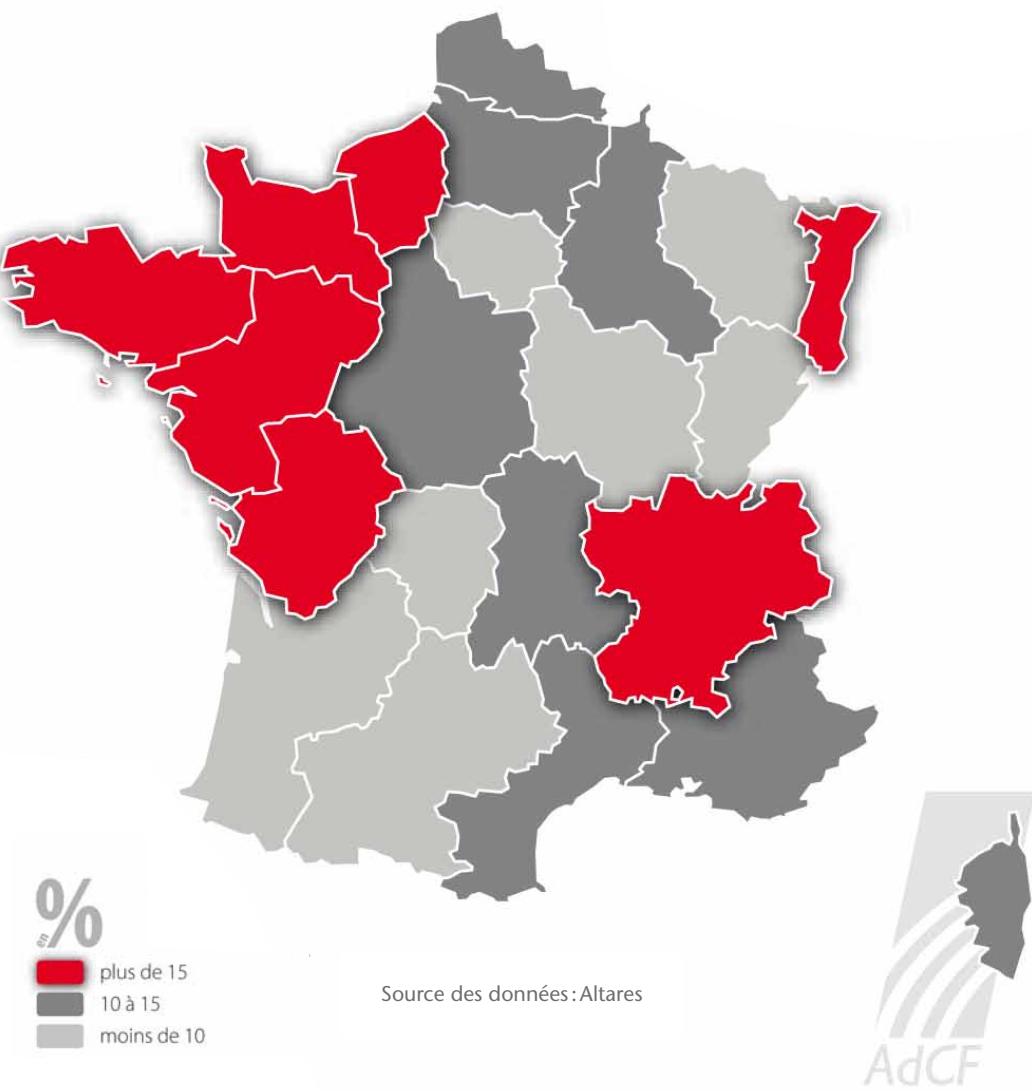
sont assez banals et à faible valeur ajoutée. En revanche, des secteurs plus « métropolitains », comme « l'information et la communication » (qui comprend l'informatique et les logiciels) ou « finance et assurance » ont enregistré les plus faibles nombres de défaillances (respectivement 377 et 93).

La carte 11, qui figure l'évolution des défaillances en 2009 doit être interprétée avec prudence, dans la mesure où elle cartographie plus encore la taille moyenne du stock d'entreprises régionales que leur propension, à taille donnée, à connaître des défaillances. Il serait heureux que les analystes de telles données se dotent d'outils de type « shift-share » pour produire des données régionalisées reflétant les performances propres des régions, nettes des effets de structure de taille des entreprises.

Si l'on prend les principales fermetures d'entreprises qui ont défrayé la chronique durant ces derniers mois, comme les ont cartographiées Médiapart le 26 octobre 2008 et *Le Parisien-Aujourd'hui en France* à la fin de l'hiver 2009 (édition du 17 mars), au lendemain du pire de la crise, on est frappé par leur concentration dans la moitié Nord du pays et par leur quasi absence dans des régions résidentielles comme l'Aquitaine et le Languedoc-Roussillon.

Le débat, qui ne pourra être tranché qu'avec un peu de recul, porte sur le contingentement des crédits de trésorerie accordés par les banques aux PME. La CGPME s'est exprimée à plusieurs reprises pour déploier les « importantes difficultés d'accès au crédit », notamment les crédits de trésorerie, qui auraient baissé, entre novembre 2008 et novembre 2009, de 17,5 % et de l'ensemble des crédits aux entreprises, qui auraient reculé de 2 % sur la même période, au moment où les entreprises en avaient le plus besoin.

Carte II: Les défaillances d'entreprise en 2009



■ La forte baisse de la construction de logements dans les régions

On l'a vu, un des secteurs les plus affectés par la crise, avec l'industrie, est le BTP. Une des raisons de ce choc tient au coup d'arrêt des constructions de logements sur 2008-2009. En matière de construction de nouveaux logements, l'année 2009 constitue un point bas (significatif, mais pas exceptionnel, dans la mesure où l'on ne revient qu'au niveau de 2002): par rapport à 2008, le nombre de mises en chantiers recule de 19% et le nombre de permis de construire de 21,5%. C'est 60 000 mises en chantier de moins qu'en 2008 et 115 000 de moins qu'en 2007...

Cette forte baisse a affecté les régions françaises selon un modèle qui n'apparaît pas clairement à la lecture du **tableau 7**. On s'attendrait à ce que les régions les plus résidentielles soient mieux protégées que celles qui sont plus industrielles et urbaines, alors que l'on constate l'inverse.

Les régions du Sud et de l'Ouest sont les plus pénalisées alors que celles du Nord sont les moins affectées: la Haute-Normandie, le Centre, l'Île-de-France, la Bourgogne et même la Champagne-Ardenne se maintiennent en termes de permis de construire!

Tableau 7: Variation du nombre de logements autorisés et mis en chantier dans les régions françaises 2008-2009

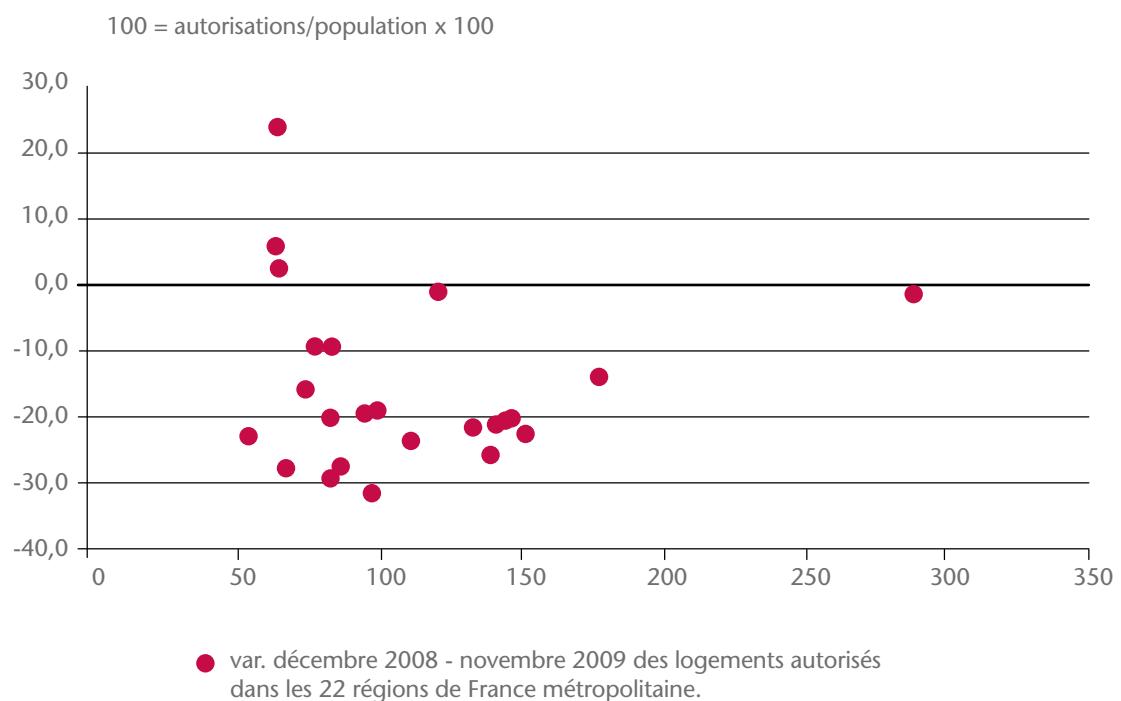
Régions	AUTORISÉS			COMMENCÉS		
	déc-2008 à nov- 2009	déc-2007 à nov- 2008	variation*	déc-2008 à nov- 2009	déc-2007 à nov- 2008	variation* en %
ALSACE	9 764	13 242	-26,3	9 030	11 192	-19,3
AQUITAINE	27 770	35 925	-22,7	23 593	30 363	-22,3
AUVERGNE	7 791	8 581	-9,2	6 362	9 007	-29,4
BASSE-NORMANDIE	9 183	12 261	-25,1	8 151	10 693	-23,8
BOURGOGNE	8 420	8 105	3,9	7 634	6 180	23,5
BRETAGNE	23 448	33 834	-30,7	23 719	30 017	-21,0
CENTRE	18 016	15 031	19,9	13 926	15 380	-9,5
CHAMPAGNE-ARDENNE	6 535	6 530	0,1	6 293	5 990	5,1
CORSE	4 339	6 110	-29,0	3 055	3 103	-1,6
FRANCE MÉTROPOLITaine	379 251	465 497	-18,5	321 527	395 800	-18,8
FRANCHE-COMté	6 425	7 330	-12,4	5 916	6 563	-9,9
HAUTE-NORMANDIE	11 394	9 030	26,2	8 004	7 825	2,3
ÎLE-DE-FRANCE	50 555	47 545	6,3	34 160	44 198	-22,7
LANGUEDOC-ROUSSILLON	24 173	34 000	-28,9	23 472	27 330	-14,1
LIMOUSIN	3 363	4 870	-30,9	3 205	4 442	-27,9
LORRAINE	11 746	15 010	-21,8	9 637	12 006	-19,7
MIDI-PYRÉNÉES	18 658	29 792	-37,4	19 484	24 740	-21,2
Nord - PAS-DE-CALAIS	19 001	21 016	-9,6	13 824	19 088	-27,6
PAYS DE LA LOIRE	24 101	31 701	-24,0	23 142	23 431	-1,2
PICARDIE	8 150	10 840		7 662	9 130	-16,1
POITOU-CHARENTES	11 082	18 212	-39,2	11 004	14 789	-25,6
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	30 161	35 574	-15,2	19 823	28 745	-31,0
RHôNE-ALPES	45 176	60 958	-25,9	40 431	51 588	-21,6

* (déc. 08 à nov. 09) / (déc. 07 à nov. 08)

Sources : SOeS, Sit@del2

La raison de cet apparent paradoxe tient tout simplement au fait, comme le montre le **graphe 6**, que le potentiel de réduction des demandes de permis de construire sur 2008-2009 est parfaitement corrélé à la propension des habitants des régions ($R^2=0,73$) à en déposer l'année précédente. En d'autres termes, c'est dans les régions les plus attractives sur le plan résidentiel et ayant la plus forte propension à construire des logements que le choc est le plus important. On le voit, dans le domaine de la construction, comme dans quelques autres (le tourisme marchand international, notamment), le caractère fortement résidentiel et l'attractivité résidentielle d'un territoire peuvent parfois constituer un accélérateur de choc en période de récession.

Graphe 6: Variation 2008-2009 du nombre de logements autorisés en fonction de l'indice d'autorisation par habitant en 2008



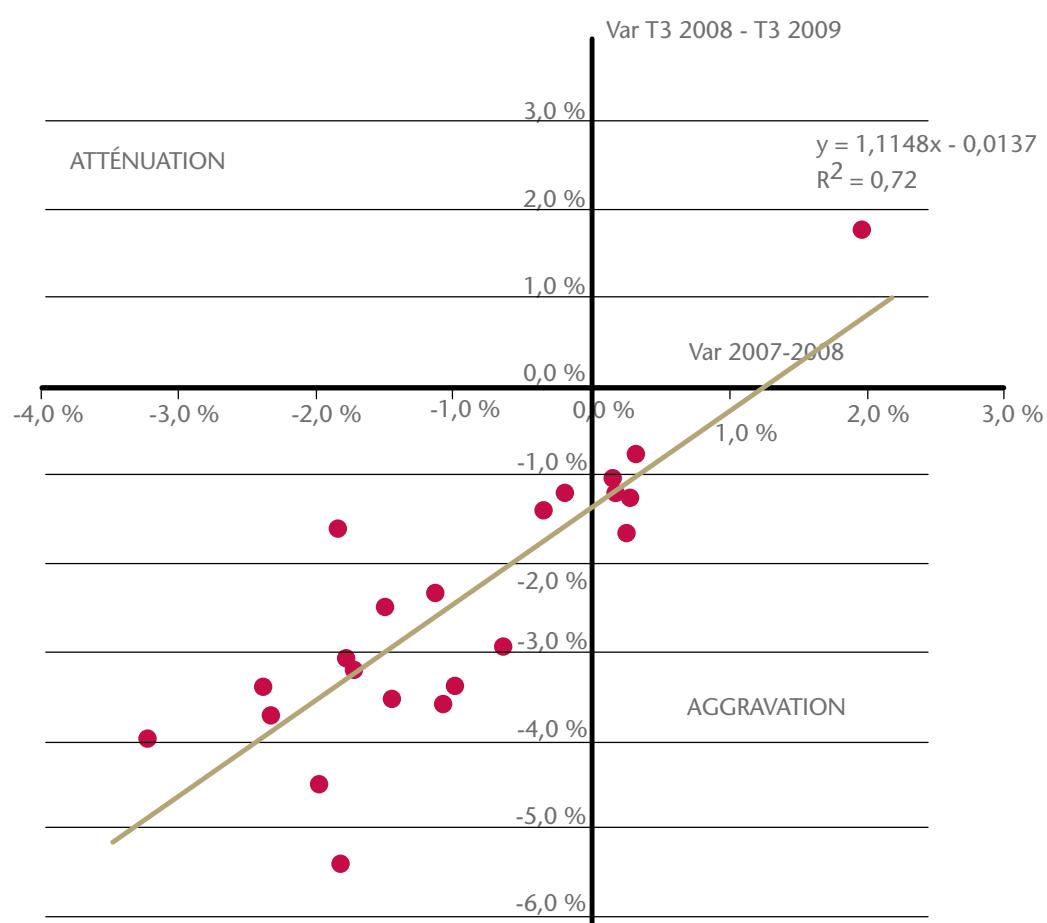
Sources : d'après SoeS & Insee

■ L'évolution de l'emploi dans les régions françaises en 2008-2009

La difficulté dans l'analyse, en mars 2010, de l'évolution de l'emploi, détaillé par secteur et territoire, tient au fait que l'on ne dispose de données détaillées que sur 2008. Pour 2009, on ne disposait que de données globales pour les trois premiers trimestres sans détail sectoriel.

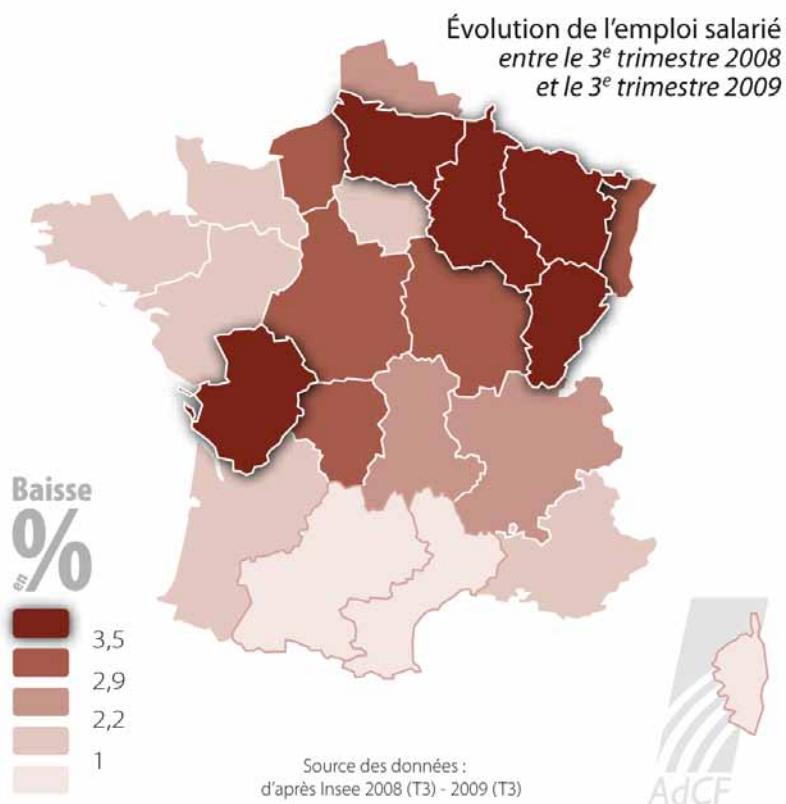
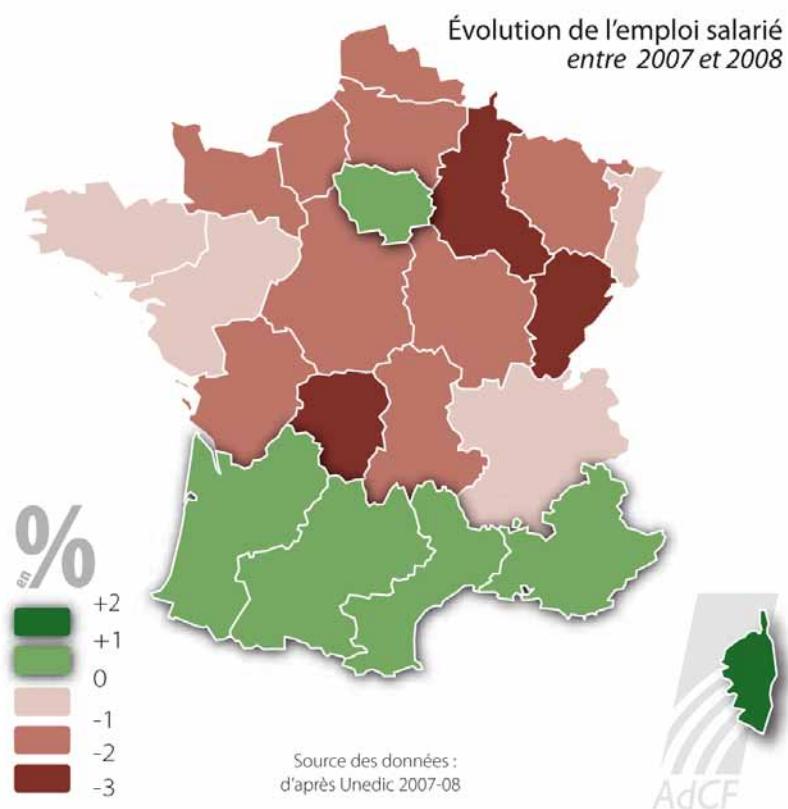
On peut cependant comprendre ce qui s'est passé en menant une analyse comparée entre 2007-2008 et 2008 (T3) et 2009 (T3). Comme le montre le **graphé 7**, on observe une corrélation régionale significative entre les évolutions régionales des deux périodes.

Graphe 7: Corrélation entre les taux de variation de l'emploi des régions en 2007-2008 et 2008 (T3)-2009 (T3)



Sources : d'après Unedic sur 2007-2008 et Insee sur 2008(T3)-2009(T3)

Cartes I2: Évolution de l'emploi salarié des régions
2007-2008 (Unedic) et 2008 (T3)-2009 (T3) (Insee)



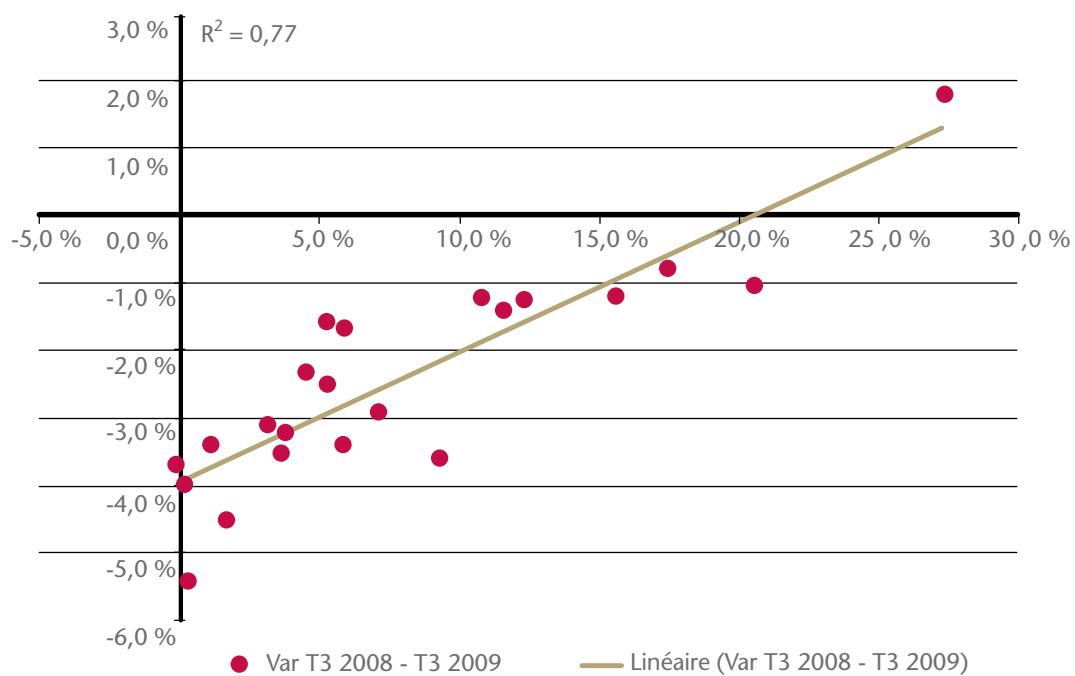
Cette corrélation établie, il devient moins douteux d'utiliser les leçons de 2008 (qui peuvent être détaillées) pour parler de ce qui s'est passé sur l'ensemble de la période 2008-2009.

Les **cartes 12** cartographient cette corrélation : où l'on voit que – sur cette période – l'Île-de-France «s'en sort» mieux, ou moins mal, que la moyenne, les cinq régions du Sud, la Bretagne et les Pays de la Loire également. Se trouvent systématiquement pénalisées les régions d'un cône centre-Nord-Est, partant de Poitou-Charentes, Centre, Limousin, Bourgogne, Franche-Comté, Haute Normandie, jusqu'aux quatre régions du Nord-Est (à l'exception du Nord-Pas de Calais, qui semble moins affecté en 2009).

Ces cartes peuvent être comparées à la carte fournie plus haut (**carte 1**) sur la structure des moteurs du développement des territoires. De façon, certes, impressionniste, se dessine une similarité entre les territoires les plus dépendants des bases productives et les régions dont l'emploi est le plus pénalisé.

Une autre caractéristique forte de la géographie du choc sur l'emploi des régions tient au fait que l'on y observe une très forte corrélation ($R^2 = 0,77$) entre les variations de l'emploi salarié sur la période 2000-2007 et l'évolution des quatre trimestres sinistres entre fin 2008 et fin 2009 (**graphe 8**). En d'autres termes, cela signifie que la crise se comporte comme une bonne prédateuse et s'attaque de préférence aux régions les moins dynamiques. Le choc apparaît ainsi se concentrer sur les régions dont la dynamique de l'emploi était déjà la plus faible dans les années passées.

Graphe 8: la corrélation entre évolution de l'emploi salarié des régions 2000-2007 et 2008 (T3) - 2009 (T3)



Sources : d'après Unedic sur 2007-2008 et Insee sur 2008(T3)-2009(T3)

Tableau 8 : les emplois salariés dans les régions françaises 2008 (T3)-2009 (T3)

	2009 T3 (30-09-09)	2008 T3 (30-09-08)	Variation 2008- T3 / 2009-T3	Variation 2008- T3 / 2009-T3
Lorraine	512 200	541 500	-29 300	-5,4 %
Picardie	401 800	420 800	-19 000	-4,5 %
Franche Comté	273 900	285 300	-11 400	-4,0 %
Champagne-Ardennes	304 300	316 000	-11 700	-3,7 %
Poitou-Char	380 900	395 100	-14 200	-3,6 %
Haute Normandie	459 900	476 700	-16 800	-3,5 %
Alsace	511 500	529 500	-18 000	-3,4 %
Limousin	150 700	156 000	-5 300	-3,4 %
Bourgogne	383 600	396 400	-12 800	-3,2 %
Centre	608 400	628 000	-19 600	-3,1 %
Rhône-Alpes	1 723 500	1 775 300	-51 800	-2,9 %
Auvergne	297 200	304 800	-7 600	-2,5 %
Nord-Pas de Calais	972 000	995 200	-23 200	-2,3 %
France métropolitaine	16 319 700	16 691 400	-371 700	-2,2 %
Île-de-France	4 082 700	4 151 800	-69 100	-1,7 %
Basse Normandie	344 300	349 800	-5 500	-1,6 %
Bretagne	740 000	750 600	-10 600	-1,4 %
Aquitaine	738 000	747 400	-9 400	-1,3 %
Pays de la Loire	951 200	963 000	-11 800	-1,2 %
PACA	1 219 400	1 234 200	-14 800	-1,2 %
Languedoc	522 600	528 100	-5 500	-1,0 %
Midi-Pyrénées	678 900	684 300	-5 400	-0,8 %
Corse	62 700	61 600	1 100	1,8 %

Source: Pôle Emploi

De façon générale, ces évolutions sont conformes au modèle « productivo-résidentiel » : ce sont les vieilles régions industrielles du Nord-est, déjà ralenties, qui souffrent le plus : Lorraine, Picardie, Franche-Comté... (tableau 8), et les régions dynamiques à forte composante résidentielles qui s'en sortent le mieux : la Corse (où l'emploi progresse !), Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Provence-Côte d'Azur...

Deux régions ont un comportement inattendu : l'Île-de-France, d'une part, qui fait un peu mieux, ou un peu moins mal que la moyenne nationale (avec -1,7 % contre -2,2 % pour la moyenne française) et le Nord-Pas de Calais, dont le recul de l'emploi est, en termes relatifs, à peine plus fort (-2,3 %) que la moyenne nationale. Au regard de ce qu'avait été leur réaction à la crise de 1993, on peut être surpris de constater que la crise actuelle y a été plutôt amortie.

On peut penser que cela tient au fait, comme on va le voir plus bas, que la crise a frappé plus fortement les secteurs productifs traditionnels et a – au moins jusqu'à aujourd'hui - plutôt épargné les secteurs métropolitains à haute valeur ajoutée. La région du Nord-Pas de Calais, qui s'est banalisée au fil des décennies passées n'est plus véritablement une région industrielle (avec, en 2004, 6,5% des emplois industriels français pour 6% de l'emploi salarié), ce qui la protège aujourd'hui d'un choc sur l'industrie. L'Île-de-France, dont on a déjà dit qu'elle avait été la région ayant, de loin, le plus détruit d'emplois industriels dans les quinze années passées¹, bénéficie aussi de cet effet mais également du fait qu'elle concentre de nombreuses activités à haute valeur ajoutée qui ont été jusqu'à présent épargnées. Par exemple, pour le secteur automobile francilien, le choc n'a porté que sur la zone d'emploi de Poissy, dernier lieu de production dans la région, mais peu ou pas dans les secteurs de la recherche automobile (comme le technocentre de Renault dans la zone d'emploi de Saclay).

■ ■ ■ L'évolution de l'emploi selon les secteurs d'activité

En mars 2010, on disposait sur la période 2007-2008 de données sectorielles et territoriales détaillées de l'évolution de l'emploi salarié privé.

Le **tableau 9** rend compte des secteurs (selon une nomenclature en 700 secteurs) qui ont le plus souffert entre le 31 décembre 2007 et le 31 décembre 2008. On voit que ce sont avant tout les secteurs industriels qui ont enregistré les plus forts reculs de l'emploi, avec des taux de variation parfois impressionnantes : en un an, les industries de l'équipement automobile, de fabrication d'ordinateurs, des «vêtements de dessous» ou de la chaussure enregistrent des reculs de leur emploi entre 10 et 15 % !

Le travail temporaire est la première victime, avec un recul de 22 %. On sait que le plus gros de ces réductions est le fait de l'intérim dans l'industrie et le bâtiment. On retrouve également des secteurs de services très pénalisés, comme l'immobilier, la messagerie ou le commerce de gros.

Le plus gros des pertes, on le voit, concerne des secteurs d'activités plutôt banals et peu métropolitains.

Si l'on étudie les secteurs qui ont le moins souffert de réductions d'emplois cette année-là, on trouve justement un nombre important de secteurs «métropolitains» : «ingénierie et études techniques» : +5 %, «conseil en système informatique» : +6 %, «conseil pour les affaires et la gestion» : +5 %, mais aussi des secteurs tournés vers la consommation des ménages : «aide à domicile» : +9 %, «restauration de type rapide» : +6 %, «supermarchés» : +2 %, «hébergement médicalisé pour personnes âgées» : +5 %, «restauration traditionnelle» : +1 %, etc.

¹ - En décembre 1989, on trouve en Île-de-France 19% de l'emploi industriel du pays. Entre 1989 et 2004, la région perd 328 000 emplois industriels, soit 41% des pertes nationales ! Le taux de variation de l'emploi industriel de la région, de -37% est véritablement spectaculaire : la deuxième région la plus pénalisée, la Lorraine, n'ayant perdu «que» 24% de ses emplois industriels (- 53 000 emplois) et le Nord-Pas de Calais, 22% (-71 500 emplois). La région Île-de-France, dans laquelle on trouve 22% des salariés français ne compte plus, en 2004, que 15% des emplois industriels du pays.

Tableau 9 : les secteurs ayant subi les plus fortes réductions d'emploi salarié privé en 2007-2008

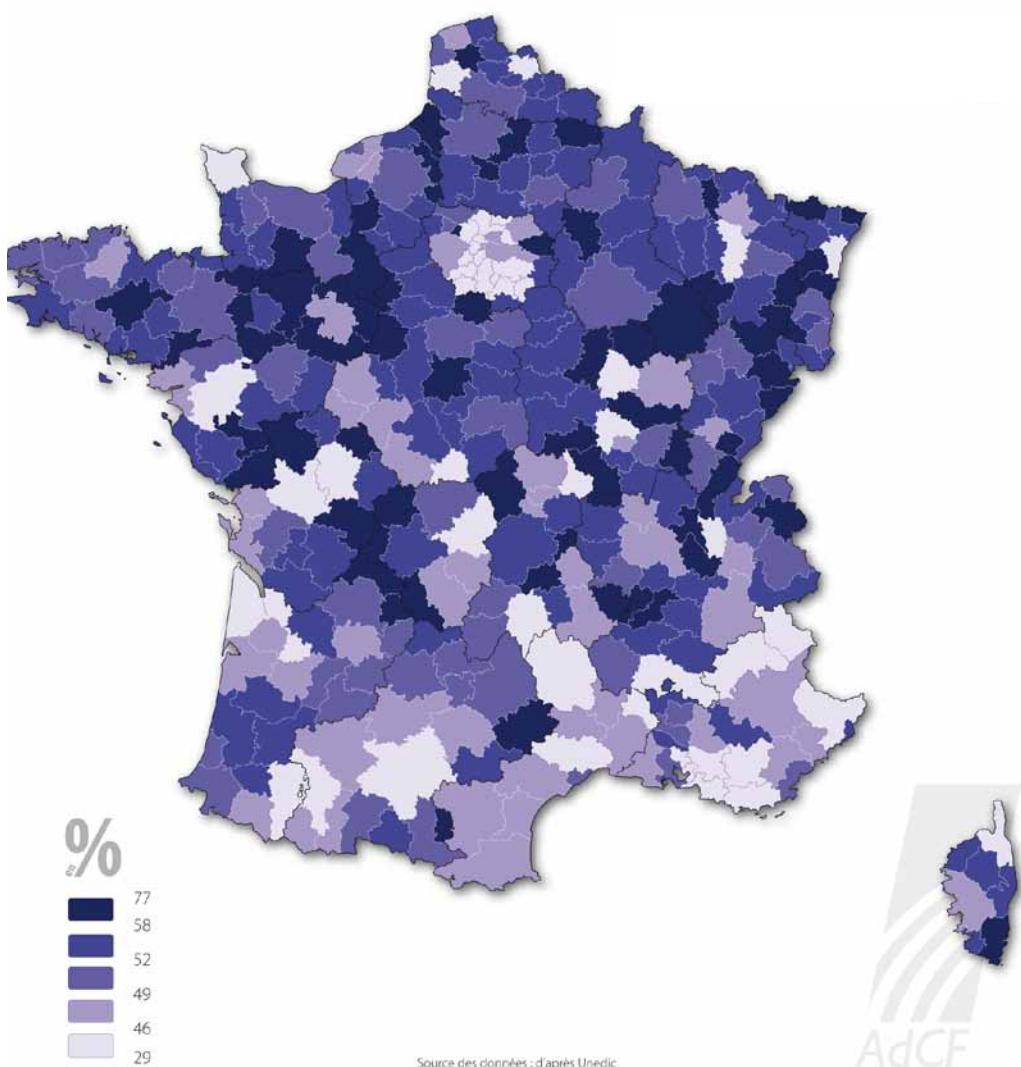
	Variation 2007-2008 (effectifs)	Variation 2007-2008 (en %)
Activités des agences de travail temporaire	-154238	-22%
Fabrication d'équipements électriques et électroniques automobiles	-2015	-15%
Gestion des retraites complémentaires	-2237	-14%
Fabrication de chaussures	-1171	-12%
Activités photographiques	-1266	-12%
Fabrication d'ordinateurs et d'équipements périphériques	-1664	-12%
Activités des marchands de biens immobiliers	-1033	-11%
Fabrication de vêtements de dessous	-1037	-10%
Agences immobilières	-8534	-9%
Fabrication de moteurs et turbines, à l'exception des moteurs d'avions et de véhicules	-1505	-9%
Fabrication de vêtements de dessus	-2524	-9%
Fabrication de papier et de carton	-1822	-9%
Autres activités de nettoyage	-1582	-8%
Distribution sociale de revenus	-3534	-8%
Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	-1052	-8%
Fabrication de cartes électroniques assemblées	-1582	-7%
Commerce de gros (commerce interentreprises) de matériel électrique	-2366	-7%
Restauration collective sous contrat	-3512	-7%
Messagerie, fret express	-2952	-6%
Fabrication de verre creux	-1482	-6%
Construction de véhicules automobiles	-8418	-6%
Débits de boissons	-2915	-6%
Fabrication d'équipements de communication	-1742	-6%
Commerce de gros (commerce interentreprises) d'ordinateurs, d'équipements informatiques périphériques et de logiciels	-1898	-5%
Autre imprimerie (labeur)	-3051	-5%
Fabrication d'autres articles en caoutchouc	-1374	-5%
Édition de journaux	-1492	-5%
Fabrication de composants électroniques	-1695	-5%
Sidérurgie	-1433	-4%
Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	-1379	-4%
Télécommunications filaires	-1601	-4%
Fabrication de jeux et jouets	-992	-26%

Sources : d'après Unedic

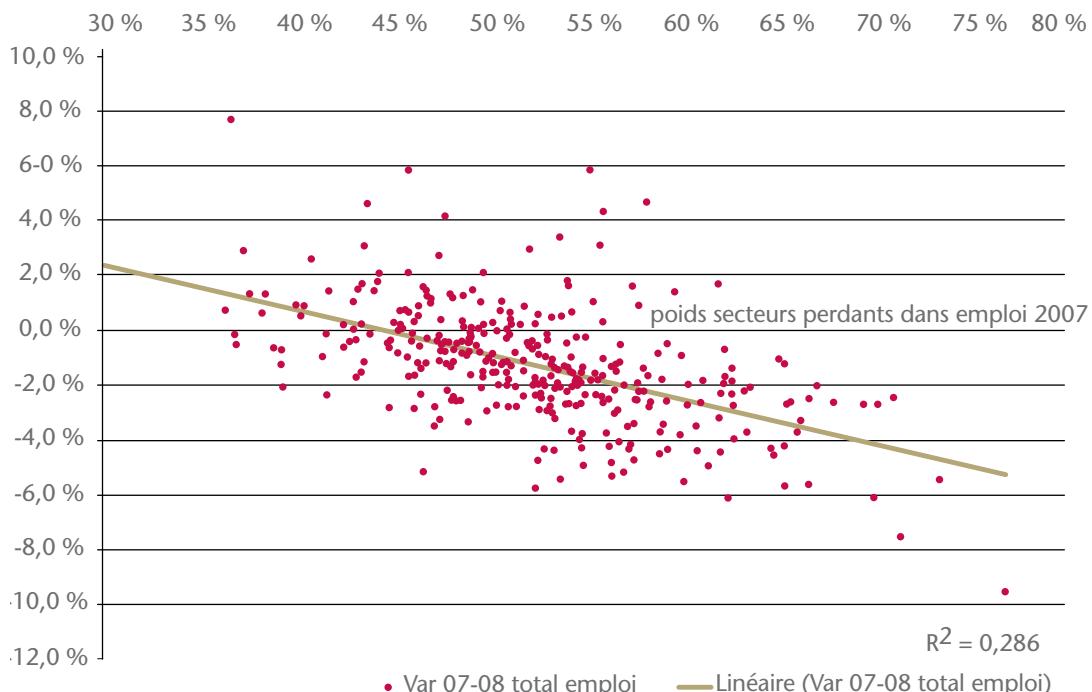
Les secteurs qui ont le plus perdu d'emplois ont une géographie particulière, comme le montre la **carte 13**. On les retrouve systématiquement concentrés dans les territoires spécialisés dans les bases « productives » (**voir carte 1**).

On vérifie dans cette carte que les zones d'emploi de l'Île-de-France, à part celle de Poissy, est peu spécialisée dans les activités les plus vulnérabilisées par la crise. Le **graphique 9** montre une bonne corrélation entre les poids des secteurs perdants dans l'emploi local et la variation de l'emploi total entre 2007 et 2008. Durant cette année, toutes les zones d'emploi n'ont pas régressé. Comme le montre la **carte 13**, de façon générale, les métropoles, moins vulnérabilisées par la structure de leur emploi, ont non seulement mieux résisté, mais progressé : l'Île-de-France voit son emploi salarié privé augmenter de 0,9%, on l'a dit, mais aussi les zones d'emploi de Lille (+0,9%), Lyon (+0,7%), Toulouse (+1,4%), Rennes (+0,1%), Strasbourg (+0,3%), Nantes (+1,7%)... De façon générale, si l'on prend les plus grandes zones d'emploi françaises (correspondant aux plus grandes villes), la crise ne s'est pas faite sentir sur l'emploi salarié privé. On ne trouve de repli de l'emploi que dans les zones pesant d'un poids secondaire dans l'emploi national : Grenoble, qui est au dixième rang des zones d'emploi de Province (-1,1%), Nice (-0,6%), St-Etienne (-1,8%), Caen-Bayeux (-1,2%), Clermont-Ferrand (-1,1%), Orléans (-2,1%), Cannes-Antibes (-0,1%)...

Carte 13: Part des emplois salariés privés liés aux secteurs d'activité touchés par la crise (2007 - 2008)
Pourcentage par zone d'emploi



Graphe 9: Corrélation entre le poids des secteurs perdants dans l'emploi local et la variation de l'emploi total entre 2007 et 2008 (variation de l'emploi salarié privé au sein des zones d'emploi)

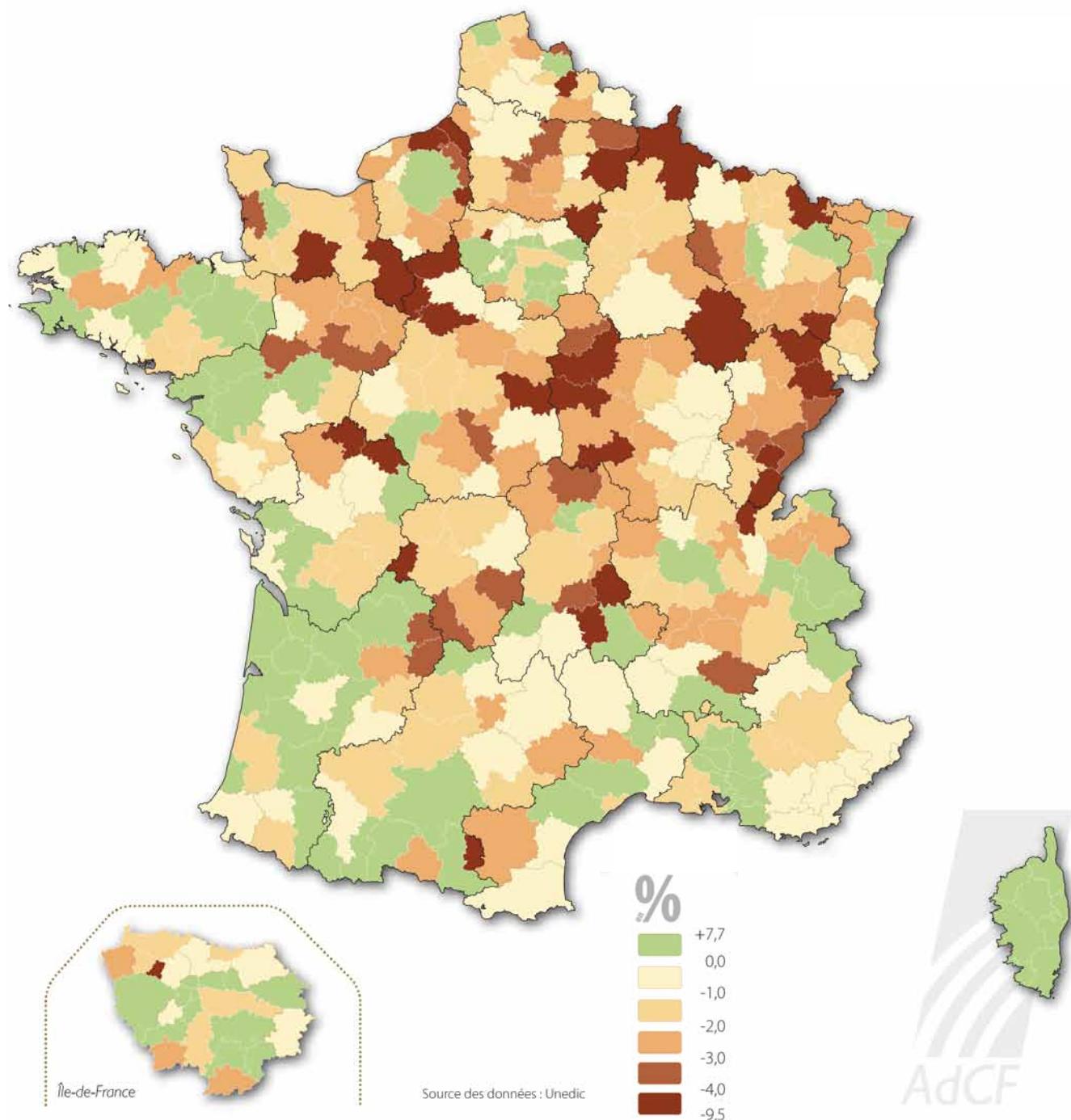


Sources : d'après Unedic

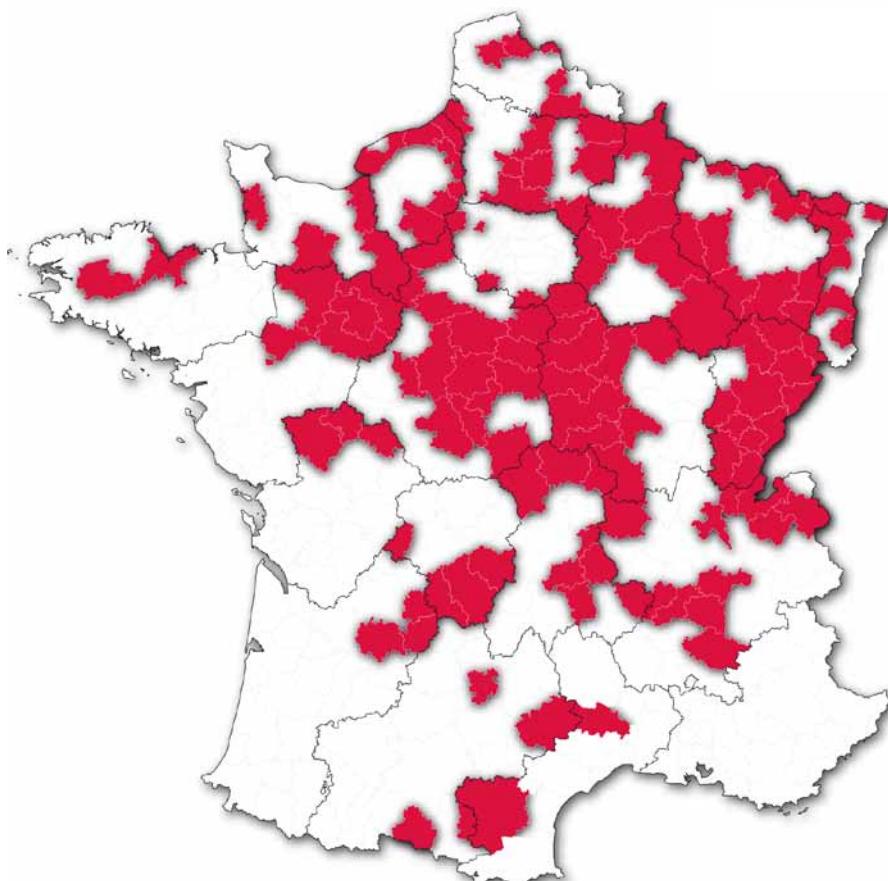
Se retrouvent également dans les zones les moins vulnérables – et qui ont vu progresser leur emploi – un grand nombre de zones «résidentielles» du Sud: Briançon (+3,1%), Sartène-Propriano (+3%), Sud-des-Landes (+2,1%), Drôme-Ardèche-Sud, Mont-de-Marsan, Nord-du-Lot, Lannemezan...

On est donc face à une situation complexe, notamment au regard de ce qui avait été observé lors de la crise de 1993. À l'époque, et clairement, c'étaient les territoires les plus productifs, bassins industriels et métropoles, qui avaient le plus souffert, les territoires «résidentiels» n'étant que marginalement affectés. Dans la crise actuelle, au vu des tendances sectorielles et géographiques de la période 2007-2009 (comme on a essayé de le montrer plus haut), la première grande différence tient à la bonne résistance des métropoles (dont on a vu le maintien face à une crise pourtant plus violente encore). La question qui se pose évidemment est de savoir si l'on observera la même chose sur 2010 et après... Les territoires les plus pénalisés sont, cette fois-ci, les bassins industriels de petite taille. Ce sont ces territoires qui, probablement, poseront le plus de problèmes à l'avenir: en effet, on observe depuis une quinzaine d'années que lorsque l'emploi industriel recule il ne revient jamais à son niveau antérieur: ce qui est perdu l'est, à coup sûr, définitivement, contrairement aux emplois de la construction ou des services qui font preuve d'une bonne résilience dans le temps (**voir tableau annexe 1**). C'est dans ces territoires que le choc industriel a été le plus violent et c'est là que le choc conjoncturel joue le plus puissamment son rôle d'accélérateur structurel. **La carte 15** présente ces zones particulièrement vulnérabilisées et qui se situent généralement dans le quart Nord-Est du pays.

Carte 14 : Évolution de l'emploi salarié privé 2007-2008 dans les zones d'emploi



Carte 15 : Les zones d'emploi qui ont perdu le plus d'emplois salariés privés en 2007-2008 (plus de 2%)



Sources des données : Unedic



Pertes supérieures à 2%

Autre nouveauté : les territoires les plus résidentiels ne sont pas forcément protégés : Nice et Cannes, par exemple, comme on l'a vu, ont souffert d'un recul de l'emploi. On peut penser que cette inflexion, comme on l'a vu dans l'analyse des secteurs, tient au retournement des pratiques touristiques marchandes (les arrivées de touristes étrangers en hébergement marchand se sont effondrées au début 2009¹), au choc sur les métiers de l'immobilier, au fort ralentissement de la construction (plus fort encore dans les zones à forte attractivité résidentielle), ainsi qu'à l'absence probable d'apports significatifs d'emplois publics qui, en 1993, accompagnaient le développement démographique rapide des territoires résidentiels.

Le **tableau 10** rapproche les types de territoires, selon la structure de leurs bases économiques, et l'évolution de l'emploi 2007-2008. On y retrouve confirmées les leçons exposées plus haut : les territoires « productifs » sont ceux qui souffrent le plus. Ce sont ces territoires très dépendants de la production industrielle et qui, n'ayant pas ou peu de fonctions publiques (chef-lieu), n'ont pas d'amortisseur par les revenus publics. Mais la catégorie « productif-social » ou « productif-public-social », dans laquelle on retrouve les grandes métropoles, s'en sort beaucoup mieux, comme on l'a vu, du fait d'une structure moins vulnérable.

¹ - De façon générale, les régions qui ont enregistré les plus fortes baisses de nuitées touristiques se situent dans l'est : Nord-Pas de Calais, île-de-France, Bourgogne, Rhône-Alpes et Provence-Côte d'Azur. A l'Ouest, il n'y a que Midi-Pyrénées qui ait connu un choc comparable... La Picardie est la seule région dans laquelle, en 2009, les nuitées ont progressé ! On retrouve ici un mécanisme déjà abordé sur l'affaire des constructions de logements : ce sont les territoires les plus attractifs sur le plan touristique qui ont le plus souffert.

Les territoires les plus frappés sont ceux du type «social», situés pour l'essentiel dans le Nord-est français et qui étaient déjà, avant la crise, les plus mal en point: zones d'emploi de Roubaix-Tourcoing, du bassin houiller (Lorraine), Douaisis, Thionville, Lens-Hénin, Cambrésis, Romans, Longwy, Béthune... On peut penser, sans l'espérer, que ces territoires qui étaient hier de hauts lieux de production industrielle, préfigurent ce que peut être l'avenir des territoires du type «productif» évoqués plus haut.

Le type «productif-public» fait une mauvaise performance, avec des territoires souvent en positions intermédiaires entre les grandes métropoles modernes et les chef-lieux de départements productifs mais déprimés: on y retrouve Caen, Clermont-Ferrand, Metz, Le Mans, Besançon, Troyes, Colmar...

Les territoires résidentiels n'apparaissent pas comme fortement avantageés. Si les métropoles avaient «plongé», comme en 1993, ils apparaîtraient, relativement, protégés. Ce n'est pas le cas. Les territoires devant leur caractère résidentiel à la forte présence de navettes enregistrent un choc important (le troisième en intensité, derrière les territoires «social» et «productif»). Ce sont des territoires périurbains ou péri frontaliers comme Gisors, Santerre-Oise, Molsheim, Genevois-Français ou Saint-Louis. Ils perdent tous de l'emploi. La difficulté de l'analyse ici, tient au fait que l'on ne connaît pas encore l'évolution des actifs et des revenus dans ces territoires. L'évolution très négative que nous évoquons ne porte que sur les emplois au lieu de travail (et ne dit donc rien de l'évolution du nombre de navetteurs). L'analyse du chômage, plus bas, permettra de préciser ce point.

Tableau IO : Évolution de l'emploi salarié privé dans les types de territoires (selon la structure de leur base économique)

	Effectifs 2008	Var.2007-2008	Var.2007-2008
Moyen	1 166 995	-12 502	-1,1 %
productif	1 266 635	-32 034	-2,5 %
productif-public	2 270 229	-17 863	-0,8 %
productif-public (IdF*)	4 147 024	10 483	0,3 %
productif-public-social	2 703 450	-473	0,0 %
productif-résidentiel	90 697	-2 283	-2,5 %
productif-social	320 015	-372	-0,1 %
public	1 193 365	-8 129	-0,7 %
public-social	1 479 425	-6 067	-0,4 %
résidentiel	908 194	-6 649	-0,7 %
résidentiel-public	153 651	-1 448	-0,9 %
résidentiel-social	68 823	16	0,0 %
social	727 205	-15 749	-2,1 %
Total	16 495 708	-93 070	-0,6 %

*Île-de-France

	Effectifs 2008	Var.2007-2008	Var.2007-2008
Navette	186 824	-3 590	-1,9 %
Navette-Retraite	120 894	-930	-0,8 %
Navette-Tourisme	49 096	543	1,1 %
Retraite	261 044	-3 340	-1,3 %
Retraites-Tourisme	240 291	-990	-0,4 %
Tourisme	373 580	-2 057	-0,6 %
Reste du pays	15 357 049	-82 706	-0,5 %
Total	16 588 778	-93 070	-0,6 %

Sources : d'après Unedic & L'Oeil

Les territoires résidentiels spécialisés dans les retraites ne sont pas non plus favorisés et enregistrent une baisse de leur emploi plus rapide que la moyenne nationale. Ce sont pour la plupart des territoires d'accueil de retraités mais peu ou pas de touristes, c'est-à-dire des territoires faiblement dotés de facteurs d'attractivité résidentielle : Dax, Coutances, Cosne-sur-Loire, Crest-Die, Ganges-Le Vigan, Saint-Girons... Les pertes d'emplois dans les secteurs vulnérables n'y sont pas compensées par une économie résidentielle dynamique.

Seuls semblent relativement protégés la trentaine de territoires résidentiels touristiques ou associant tourisme et retraites. Parmi ces zones d'emploi, 18 ont une évolution de l'emploi plus favorable que la moyenne nationale. À l'exception de Berck-Montreuil et de Vendée-Ouest, elles se trouvent au Sud et en Corse : Porto-Vecchio, Calvi, Ghisonaccia, Briançon, Sartène-Propriano, Lannemezan, Lourdes, Tarentaise... On y trouve également des zones d'emploi correspondant à des villes importantes : Perpignan, Fréjus, Narbonne, Gap, Béziers...

Pour conclure ce chapitre sur l'emploi, on peut donc considérer que l'analyse détaillée de cette première partie de la crise rend moins compte d'une protection relative de secteurs résidentiels par rapport aux secteurs productifs, même si c'est un peu le cas, mais plutôt de la résistance des métropoles et du choc des territoires productifs traditionnels. A l'inverse de ce que l'on a observé sur les crises antérieures, durant lesquelles les « riches » souffraient plus que les « pauvres » (voir les travaux de Thomas Piketty), ces analyses donnent l'impression qu'il faudrait évidemment étayer par l'analyse de données plus précises à l'avenir, que cette crise a plutôt frappé les emplois et les territoires modestes et industriels et en large partie protégé les secteurs modernes, à haute valeur ajoutée et métropolitains. Beaucoup des activités modestes ou banales que l'on trouve aussi sur les territoires résidentiels ont également souffert, dans un contexte de ralentissement du tourisme et de la construction, ce qui produit finalement un effet d'amortisseur réel mais un peu décevant dans les territoires résidentiels.

Dit autrement, la lecture des cartes présentées montre, par un effet de surface, que le Nord a plus souffert que le Sud, qui a souffert aussi mais beaucoup moins, sans que l'on voie clairement, parce qu'elles occupent une plus faible superficie, que les métropoles s'en sortaient encore mieux.

■ ■ ■ L'évolution du chômage dans les zones d'emploi

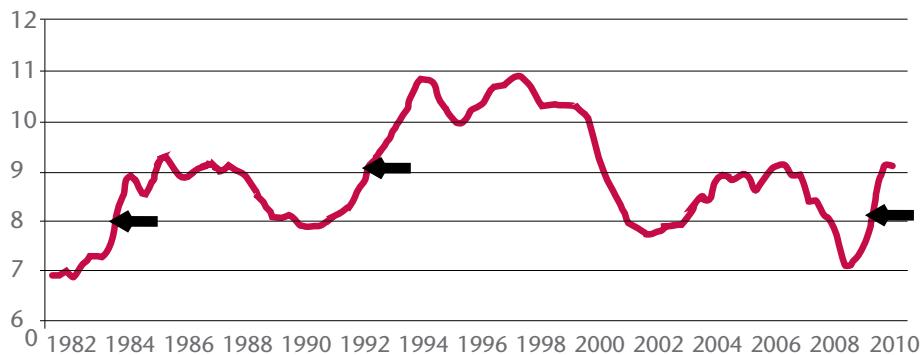
Pour terminer ce premier survol des impacts territoriaux de la crise, il est important d'en étudier, autant que possible, les impacts sociaux. On ne disposait pas, début 2010, de données précises et territorialisées sur l'évolution de la pauvreté ou des titulaires de minima sociaux en 2008 et 2009. Des responsables de budgets sociaux locaux ont certes fait état, dans nos auditions, d'enquêtes sur l'évolution de la pauvreté (et des interventions) dans l'année 2009, sans que l'on puisse en tirer une appréciation précise sur le rythme et encore moins la géographie de cette dégradation de la situation sociale. Est évoquée actuellement la question des centaines de milliers de chômeurs aujourd'hui en fin de droits, mais sans que l'on en connaisse la localisation.

Les statistiques de chômage, disponibles, grâce au Pôle emploi et à la DARES, en série trimestrielle de 1982 à 2009 (T3) permettent cependant de se faire une idée précise du déploiement territorial des effets sociaux de la crise.

Le **graphe 10**, qui porte sur 111 trimestres, montre que le taux de chômage que l'on connaît au troisième trimestre 2009 reste à un niveau inférieur à ce que l'on avait connu entre 1994 et 2000. Il semble que les données les plus récentes, début 2010, rendent compte d'une progression jusqu'à 10 %, ce qui reste inférieur aux valeurs observées dans les années 1990. On peut se demander si cette évolution relativement « favorable » ne tient pas à l'effet opportun d'amortisseur lié au début des départs massifs à la retraite des classes d'âge du baby-boom.

En revanche, ce qui est exceptionnel, c'est la brutalité du choc dans l'hiver 2008-2009 : entre 2008 (T4) et 2009 (T1), on observe la plus forte progression trimestrielle du taux de chômage depuis 1982. Sont frappés en priorité les hommes (+22 %) plutôt que les femmes (+9 %) et les moins de 25 ans (+23 %) plutôt que les 25-49 ans (+14 %) ou les plus de 50 ans (+13 %).

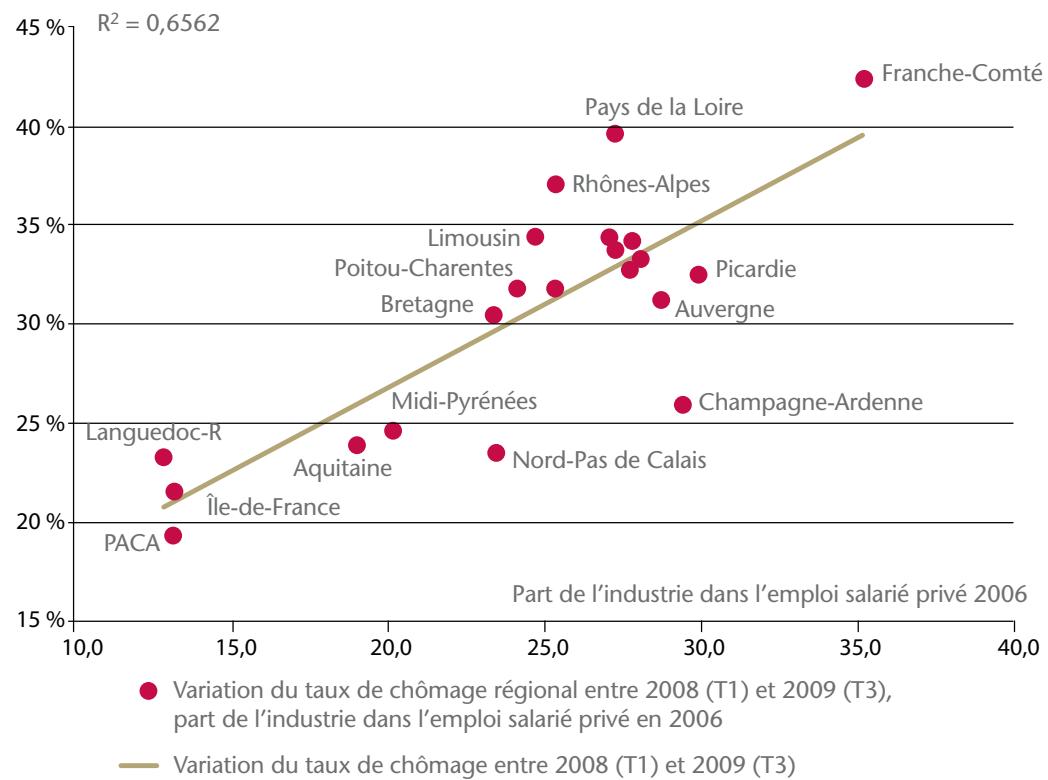
Graphe I0 : Évolution trimestrielle du taux de chômage national du 1^{er} trimestre 1982 au 3^e trimestre 2009



Sources : d'après Dares & Pôle Emploi

De nouveau, comme on l'avait vu pour l'emploi, la nature plus ou moins industrielle du tissu économique des territoires explique bien la variation du taux de chômage (**Graphe II**). La Franche-Comté apparaît comme la championne de la croissance du chômage (augmentation presque de moitié de son taux de chômage), alors que PACA, le Languedoc-Roussillon, mais aussi l'Île-de-France ne le voient varier qu'autour de +20 %.

Graphe II : Relation entre la part d'emploi industriel dans l'emploi des régions (2006) et la variation du taux de chômage, entre 2008 (T1) et 2009 (T3)



Sources : d'après Insee, Dares & Pôle Emploi

Les cartes 16-a et 16-b ressemblent à celles qui ont été présentées sur l'emploi : les cinq régions du Sud sont largement épargnées, l'Île-de-France, également, et le Nord-Pas de Calais. On y voit aussi qu'au pire moment, durant l'hiver 2008-2009, ce sont les régions très industrielles de l'est qui ont le plus souffert : Rhône-Alpes, Franche-Comté et Alsace, alors que sur sept trimestres, la variation semble bien plus étalée, relativement moins forte sur l'Alsace et Rhône-Alpes et relativement plus sur la Bretagne et les Pays-de-la-Loire. Ces différences suggèrent des effets complexes de diffusion de la crise, frappant d'abord les secteurs industriels puis s'attaquant à un nombre croissant d'autres secteurs.

L'Insee a publié en mai 2010 une note qui est venue confirmer, aux échelles régionale et départementale, ces analyses sur l'ensemble de l'année 2009 à partir des taux de chômage localisés¹. Selon son auteur, « les régions dans lesquelles l'emploi a été le plus préservé sont toutes spécialisées dans les activités tertiaires. Ainsi, entre début 2008 et fin 2009, l'emploi a relativement peu baissé (entre 2 % et 3 %) dans les régions où la part des emplois salariés dans les services marchands est la plus élevée : Île-de-France, PACA, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Aquitaine. Les emplois industriels ont également mieux résisté dans ces régions que dans les autres. C'est le cas notamment en PACA et Midi-Pyrénées (baisse de 3,5 % à 4,5 %) et dans une moindre mesure en Aquitaine, Languedoc-Roussillon et Île-de-France (baisse de 4,9 % à 5,7 %). »

L'Insee relève que le chômage a augmenté dans certains départements jusqu'à présent peu touchés (cf. encadré ci-après). Connue pour ses bonnes performances dans le domaine de l'emploi au cours de la dernière décennie, la Vendée a vu son taux de chômage augmenter de 3,2 points entre le 1^{er} trimestre 2008 et le 4^e trimestre 2009, passant de 5,2 % à 8,4 %.

Analyse de l'évolution du taux de chômage par l'Insee à partir de la « maille » départementale (Insee, mai 2010)

« Entre début 2008 et fin 2009, le taux de chômage en France a augmenté de 2,4 points, passant de 7,2 % à 9,6 %. Cette progression a touché l'ensemble des départements, mais de manière différenciée (**Voir les cartes 16-c et 16-d**), creusant ainsi de 1,5 point l'écart entre le taux de chômage le plus faible et le plus élevé.

Parmi les départements dans lesquels l'augmentation a été la plus forte se trouvent des départements peu touchés avant la crise : trois départements spécialisés dans l'industrie (l'Ain, la Vendée et le Jura), ainsi que la Haute-Savoie, qui a perdu 12 % de ses emplois industriels au cours de la période 2008-2009.

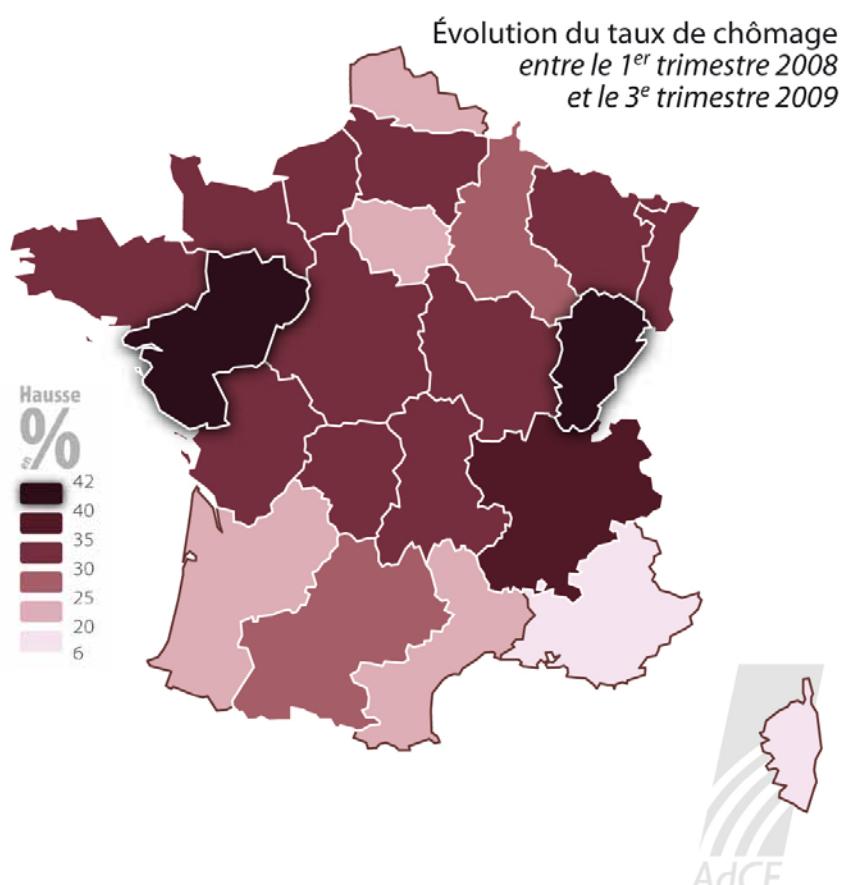
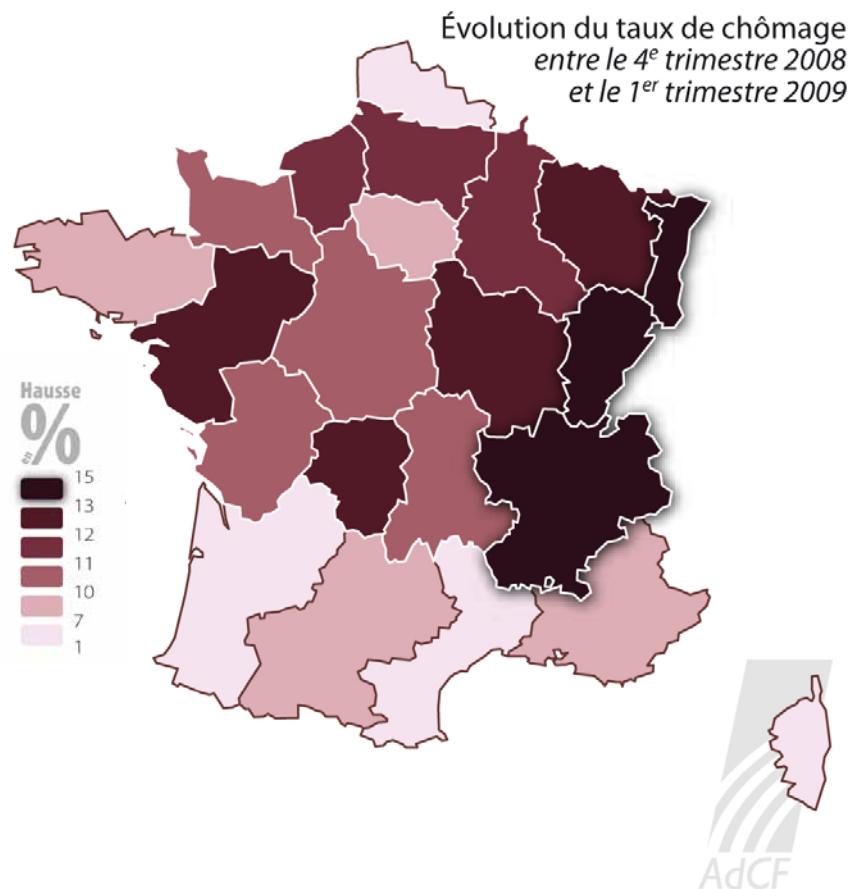
L'augmentation du chômage a également été importante dans des départements déjà fortement touchés. C'est le cas de certains départements dans lesquels les services non marchands et l'économie présente* sont assez développés comme le Gard, l'Aude et les Pyrénées-Orientales. Dans ces trois départements de la région Languedoc-Roussillon, l'emploi a baissé dans la construction et dans l'industrie, ainsi que dans l'intérim. Deux autres départements sont dans la même situation, avec un taux de chômage parmi les plus élevés et qui se détériore encore : le Nord et l'Aisne, dans lesquels l'emploi industriel et l'intérim ont été fortement touchés. »

* L'économie présente regroupe les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Source : Stève Lacroix, « Les conséquences de la crise sur l'emploi dans les régions », division Statistiques régionales, locales et urbaines, Insee, N° 1295 – Insee Première, mai 2010

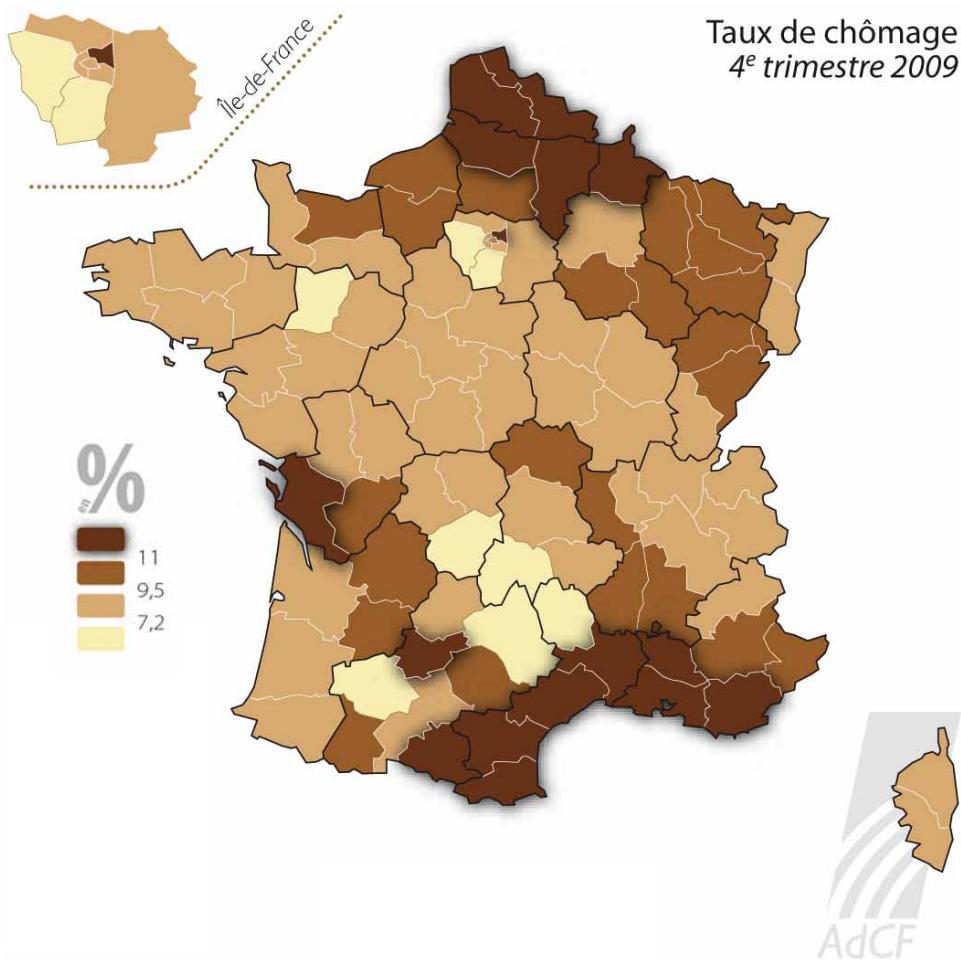
1 - Stève Lacroix, « Les conséquences de la crise sur l'emploi dans les régions », division Statistiques régionales, locales et urbaines, Insee, N° 1295 – Insee Première, mai 2010. L'Insee précise la nature et la provenance des sources : « Les estimations d'emploi sont une synthèse des sources administratives sur l'emploi. Elles permettent une couverture exhaustive de l'emploi total (salarié et non salarié). Elles sont exprimées en nombre de personnes physiques (et non en nombre de postes de travail). Elles sont ventilées à un niveau sectoriel et géographique fin. Les estimations trimestrielles localisées portent sur l'emploi salarié des secteurs marchands. Elles sont issues de l'exploitation des données des Unions pour le recouvrement des cotisations de la sécurité sociale et des allocations familiales (Urssaf). Ces données sont les plus sensibles aux variations conjoncturelles ».

Cartes I6: Variation du taux de chômage dans les régions et départements français entre le début de l'année 2008 et la fin de l'année 2009

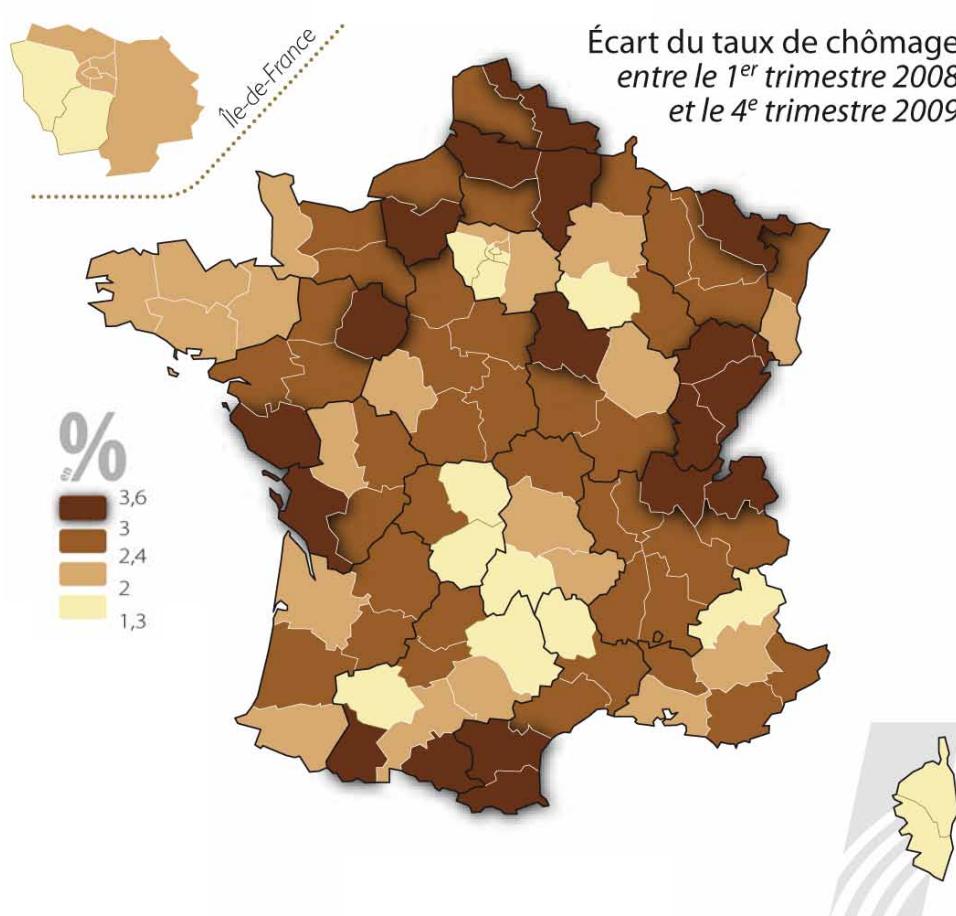


Sources : Dares & Pôle Emploi

Taux de chômage
4^e trimestre 2009



Écart du taux de chômage
entre le 1^{er} trimestre 2008
et le 4^e trimestre 2009



Sources : Dares & Pôle Emploi

Réalisées à l'échelle fine des zones d'emploi, les cartes 17 sont plus détaillées sur les quatre trimestres de 2008 (T2) à 2009 (T2). On retrouve une nouvelle fois cette géographie familière retracant un clivage Nord-Sud, proche de la typologie des territoires productifs ou résidentiels présentés plus haut.

La variation du taux de chômage sur cette période est extrêmement différente selon les zones d'emploi: on va, pour une variation moyenne de 29%, de moins de 10% au Sud (plusieurs zones emploi corses, Briançon, Gap, Digne, Ganges)... jusqu'à plus de 60% dans les zones emploi industrieuses de Oyonnax, Saint-Claude, la Vendée-Ouest, la Vallée de l'Arve ou Morteau.

L'Île-de-France est très protégée, avec une variation de seulement 19%. La plupart des zones d'emploi des grandes villes françaises observent des taux moins élevés que la moyenne:Toulouse (+21 %), Marseille-Aubagne (+12 %), Bordeaux (+18 %), Lille (+19 %), Strasbourg (+24 %)... même si certaines font exception, comme Lyon (+33 %), Rennes (+37 %), Nantes (+29 %)...

Le tableau 11 donne les variations moyennes (pondérées par les populations actives) des différents types de zones emploi. On y retrouve beaucoup des éléments qui émergeaient de l'analyse de l'emploi 2007-2008.

Le type de loin le plus pénalisé est, une nouvelle fois, le type «productif» pur. Nos «petits bassins d'emploi industriels» enregistrent en moyenne une variation de 43% de leur taux de chômage. Le modèle «productif-résidentiel» n'est pas significatif, car ne concernant que deux zones d'emploi, dont celle de la Vallée de l'Arve, dont l'industrie déjà ralentie est sinistrée par la crise.

De façon générale, les actifs des grandes villes («productif» combiné avec le «public» et/ou le «social») sont globalement moins affectés, sauf, comme on l'avait vu pour l'emploi, les villes intermédiaires du modèle «productif-public». Le modèle «social» est moins pénalisé, pour la raison probable qu'il a, en quelque sorte, déjà touché le fond...

La forte dépendance au secteur public (modèles «public» et «public et social») assure aussi un amortisseur aux actifs de ces territoires (qui peuvent ainsi avoir une réduction relative plus importante de leur emploi que de leurs actifs occupés).

Le modèle résidentiel apparaît très protecteur, sauf pour les territoires résidentiels «navettes» qui enregistrent une forte variation de leur chômage (en moyenne +41%), du fait de la réduction de l'emploi dans les zones d'emploi auxquels ils ont accès: Genevois-Français (+48%), Molsheim (+46%), Gisors (+43%). À cet égard, il est frappant de constater que les différences de variation du taux de chômage, entre les zones d'emploi d'Île-de-France, sont corrélées à la distance à Paris, ce qui suggère, avec ce que l'on observe sur les territoires de «navettes», que ce sont les emplois occupés par ce type d'actifs, souvent modestes et vivant dans des territoires de faible accessibilité (et avec moins de liberté de changement de lieu d'emploi) qui ont le plus souffert et avec le coût social le plus élevé (après les actifs des zones productives sinistrées), et cela dans un contexte prévisible d'augmentation des coûts de transport.

Le modèle «tourisme» voit également son taux de chômage varier un peu plus rapidement qu'au niveau national. Ce sont des territoires dont l'économie touristique est plus dépendante du tourisme marchand (en hôtel et camping) que les territoires de résidences secondaires dans lesquels la fréquentation est moins élastique à la conjoncture: on retrouve dans cette catégorie Lourdes (+40%), La Vendée-Ouest (+38%), la Tarentaise (+38%) ou la Maurienne (+35%).

Cartes I7: Variation du taux de chômage entre 2008 (T2) et 2009 (T2) dans les zones d'emploi françaises

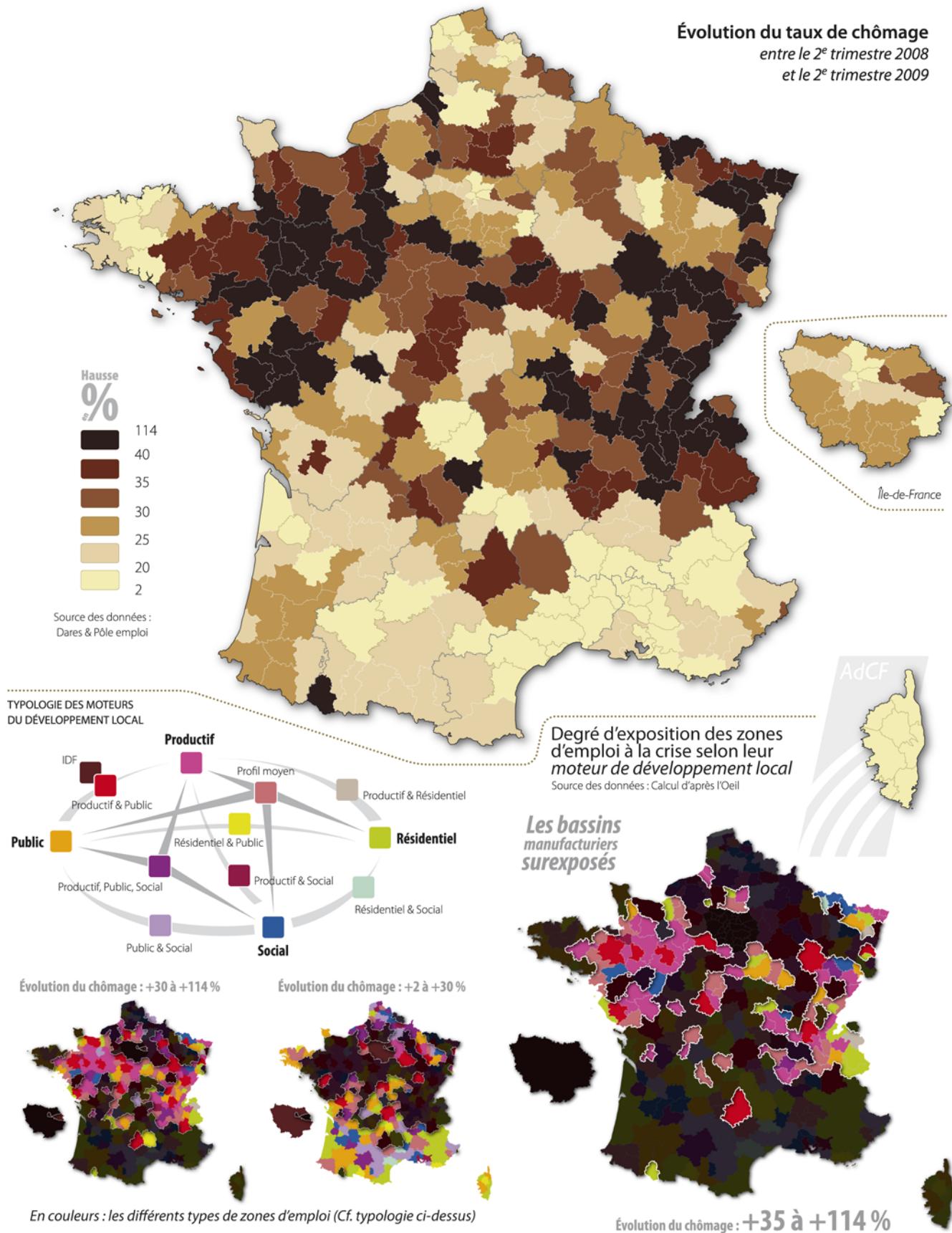


Tableau II: Variation du taux de chômage 2008 (T2)-2009 (T2) dans les types de territoires, selon la structure de leur base économique

	Variation Tx chômage 2008 (T2)-2009 (T2)		Variation Tx chômage 2008 (T2)-2009 (T2)
Moyen	31 %	Navette	40 %
productif	43 %	Navette-Retraite	28 %
productif-public	32 %	Navette-Tourisme	26 %
productif-public (IdF)	19 %	Retraite	21 %
productif-public-social	26 %	Retraite-Tourisme	21 %
productif-résidentiel	61 %	Tourisme	32 %
productif-social	22 %	Total	26 %
public	26 %		
public-social	21 %		
résidentiel	28 %		
résidentiel-public	17 %		
résidentiel-social	23 %		
social	27 %		
Total	29 %		

Sources : DARES & Pôle Emploi

Avant de tirer des conclusions (provisoires) des analyses présentées ici, on peut encore confirmer quelques-unes des leçons évoquées plus haut. Si l'on rapproche les qualifications d'emploi des différents types de territoires de la variation de leur taux de chômage (**tableaux 12-a et 12-b**), il apparaît clairement plusieurs corrélations simples.

Les territoires les plus pénalisés par la montée du chômage de l'année passée sont généralement ceux qui ont les plus fortes spécialisations dans les emplois d'ouvriers, qualifiés ou non, avec peu de cadres et d'ingénieurs.

Les territoires productifs qui s'en sortent mieux, avec une variation moins forte du taux de chômage qu'au niveau national, sont plutôt de grandes villes dotées d'actifs qualifiés (associant ingénieurs, cadres, techniciens, voire ouvriers qualifiés) ;

Les modèles « public » et « résidentiel » parviennent également à mieux contrôler le chômage grâce à l'emploi public, sanitaire et social et à la demande locale qui soutient les emplois, surreprésentés, du commerce, de l'artisanat, des services à la personne.

Tableau I2-a: Rapprochement entre la spécialisation de l'emploi dans certaines qualifications choisies (2006) et la variation du taux de chômage 2008 (T2)-2009 (T2)

Type résidentiel	Cadres administratifs et commerciaux de l'entreprise	Ingénieurs et cadres techniques	Techniciens	Contremaîtres et agents de maîtrise	Ouvriers qualifiés de type industriel	Ouvriers qualifiés de type artisanal	Ouvriers non qualifiés de type industriel	Var. Tx chômage 2008(T2) - 2009(T2)
Moyen	48	61	87	106	123	115	125	31 %
productif	47	66	101	112	181	109	199	43 %
productif-public	81	90	113	99	110	101	106	32 %
productif-public (Île-de-France)	217	191	103	87	49	78	51	19 %
productif-public-social	95	112	120	109	104	92	97	26 %
productif-résidentiel-	55	83	119	123	189	108	209	61 %
productif--social	70	102	125	138	141	97	129	22 %
public	56	52	93	94	105	116	98	26 %
public-social	72	63	85	96	87	101	83	21 %
résidentiel	45	38	69	96	92	129	95	28 %
résidentiel-public	47	55	81	86	59	118	51	17 %
résidentiel-social	40	30	56	95	83	111	84	23 %
social	53	52	85	116	137	110	145	27 %
Total	100	100	100	100	100	100	100	29 %

Type résidentiel	Cadres administratifs et commerciaux de l'entreprise	Ingénieurs et cadres techniques	Techniciens	Contremaîtres et agents de maîtrise	Ouvriers qualifiés de type industriel	Ouvriers qualifiés de type artisanal	Ouvriers non qualifiés de type industriel	Var. Tx chômage 2008(T2) - 2009(T2)
Navette	56	68	95	107	136	123	144	40 %
Navette-Retraite	43	42	77	98	99	119	105	28 %
Navette-Tourisme	47	45	72	109	114	141	92	26 %
Retraite	44	48	74	89	79	121	79	21 %
Retraites-Tourisme	45	29	57	87	63	118	70	21 %
Tourisme	44	36	69	100	98	135	97	32 %

Sources : Insee & DARES

Tableau I2-b : Rapprochement entre la spécialisation de l'emploi dans certaines qualifications (2006) choisies et la variation du taux de chômage 2008 (T2)-2009 (T2)

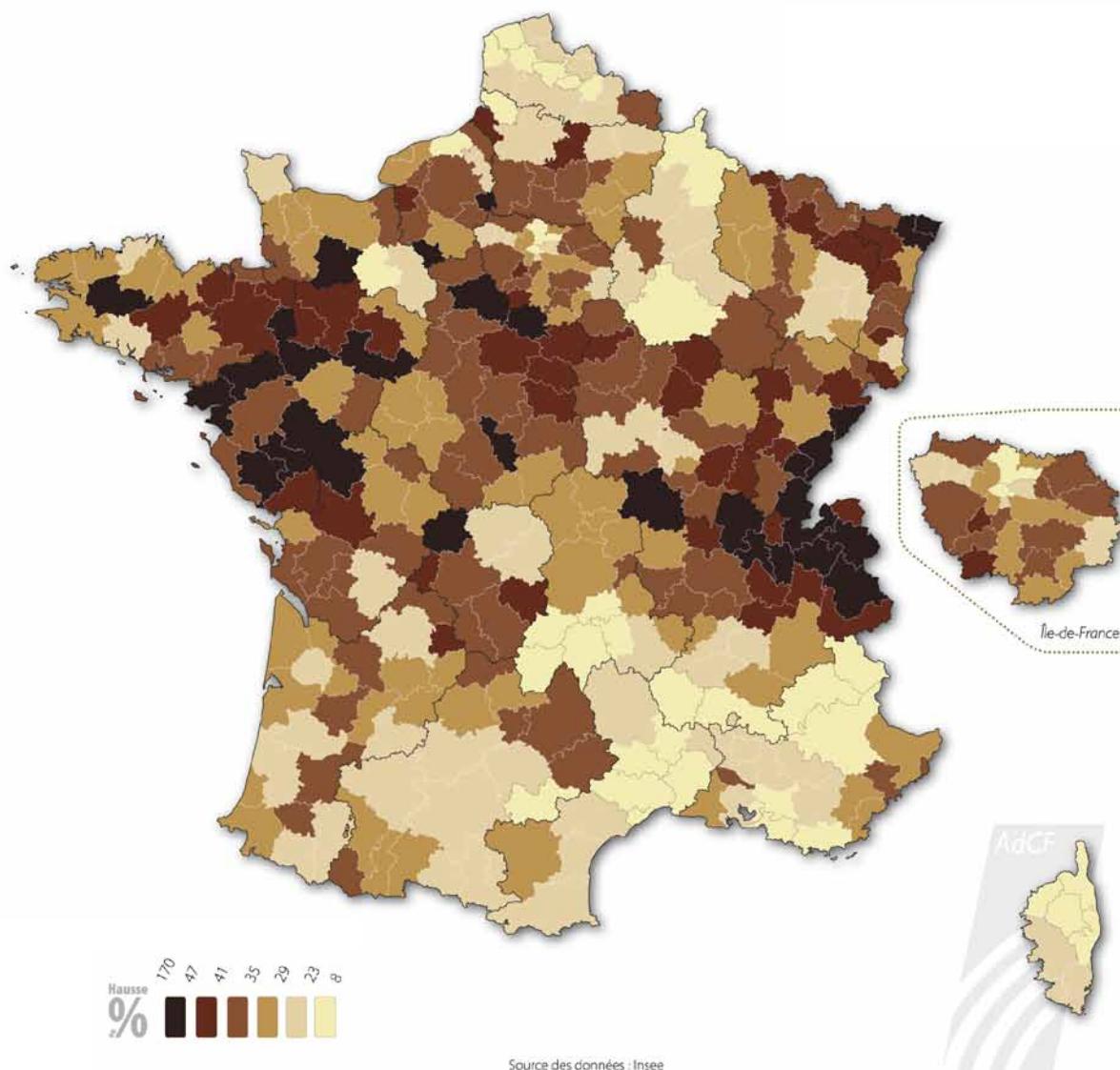
	Commerçants et assimilés	Professions libérales	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	Employés civils et agents de service de fonction publique	Employés de commerce	Personnels des services aux particuliers	Var. Tx chômage 2008(T2) - 2009(T2)	Var. Tx chômage 2008(T2) - 2009(T2)
Moyen	128	88	99	105	99	114	31 %	31 %
productif	96	67	78	89	92	99	43 %	43 %
productif-public	82	86	102	102	102	94	32 %	32 %
productif-public (Île-de-France)	81	129	85	83	90	93	19 %	19 %
productif-public-social	85	100	108	99	102	92	26 %	26 %
productif-résidentiel-	119	88	75	68	104	101	61 %	61 %
productif--social	101	86	89	98	91	91	22 %	22 %
public	106	89	112	117	104	104	26 %	26 %
public-social	113	113	124	116	107	102	21 %	21 %
résidentiel	166	98	102	110	110	125	28 %	28 %
résidentiel-public	153	110	127	131	101	109	17 %	17 %
résidentiel-social	179	107	120	124	111	118	23 %	23 %
social	105	81	104	106	114	109	27 %	27 %
Total	100	100	100	100	100	100	29 %	29 %

	Commerçants et assimilés	Professions libérales	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	Employés civils et agents de service de fonction publique	Employés de commerce	Personnels des services aux particuliers	Var. Tx chômage 2008(T2) - 2009(T2)	Var. Tx chômage 2008(T2) - 2009(T2)
Navette	109	96	94	90	110	121	40 %	40 %
Navette-Retraite	157	100	102	114	102	125	28 %	28 %
Navette--Tourisme	174	96	89	90	119	134	26 %	26 %
Retraite	154	105	112	123	101	113	21 %	21 %
Retraites-Tourisme	187	111	114	121	111	118	21 %	21 %
Tourisme	179	89	101	106	114	126	32 %	32 %

Sources : Insee & DARES

De nouvelles données sur les taux de chômage localisés à la zone d'emploi et portant sur le 4^e trimestre 2009 et le 1^{er} trimestre 2010 sont disponibles depuis le début de mois de juillet 2010. Elles sont accessibles en libre téléchargement sur le site Internet de l'Insee. À partir de celles-ci, l'AdCF a fait actualiser en septembre 2010 la cartographie de l'évolution du taux de chômage à l'échelle des zones d'emploi françaises. La **carte 18** dresse ainsi un bilan sur l'ensemble de la période allant du deuxième trimestre 2008 (avant le choc) au premier trimestre 2010 (T1).

Carte 18 : Variation du taux de chômage entre 2008 (T2) et 2010 (T1) dans les zones d'emploi françaises



Il ressort de ces données de plus long terme que des zones d'emploi moins «typées» ou moins spécialisées ont été «rattrapées» par les effets de la crise, avec une aggravation du chômage au sein des territoires au profil moyen ou même résidentiel. L'onde de choc s'est donc propagée de manière moins violente mais plus diffuse sur l'ensemble du territoire national. Le tournant de l'année 2008-2009 peut donc véritablement s'apparenter à un «sur-choc» qui a essentiellement frappé les bassins manufacturiers.

Synthèse et conclusions provisoires

La plupart des facteurs qui expliquent que la crise ait été moins forte en France que dans les autres pays industriels sont de bonnes nouvelles sur le court terme mais peuvent en être de moins bonnes à moyen terme. Nos protections conjoncturelles peuvent être aussi des faiblesses structurelles pénalisant l'avenir : poids des amortisseurs (retraites et emploi public, tous deux actuellement remis en cause) ; bouclier « résidentiel » de territoires protégés mais ne contribuant pas à l'amélioration de la compétitivité du pays ; croissance tirée plus qu'ailleurs par la consommation ; endettement et déficits publics ; et peut-être, mais c'est un réel débat, mise en tension des enjeux environnementaux avec ceux de la croissance...

Que retenir de l'analyse du « choc 2008-2009 » sur nos bassins d'emploi ? À l'issue de ce premier état des lieux, au sens propre, un certain nombre de conclusions apparaissent robustes. Elles ont été formulées de façon récurrente dans les pages précédentes, au fil de l'examen des différents indicateurs disponibles.

La grande différence entre cette crise, pour autant que l'on considère qu'elle s'achève, avec les deux grandes crises antérieures, tient au fait que les territoires productifs les plus modernes, dotés des activités à haute valeur ajoutée, s'en sont généralement mieux sortis que les autres. L'Île-de-France, qui jusqu'alors amplifiait les retournements conjoncturels, semble désormais mieux les amortir. On avait observé sur les années 1980 et 1990 qu'elle plongeait plus vite en période de crise et émergeait plus rapidement, la croissance revenue, conformément autres grandes métropoles mondiales comme Londres, New-York, Los Angeles, Tokyo... Plus précisément, on avait noté que l'accélération y était plus forte lors des récessions que dans les périodes de croissance, notamment du point de vue de l'emploi, ce qui expliquait un *trend* général plutôt ralenti. Si les observations présentées plus haut se confirmaient, cela pourrait signifier l'entrée dans une nouvelle ère pour cette région, faisant désormais preuve d'une nouvelle capacité d'amortissement des crises tout en conservant ses capacités de rebond lors du redémarrage macroéconomique.

On sait que les chocs à répétition tendent à réduire le rythme de croissance de moyen terme, du fait des effets de gaspillage des facteurs et des savoir-faire de production en période négative, ce qui ralentit la capacité à maximiser les gains en période de redressement. C'est, par exemple, ce qu'avancent les professionnels du bâtiment qui veillent à préserver une main-d'œuvre rare en période de vache maigre, sachant qu'ils auront de grandes difficultés à la reconstituer au prochain retournement. Si les métropoles et plus particulièrement la grande métropole française qu'est l'Île-de-France, expérimentent pour la première fois de tels effets d'amortisseur, c'est une bonne nouvelle qui contraste avec l'ensemble des mauvaises nouvelles présentées plus haut.

On peut penser que ce phénomène tient pour une bonne part au fait qu'après des décennies de discours récurrents sur le besoin « d'ajustement structurel » pour nos territoires, nos métropoles l'ont finalement opéré. On l'a vu, et beaucoup plus radicalement en Île-de-France que dans les autres grandes villes françaises, l'emploi manufacturier peu qualifié, le talon d'Achille de nos métropoles, a été significativement réduit alors que les activités de haute valeur ajoutée/qualification ont rapidement progressé.

Cette conclusion demande cependant à être soumise à l'épreuve de la vérification par les années 2010 et peut-être 2011. La crise n'est pas finie, loin s'en faut, tant du point de vue des menaces (vulnérabilisation des budgets publics, montée du prix des matières premières, concurrence exacerbée avec les pays émergents...) que des faits observés, notamment le chômage, qui continue aujourd'hui à augmenter... De plus, on avait observé, lors de la crise de 1993, que le choc avait d'abord été plus violent dans les territoires productifs non métropolitains, puis, avec un délai d'un an, s'était déplacé vers les métropoles, avec pour résultat que ce sont elles, et notamment l'Île-de-France, qui avaient finalement le plus souffert de l'ensemble de la période de crise (en termes de PIB et d'emploi).

La deuxième leçon majeure porte sur le sur-choc subi par nos territoires industriels. Il serait abusif de parler de « coup de grâce » (préférons l'expression « sur-choc »), mais la violence avec laquelle nos fameux systèmes productifs locaux industriels ont vu leurs activités frappées, pour l'essentiel dans la partie Nord du pays, suggère que la crise a été une vraie prédatrice en s'attaquant aux plus faibles. D'autant que, on l'a vérifié sur les décennies passées, les pertes d'activités industrielles, accélérées lors des récessions, sont des pertes définitives. Ce qui est perdu n'est jamais retrouvé. Il n'y a pas là de choc conjoncturel (qui suggèrerait que les emplois industriels feraient du yo-yo comme les autres secteurs), mais un choc structurel.

Il ne s'agit pas de prédire à coup sûr que ces zones « productives » d'aujourd'hui sont celles qui seront « sociales » demain, mais on peut sans risque de se tromper avancer que faute de restructurations profondes, ces territoires verront leur développement durablement ralenti.

Finalement, les territoires « résidentiels », grands privilégiés de la crise de 1993, se trouvent dans une situation certes globalement protégée (à part les territoires qui tirent des navetteurs leurs revenus résidentiels d'actifs qui sont presqu'aussi frappés que les territoires « productifs »), mais moins nettement que par le passé et relativement moins que les grandes métropoles modernes. Les chocs sur le tourisme, l'immobilier, la construction et la faible augmentation probable des emplois publics les ont certes affectés, mais n'ont pas empêché qu'une grande partie du Sud et de l'Ouest du pays, spécialisés dans la réponse à la demande des ménages, n'a finalement que peu souffert de ces deux années de crise « exceptionnelle ».

Pour autant, il ne s'agit que d'un « rapport d'étape », en début 2010. La France n'est pas aujourd'hui sortie de la crise et moins encore des différentes crises structurelles évoquées en introduction. Un certain nombre de signaux, sur l'emploi ou le chômage, semblaient clignoter au printemps 2010 qui, notamment, rendraient compte d'un certain décrochage de l'Île-de-France qui aurait connu une destruction d'emplois en fin 2009 plus forte qu'en Province...

Même si ces inquiétudes ont été dissipées au premier trimestre 2010 avec la parution des chiffres des taux de chômage localisés à l'échelle des zones d'emploi, une analyse plus fine, détaillée et territorialisée de la dynamique de l'emploi sur l'ensemble de l'année 2010 reste à conduire. Les données de l'UNEDIC n'étaient toujours pas disponibles à la fin de l'été 2010.

Dans sa note de mai 2010, l'Insee soulignait une reprise de l'emploi intérimaire en 2009, plus marquée en Franche-Comté, Champagne-Ardenne et Lorraine. Pouvant être considéré comme un indicateur avancé de la reprise économique, celui-ci repart à la hausse dès le deuxième trimestre 2009 dans la majorité des régions. En un trimestre, il augmente de 1,5 % en France et cette hausse a même atteint 15 % en Franche-Comté qui, on l'a vu, a été l'une des régions les plus affectées par le choc de 2008-2009.

« Entre le premier et le quatrième trimestre 2009, l'emploi intérimaire progresse dans l'ensemble des régions, sauf en Bretagne, où il se stabilise. Au sein des régions les plus touchées par la baisse de l'intérim, la reprise de cette forme d'emploi en 2009 est contrastée. Elle est plus importante en Franche-Comté, en Champagne-Ardenne, et, dans une moindre mesure, en Rhône-Alpes, Lorraine et dans le Centre », note ainsi l'Insee. Ce rebond apparaît plus faible dans d'autres régions comme la Bourgogne, la Picardie, la Basse-Normandie, ainsi que dans les Pays de la Loire, la Haute-Normandie et l'Auvergne. « La reprise de l'activité tarde à se propager au niveau des emplois plus stables : l'emploi salarié marchand reprend timidement au 4^e trimestre dans la majorité des régions, mais il baisse encore dans huit d'entre elles. Parmi celles-ci se trouvent des régions de tradition industrielle déjà fortement touchées depuis le début 2008 : la Haute-Normandie, la Picardie, la Champagne-Ardenne, la Basse-Normandie, la Bourgogne et l'Auvergne ».

À cet égard, les chocs décrits sur ces deux dernières années, notamment en termes de forte accélération de la déindustrialisation¹ peuvent être le prélude à une accélération du déclassement de dizaines de bassins d'emploi du pays. Comme l'ont confirmé les données officielles nationales publiées durant l'été 2010 (cf. Repères § analyses n°17 de Pôle Emploi, août 2010), les pertes d'emploi en 2009 ont été très massivement concentrées dans les secteurs manufacturiers (164 700 destructions sur les 256 100 postes de travail perdus) et, de fait, au sein des bassins d'emploi de profil industriel.

Cette surexposition de certains territoires aux effets de la crise et leurs inégales capacités de rebond ont motivé la volonté commune de l'AdCF et de la CDC d'approfondir leurs travaux, en liaison avec l'OCDE. L'un des objectifs de l'observatoire sera également de chercher à mesurer les effets d'entraînement sur les économies locales des différentes filières d'activités, tant en termes d'emplois que de valeur ajoutée et de revenus salariaux.

1 - Préoccupés par le creusement du déficit de notre balance commerciale, les pouvoirs publics nationaux ont constitué, à la suite des États généraux de l'industrie et du rapport Jego sur le « made in France », un ensemble d'indicateurs visant à évaluer la part (en valeur) de la production réalisée en France dans les produits vendus sur le marché intérieur français. Comme on le sait, un produit final « made in France » ou de marque française, peut être constitué de nombreux composants importés, dans une logique d'assemblage. A l'inverse, des produits d'importation peuvent comprendre de nombreux composants fournis par des sous-traitants français. L'observatoire du « fabriqué en France » souligne ainsi que la valeur de la production revenant aux acteurs français des filières est passée en dix ans (1999-2009) de 75 % à 69 %. Dans l'aéronautique, filière qui demeure l'un des fleurons de nos exportations, ce ratio est passé de 65 % à 53 %. Il a chuté de 79 % à 62 % dans l'industrie ferroviaire. À l'inverse, la valeur ajoutée issue d'une production « domestique » est passée de 71 % à 80 % dans la mode et le luxe.

Annexes

Annexe I: Évolution de l'emploi salarié 1989-2004,
par grands secteurs

Emploi salarié	Effectif 1989	Effectif 2004	Effectif minimum sur la période	année du minimum	Var. 1989-2004	Var. 1989-2004
TOUS SECTEURS	19 279 527	22 468 710	19 279 527	1989	3 189 183	17%
AGRICULTURE	275 969	336 934	275 969	1989	60 965	22%
INDUSTRIE	4 662 700	3 865 204	3 865 204	2004	-797 496	-17%
Industries agricoles et alimentaires	552 492	572 121	541 374	1994	19 629	4%
Industries des biens de consommation	921 059	631 527	631 527	2004	-289 532	-31 %
Habillement, cuir	266 348	96 182	96 182	2004	-170 166	-64%
Edition, imprimerie, reproduction	237 657	194 802	194 802	2004	-42 855	-18%
Pharmacie, parfumerie et entretien	146 947	152 896	138 347	1998	5 949	4%
Industries des équipements du foyer	270 107	187 647	187 647	2004	-82 460	-31 %
Industrie automobile	323 458	294 375	275 244	1998	-29 083	-9%
Industries des biens d'équipement	908 507	773 550	773 550	2004	-134 957	-15%
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	189 402	140 692	140 692	2004	-48 710	-26%
Industries des équipements mécaniques	461 360	415 334	415 334	2004	-46 026	-10%
Industries des équipements électriques et électroniques	257 745	217 524	217 524	2004	-40 221	-16%
Industries des biens intermédiaires	1 680 559	1 358 416	1 358 416	2004	-322 143	-19%
Industries des produits minéraux	216 654	160 743	160 743	2004	-55 911	-26%
Industrie textile	170 367	89 536	89 536	2004	-80 831	-47%
Industries du bois et du papier	219 563	170 668	170 668	2004	-48 895	-22%
Chimie, caoutchouc, plastiques	376 930	335 640	335 640	2004	-41 290	-11%
Métallurgie et transformation des métaux	520 817	421 422	421 422	2004	-99 395	-19%

Industrie des composants électriques et électroniques	176 228	180 407	172 998	1993	4 179	2%
Energie	276 625	235 215	235 215	2004	-41 410	-15%
Production de combustibles et de carburants	70 654	27 976	27 976	2004	-42 678	-60%
Eau, gaz, électricité	205 971	207 239	203 534	1990	1 268	1%
Construction	1 326 007	1 299 154	1 130 524	1997	-26 853	-2%
Commerce	2 543 501	3 020 538	2 502 811	1993	477 037	19%
Services	10 471 350	13 946 880	10 471 350	1989	3 475 530	33%
Services aux entreprises	1 978 174	3 211 402	1 978 174	1989	1 233 228	62%
Services aux particuliers	1 139 490	1 912 976	1 139 490	1989	773 486	68%
Hôtels et restaurants	528 795	780 589	528 795	1989	251 794	48%
Education - santé - action sociale	3 335 216	3 983 445	3 335 216	1989	648 229	19%
Administration	2 169 693	2 787 143	2 169 693	1989	617 450	28%

Sources : Insee & DARES

Annexe I-a - Analyse détaillée des moteurs du développement
des zones d'emplois françaises en 2006.
(en % des bases totales). En pourcentage (trame par rapport
à moyenne arithmétique des ZE)

	total base productive	Salaires des migrants-alternants	Retraites	Dépenses touristiques totales	total base résidentielle	total base publique	total base sociale	total base
IDF	36 %	1 %	20 %	10 %	30 %	13 %	21 %	100 %
Champagne-Ardenne								
Vallée-de-la-Meuse	21 %	5 %	27 %	8 %	39 %	13 %	27 %	100 %
Reims	24 %	7 %	23 %	7 %	37 %	13 %	25 %	100 %
Châlons-en-Champagne	21 %	9 %	25 %	6 %	40 %	17 %	22 %	100 %
Épernay	36 %	9 %	22 %	7 %	38 %	7 %	20 %	100 %
Marne-Moyenne	21 %	8 %	28 %	7 %	43 %	11 %	25 %	100 %
Sud-Ouest-Champenois	22 %	13 %	25 %	12 %	50 %	6 %	21 %	100 %
Troyes	24 %	4 %	26 %	10 %	41 %	11 %	24 %	100 %
Haute-Vallée-de-la-Marne	21 %	5 %	29 %	11 %	44 %	12 %	22 %	100 %
Picardie								
Amiens	20 %	7 %	24 %	7 %	39 %	15 %	26 %	100 %
Château-Thierry	19 %	20 %	24 %	6 %	50 %	8 %	22 %	100 %
Sud-Oise	16 %	30 %	21 %	3 %	54 %	8 %	21 %	100 %
Soissons	15 %	18 %	26 %	5 %	48 %	9 %	27 %	100 %
Beauvais	21 %	20 %	22 %	4 %	46 %	10 %	23 %	100 %
Compiègne	26 %	15 %	23 %	4 %	42 %	8 %	24 %	100 %
Santerre-Oise	16 %	35 %	21 %	4 %	60 %	3 %	22 %	100 %
Abbeville-Ponthieu	12 %	11 %	23 %	21 %	56 %	7 %	24 %	100 %
Vimeu	21 %	15 %	24 %	17 %	56 %	4 %	19 %	100 %
Santerre-Somme	24 %	13 %	24 %	9 %	46 %	6 %	24 %	100 %
Saint-Quentin	19 %	10 %	28 %	4 %	41 %	11 %	29 %	100 %
Chauny-Tergnier-La Fère	14 %	20 %	28 %	3 %	51 %	10 %	25 %	100 %
Thiérache	21 %	12 %	27 %	5 %	44 %	8 %	27 %	100 %
Laonnois	16 %	14 %	25 %	5 %	44 %	15 %	25 %	100 %
Haute-Normandie								
Pays-de-Bray	19 %	16 %	25 %	11 %	53 %	5 %	23 %	100 %
Vallée-de-la-Bresle	22 %	17 %	23 %	14 %	53 %	3 %	21 %	100 %
Fécamp	12 %	18 %	26 %	12 %	55 %	9 %	24 %	100 %
Pont-Audemer	18 %	19 %	23 %	11 %	53 %	6 %	22 %	100 %
Bernay	18 %	18 %	26 %	11 %	55 %	6 %	22 %	100 %
Verneuil-sur-Avre	17 %	16 %	26 %	14 %	56 %	5 %	22 %	100 %
Vernon	21 %	24 %	21 %	8 %	53 %	6 %	21 %	100 %
Gisors	12 %	33 %	21 %	7 %	61 %	5 %	22 %	100 %
Rouen	22 %	8 %	26 %	6 %	39 %	14 %	26 %	100 %
Dieppe	20 %	9 %	26 %	11 %	46 %	9 %	25 %	100 %
Le Havre	25 %	6 %	25 %	7 %	39 %	11 %	26 %	100 %

	total base productive	Salaires des migrants-alternants	Retraites	Dépenses touristiques totales	total base résidentielle	total base publique	total base sociale	total base
Lillebonne	21%	24%	23%	4%	51%	6%	22%	100%
Évreux	19%	18%	23%	8%	49%	11%	22%	100%
Centre								
Bourges	19%	8%	29%	9%	46%	12%	22%	100%
Vierzon	14%	14%	31%	10%	54%	9%	23%	100%
Saint-Amand-Montrond	14%	10%	32%	13%	55%	8%	23%	100%
Aubigny	22%	11%	28%	16%	56%	5%	17%	100%
Chartres	20%	20%	23%	6%	49%	11%	21%	100%
Dreux	16%	27%	23%	6%	56%	7%	21%	100%
Châteaudun	18%	14%	31%	8%	53%	8%	20%	100%
Nogent-le-Rotrou	19%	15%	29%	9%	53%	5%	23%	100%
Châteauroux	21%	6%	29%	10%	45%	10%	24%	100%
Argenton-sur-Creuse	13%	8%	32%	17%	58%	7%	22%	100%
Issoudun	20%	14%	29%	11%	55%	5%	20%	100%
La Châtre	13%	12%	30%	17%	58%	6%	22%	100%
Tours	21%	7%	27%	9%	43%	12%	24%	100%
Amboise	17%	25%	24%	11%	60%	5%	18%	100%
Loches	16%	14%	28%	15%	57%	5%	22%	100%
Chinon	15%	14%	28%	14%	56%	7%	22%	100%
Blois	19%	8%	27%	16%	51%	10%	21%	100%
Vendôme	19%	10%	28%	17%	54%	7%	20%	100%
Romorantin	15%	12%	28%	18%	58%	6%	21%	100%
Orléans	28%	6%	24%	7%	37%	13%	22%	100%
Montargis	19%	11%	31%	10%	52%	7%	22%	100%
Pithiviers	25%	19%	24%	8%	51%	5%	19%	100%
Gien	23%	11%	28%	10%	49%	6%	22%	100%
Basse-Normandie								
Caen-Bayeux	19%	5%	24%	16%	44%	13%	24%	100%
Lisieux	14%	6%	22%	32%	60%	6%	19%	100%
Vire	21%	10%	26%	14%	49%	6%	23%	100%
Cherbourg	17%	4%	26%	18%	48%	11%	24%	100%
Saint-Lô	18%	10%	26%	12%	47%	12%	23%	100%
Avranches-Granville	15%	6%	26%	23%	56%	8%	21%	100%
Coutances	15%	9%	25%	25%	60%	6%	20%	100%
Flers	24%	7%	27%	11%	45%	7%	24%	100%
Alençon-Argentan	17%	9%	28%	8%	44%	12%	26%	100%
Mortagne-au-Perche-L'Aigle	20%	12%	29%	11%	52%	6%	22%	100%
Bourgogne								
Mâcon	18%	10%	27%	13%	49%	11%	22%	100%
Dijon	23%	5%	26%	7%	38%	15%	24%	100%
Auxerre	18%	7%	28%	14%	49%	11%	22%	100%
Nevers	14%	5%	30%	19%	54%	11%	21%	100%

	total base productive	Salaires des migrants-alternants	Retraites	Dépenses touristiques totales	total base résidentielle	total base publique	total base sociale	total base
Chalon-sur-Saône	21%	10%	27%	9%	47%	9%	23%	100%
Châtillon-sur-Seine	21%	8%	28%	15%	50%	7%	21%	100%
Sens	16%	14%	27%	13%	54%	8%	22%	100%
Montbard	18%	8%	27%	15%	50%	10%	22%	100%
Avallon	16%	7%	28%	20%	55%	8%	21%	100%
Cosne-sur-Loire	13%	8%	31%	22%	61%	5%	20%	100%
Autun	15%	9%	30%	15%	54%	9%	22%	100%
Joigny	15%	19%	28%	13%	60%	5%	19%	100%
Decize	14%	9%	30%	20%	60%	6%	20%	100%
Le Creusot	18%	11%	31%	8%	50%	6%	26%	100%
Beaune	21%	14%	23%	16%	54%	5%	19%	100%
Montceau-les-Mines	15%	11%	33%	7%	51%	8%	26%	100%
Digoin	20%	9%	30%	11%	50%	8%	23%	100%
Louhans	18%	15%	30%	12%	57%	5%	20%	100%
Nord-Pas-de-Calais								
Roubaix-Tourcoing	18%	22%	21%	3%	46%	7%	29%	100%
Lille	20%	15%	20%	5%	40%	12%	27%	100%
Dunkerque	21%	7%	23%	8%	38%	12%	29%	100%
Flandre-Lys	15%	28%	22%	5%	55%	6%	24%	100%
Douaisis	13%	22%	24%	4%	50%	8%	29%	100%
Valenciennois	18%	12%	25%	4%	41%	9%	31%	100%
Cambresis	16%	16%	25%	6%	47%	8%	30%	100%
Sambre-Avesnois	16%	12%	26%	5%	43%	10%	31%	100%
Artois-Ternois	16%	17%	23%	7%	47%	12%	25%	100%
Lens-Hénin	10%	19%	26%	6%	51%	7%	32%	100%
Béthune-Bruay	15%	20%	24%	6%	50%	8%	27%	100%
Saint-Omer	23%	13%	21%	8%	42%	8%	27%	100%
Calaisis	16%	14%	21%	11%	46%	10%	29%	100%
Boulonnais	16%	9%	23%	15%	47%	10%	27%	100%
Berck-Montreuil	9%	7%	19%	38%	64%	6%	21%	100%
Lorraine								
Longwy	7%	22%	30%	4%	56%	4%	33%	100%
Briey	10%	28%	27%	3%	58%	6%	25%	100%
Thionville	12%	24%	29%	3%	56%	5%	27%	100%
Lunéville	12%	21%	27%	7%	55%	8%	26%	100%
Nancy	18%	9%	25%	5%	39%	15%	28%	100%
Toul	15%	28%	22%	5%	55%	7%	23%	100%
Metz	21%	14%	24%	5%	42%	13%	24%	100%
Bassin-Houiller	15%	21%	28%	4%	53%	6%	25%	100%
Sarreguemines	19%	23%	23%	6%	52%	7%	22%	100%
Sarrebourg	19%	15%	26%	9%	50%	10%	22%	100%
Meuse-du-Nord	15%	12%	26%	11%	50%	11%	23%	100%
Bar-le-Duc	20%	12%	26%	7%	45%	14%	22%	100%
Commercy	20%	15%	25%	11%	52%	8%	20%	100%
Vosges-de-l'Ouest	20%	7%	24%	17%	48%	11%	21%	100%

	total base productive	Salaires des migrants-alternants	Retraites	Dépenses touristiques totales	total base résidentielle	total base publique	total base sociale	total base
Épinal	17%	10%	25%	15%	49%	10%	23%	100%
Remiremont-Gérardmer	20%	8%	22%	27%	57%	6%	17%	100%
Saint-Dié	19%	8%	24%	21%	53%	7%	21%	100%
Alsace								
Wissembourg	21%	33%	17%	8%	57%	5%	17%	100%
Strasbourg	25%	8%	23%	10%	40%	12%	23%	100%
Guebwiller	16%	29%	22%	11%	61%	6%	17%	100%
Thann-Cernay	18%	25%	23%	13%	61%	4%	18%	100%
Mulhouse	21%	17%	23%	9%	49%	8%	22%	100%
Saint-Louis	15%	39%	18%	9%	66%	4%	15%	100%
Altkirch	11%	40%	19%	9%	68%	5%	15%	100%
Haguenau-Niederbronn	20%	27%	20%	8%	55%	5%	20%	100%
Saverne-Sarre-Union	17%	26%	22%	11%	59%	5%	19%	100%
Molsheim-Schirmeck	19%	24%	20%	16%	60%	4%	17%	100%
Colmar-Neuf-Brisach	20%	11%	21%	19%	52%	11%	18%	100%
Sélestat-Sainte-Marie-aux-Mines	19%	24%	20%	14%	58%	5%	18%	100%
Franche-Comté								
Vesoul	21%	9%	25%	8%	42%	11%	26%	100%
Lure-Luxeuil	18%	16%	26%	9%	51%	7%	25%	100%
Belfort	18%	18%	25%	5%	48%	11%	22%	100%
Gray	20%	13%	27%	10%	51%	6%	23%	100%
Montbéliard	26%	11%	26%	7%	43%	7%	24%	100%
Dole	17%	13%	27%	13%	53%	10%	20%	100%
Besançon	21%	7%	24%	9%	39%	16%	24%	100%
Morteau	24%	27%	17%	9%	53%	6%	18%	100%
Revermont	18%	13%	25%	19%	57%	7%	19%	100%
Pontarlier	15%	19%	18%	22%	58%	8%	18%	100%
Lons-le-Saunier	17%	8%	25%	20%	54%	10%	19%	100%
Champagnole	17%	14%	25%	20%	59%	7%	18%	100%
Saint-Claude	24%	13%	17%	25%	55%	6%	15%	100%
Pays de la Loire								
Nantes	27%	6%	23%	8%	37%	12%	24%	100%
Saint-Nazaire	15%	7%	25%	25%	57%	7%	21%	100%
Châteaubriant	15%	20%	23%	9%	53%	7%	24%	100%
Angers	22%	7%	26%	7%	39%	13%	26%	100%
Choletais	29%	12%	23%	6%	41%	6%	24%	100%
Saumur-Bauge	18%	12%	27%	10%	49%	8%	25%	100%
Segréen-Sud-Mayenne	25%	12%	25%	6%	43%	9%	23%	100%
Laval	28%	9%	24%	6%	38%	11%	23%	100%
Mayenne-Nord-et-Est	24%	12%	26%	9%	47%	7%	22%	100%
Le Mans	23%	7%	28%	6%	41%	12%	24%	100%

	total base productive	Salaires des migrants-alternants	Retraites	Dépenses touristiques totales	total base résidentielle	total base publique	total base sociale	total base
Sarthe-Nord	21%	17%	28%	8%	53%	5%	21%	100%
Sarthe-Sud	22%	14%	26%	8%	49%	7%	22%	100%
La Roche-sur-Yon	19%	10%	20%	23%	53%	10%	18%	100%
Vendée-Est	31%	16%	18%	14%	48%	3%	18%	100%
Vendée-Sud	17%	10%	27%	20%	56%	6%	20%	100%
Vendée-Ouest	11%	4%	23%	45%	71%	4%	14%	100%
Bretagne								
Dinan	13%	15%	27%	16%	58%	7%	23%	100%
Guingamp	12%	11%	30%	16%	57%	8%	23%	100%
Lannion	11%	7%	30%	22%	59%	10%	21%	100%
Saint-Brieuc	16%	6%	28%	17%	51%	11%	22%	100%
Brest	15%	5%	29%	14%	48%	14%	23%	100%
Morlaix	18%	8%	28%	17%	52%	7%	23%	100%
Quimper	15%	4%	29%	20%	54%	10%	22%	100%
Carhaix	14%	10%	30%	18%	57%	6%	23%	100%
Fougères	25%	12%	26%	7%	44%	6%	25%	100%
Rennes	28%	6%	22%	6%	35%	14%	24%	100%
Saint-Malo	13%	7%	28%	23%	58%	7%	22%	100%
Vitré	31%	17%	19%	5%	42%	6%	22%	100%
Redon	17%	17%	23%	16%	57%	5%	21%	100%
Auray	10%	11%	22%	37%	70%	4%	16%	100%
Ploërmel	19%	11%	25%	18%	53%	7%	21%	100%
Vannes	15%	8%	26%	22%	56%	10%	19%	100%
Lorient	15%	6%	29%	17%	52%	10%	23%	100%
Pontivy-Loudéac	22%	9%	25%	15%	49%	7%	22%	100%
Poitou-Charentes								
Nord-Poitou	20%	13%	28%	9%	50%	6%	23%	100%
Châtellerault	23%	11%	26%	9%	46%	7%	24%	100%
Montmorillon	17%	12%	30%	14%	55%	7%	21%	100%
Haute-Charente	16%	10%	32%	12%	53%	6%	24%	100%
Angoulême	20%	6%	30%	6%	42%	12%	26%	100%
Sud-Charentes	15%	10%	28%	15%	54%	8%	23%	100%
Cognac	25%	9%	29%	8%	46%	7%	23%	100%
Saintonge-Intérieure	12%	11%	29%	17%	57%	10%	21%	100%
Saintonge-Maritime	8%	5%	26%	39%	70%	5%	17%	100%
La Rochelle	15%	4%	27%	24%	55%	11%	19%	100%
Sud-Deux-Sèvres	24%	5%	28%	7%	40%	12%	23%	100%
Nord-Deux-Sèvres	26%	11%	26%	6%	43%	8%	23%	100%
Poitiers	18%	7%	24%	10%	42%	17%	23%	100%
Aquitaine								
Nord-Est-de-la-Dordogne	14%	9%	31%	21%	60%	7%	19%	100%
Périgueux	12%	6%	31%	15%	52%	13%	22%	100%
Terrasson	17%	11%	28%	21%	60%	4%	19%	100%
Sarlat-la-Canéda	12%	5%	23%	36%	65%	7%	17%	100%

	total base productive	Salaires des migrants-alternants	Retraites	Dépenses touristiques totales	total base résidentielle	total base publique	total base sociale	total base
Bergerac	14%	6%	32%	17%	55%	7%	24%	100%
Dax	13%	7%	25%	29%	61%	7%	19%	100%
Marmande-Casteljaloux	17%	10%	30%	9%	49%	8%	26%	100%
Agen	19%	6%	29%	8%	43%	11%	27%	100%
Lacq-Orthez	18%	12%	28%	13%	53%	5%	23%	100%
Oloron-Mauléon	16%	8%	26%	22%	56%	6%	22%	100%
Pau	17%	7%	27%	14%	49%	11%	24%	100%
Libourne-Montpon-Sainte-Foy-la-Grande	16%	12%	28%	9%	48%	10%	26%	100%
Langon-Bazas-La Réole	15%	16%	27%	8%	51%	7%	27%	100%
Villeneuve-sur-Lot-Fumel	16%	6%	33%	11%	49%	8%	26%	100%
Bordeaux-Médoc	10%	12%	20%	36%	68%	5%	17%	100%
Bordeaux-Arcachonnais	8%	15%	27%	27%	68%	6%	18%	100%
Bordeaux-Entre-Deux-Mers	13%	31%	21%	5%	58%	6%	23%	100%
Bordeaux-Cubzaçais	11%	26%	23%	6%	56%	7%	26%	100%
Bordeaux-Zone-Centrale	24%	4%	24%	7%	36%	13%	26%	100%
Mont-de-Marsan-Haute-Lande	16%	15%	26%	22%	63%	4%	17%	100%
Mont-de-Marsan-Est-des-Landes	16%	7%	26%	16%	49%	14%	21%	100%
Sud-des-Landes	11%	13%	22%	38%	73%	3%	13%	100%
Bayonne-Pyrénées	13%	5%	26%	27%	57%	7%	23%	100%
Midi-Pyrénées								
Toulouse	27%	4%	22%	6%	32%	14%	27%	100%
Montauban	14%	9%	29%	9%	47%	11%	27%	100%
Albi-Carmaux	14%	7%	32%	10%	48%	9%	28%	100%
Tarbes	12%	7%	29%	19%	55%	11%	23%	100%
Rodez	19%	3%	25%	22%	51%	10%	21%	100%
Castres-Mazamet	17%	6%	29%	11%	47%	9%	27%	100%
Auch	14%	5%	28%	18%	51%	12%	23%	100%
Saint-Gaudens	10%	7%	28%	25%	60%	7%	23%	100%
Figeac-Decazeville	14%	6%	31%	21%	58%	6%	22%	100%
Cahors	11%	5%	28%	24%	57%	10%	22%	100%
Millau	15%	3%	26%	27%	56%	9%	21%	100%
Nord-de-Lot	13%	6%	26%	29%	61%	6%	19%	100%
Lourdes	7%	4%	13%	61%	78%	4%	12%	100%
Villefranche-de-Rouergue	16%	7%	28%	18%	54%	8%	22%	100%
Lannemezan	7%	7%	21%	42%	70%	8%	16%	100%
Saint-Girons	9%	5%	27%	29%	61%	9%	21%	100%
Lavelanet	15%	9%	28%	16%	53%	7%	25%	100%

	total base productive	Salaires des migrants-alternants	Retraites	Dépenses touristiques totales	total base résidentielle	total base publique	total base sociale	total base
Foix-Pamiers	12%	7%	27%	21%	55%	11%	22%	100%
Limousin								
Bellac	15%	13%	31%	12%	56%	7%	22%	100%
Limoges	18%	4%	30%	7%	41%	16%	25%	100%
Rochechouart	20%	15%	31%	9%	54%	5%	21%	100%
Aubusson	12%	6%	30%	23%	59%	7%	22%	100%
Guéret	11%	5%	30%	17%	53%	13%	24%	100%
Brive	18%	7%	29%	14%	50%	9%	22%	100%
Tulle	12%	7%	31%	19%	57%	12%	19%	100%
Ussel	14%	6%	27%	23%	56%	9%	21%	100%
Rhône-Alpes								
Roanne	21%	6%	32%	7%	45%	8%	26%	100%
Beaujolais-Val-de-Saône	19%	21%	23%	7%	51%	6%	24%	100%
Bourg-en-Bresse	20%	16%	25%	6%	48%	10%	23%	100%
Oyonnax	39%	6%	19%	7%	32%	7%	22%	100%
Genevois-Français	10%	38%	15%	14%	67%	7%	15%	100%
Chablais	13%	12%	17%	36%	65%	7%	15%	100%
Vallée-de-l'Arve	22%	8%	14%	37%	59%	6%	13%	100%
Annecy	26%	8%	20%	22%	50%	8%	16%	100%
Belley	15%	15%	25%	16%	56%	9%	20%	100%
Ambérieu	21%	26%	22%	7%	55%	4%	19%	100%
Lyon	30%	4%	24%	5%	33%	12%	25%	100%
Loire-centre	18%	19%	25%	7%	52%	8%	22%	100%
Saint-Étienne	20%	8%	29%	5%	42%	11%	26%	100%
Vienne-Roussillon	16%	22%	24%	7%	53%	7%	23%	100%
Bourgoin-La Tour-du-Pin	17%	24%	22%	10%	56%	6%	21%	100%
Chambéry	16%	8%	22%	27%	57%	11%	17%	100%
Tarentaise	11%	3%	11%	61%	75%	4%	11%	100%
Maurienne	13%	4%	16%	51%	70%	5%	11%	100%
Voiron	16%	25%	23%	8%	56%	7%	21%	100%
Annonay	22%	11%	24%	15%	50%	7%	21%	100%
Drôme-Ardèche-Nord	18%	18%	23%	14%	55%	5%	22%	100%
Romans-Saint-Marcellin	17%	15%	25%	10%	50%	8%	25%	100%
Grenoble	24%	4%	23%	14%	40%	13%	22%	100%
Crest-Die	12%	11%	24%	27%	62%	6%	20%	100%
Drôme-Ardèche-Centre	20%	7%	26%	13%	45%	10%	25%	100%
Aubenas	8%	4%	24%	38%	66%	7%	19%	100%
Drôme-Ardèche-Sud	18%	9%	27%	17%	53%	7%	23%	100%
Auvergne								
Aurillac	15%	3%	26%	23%	51%	13%	21%	100%
Mauriac	12%	6%	26%	34%	65%	6%	17%	100%
Saint-Flour	13%	3%	22%	34%	60%	9%	18%	100%

	total base productive	Salaires des migrants-alternants	Retraites	Dépenses touristiques totales	total base résidentielle	total base publique	total base sociale	total base
Clermont-Ferrand	19%	4%	25%	15%	44%	14%	23%	100%
Gannat	13%	18%	28%	17%	63%	4%	20%	100%
Issoire	19%	11%	27%	15%	54%	5%	22%	100%
Brioude	17%	7%	27%	19%	53%	7%	23%	100%
Montluçon	16%	4%	32%	13%	49%	10%	25%	100%
Moulins	15%	6%	29%	11%	47%	15%	22%	100%
Dompierre-sur-Besbre	20%	16%	29%	12%	57%	4%	20%	100%
Le Puy-en-Velay	14%	5%	27%	18%	49%	12%	25%	100%
Yssingeaux	20%	17%	23%	16%	56%	5%	19%	100%
Thiers	21%	10%	25%	14%	50%	6%	23%	100%
Ambert	15%	6%	24%	31%	61%	5%	19%	100%
Vichy	14%	9%	32%	14%	54%	8%	23%	100%
Saint-Pourcain-sur-Sioule	18%	17%	29%	12%	57%	4%	20%	100%
Languedoc-Roussillon								
Carcassonne	10%	4%	29%	18%	51%	12%	27%	100%
Narbonne	9%	4%	26%	32%	62%	7%	23%	100%
Alès-La-Grand-Combe	11%	6%	32%	15%	53%	8%	28%	100%
Bagnols-sur-Cèze	15%	21%	26%	10%	56%	7%	22%	100%
Ganges-Le Vigan	11%	9%	26%	25%	60%	5%	25%	100%
Nîmes	13%	9%	25%	14%	48%	10%	29%	100%
Béziers-Saint-Pons	8%	4%	25%	32%	61%	6%	24%	100%
Montpellier	16%	5%	24%	16%	44%	13%	27%	100%
Sète	8%	14%	26%	20%	60%	8%	24%	100%
Lozère	10%	2%	20%	37%	59%	10%	20%	100%
Perpignan	8%	1%	26%	34%	61%	8%	23%	100%
Provence-Alpes-Côte d'Azur								
Manosque	9%	7%	23%	37%	67%	5%	19%	100%
Digne	9%	4%	17%	49%	70%	8%	14%	100%
Briançon	6%	1%	10%	68%	79%	4%	11%	100%
Gap	9%	2%	18%	48%	69%	8%	15%	100%
Cannes-Antibes	18%	6%	26%	21%	53%	7%	22%	100%
Menton	5%	27%	22%	23%	72%	6%	17%	100%
Nice	14%	7%	26%	18%	51%	10%	25%	100%
Arles	12%	11%	21%	21%	54%	7%	27%	100%
Aix-en-Provence	20%	16%	22%	8%	46%	8%	25%	100%
Étang-de-Berre	19%	25%	21%	6%	51%	4%	26%	100%
Châteaurenard	17%	23%	21%	10%	54%	4%	25%	100%
Fos-sur-Mer	19%	14%	23%	8%	45%	8%	28%	100%
Salon-de-Provence	11%	26%	24%	7%	56%	7%	26%	100%
Marseille-Aubagne	16%	6%	26%	7%	40%	12%	32%	100%
Toulon	9%	4%	28%	26%	59%	10%	22%	100%

Fréjus-Saint-Raphaël	10%	3%	22%	45%	71%	4%	15%	100%
Draguignan	10%	11%	28%	22%	61%	9%	20%	100%
Brignoles	8%	18%	25%	25%	68%	5%	19%	100%
Orange	15%	14%	25%	17%	56%	6%	24%	100%
Carpentras	15%	17%	24%	16%	56%	6%	23%	100%
Apt	12%	14%	24%	25%	62%	6%	20%	100%
Avignon	17%	9%	24%	14%	47%	9%	27%	100%
Corse								
Calvi-Île-Rousse	7%	1%	14%	60%	75%	5%	13%	100%
Ajaccio	12%	1%	19%	36%	56%	12%	20%	100%
Bastia	11%	2%	20%	35%	57%	10%	22%	100%
Corte	5%	4%	20%	45%	69%	11%	16%	100%
Ghisonaccia-Aléria	8%	5%	18%	46%	70%	5%	17%	100%
Porto-Vecchio	9%	2%	13%	57%	72%	4%	15%	100%
Sartène-Propriano	6%	2%	14%	59%	74%	5%	15%	100%
Moyenne arithmétique	17%	12%	25%	16%	53%	8%	22%	100%

**Annexe I b - Analyse détaillée des moteurs du développement
des zones d'emplois françaises en 2006.
(en euros par habitant)
(trame par rapport à moyenne arithmétique des ZE)**

	total base productive	Salaires des migrants-alternants	Retraites	Dépenses touristiques totales	total base résidentielle	total base publique	total base sociale	total base
IDF	5 429	142	2 957	1 453	4 552	1 932	3 157	15 070
Champagne-Ardenne								
Vallée-de-la-Meuse	2 259	509	2 904	814	4 227	1 391	2 882	10 760
Reims	2 817	759	2 697	803	4 259	1 553	2 886	11 515
Châlons-en-Champagne	2 356	1 024	2 846	720	4 590	1 931	2 466	11 344
Épernay	4 893	1 197	3 007	967	5 172	941	2 711	13 717
Marne-Moyenne	2 381	857	3 136	786	4 779	1 200	2 782	11 143
Sud-Ouest-Champenois	2 790	1 627	3 246	1 566	6 439	820	2 716	12 765
Troyes	2 764	501	3 054	1 214	4 769	1 273	2 753	11 559
Haute-Vallée-de-la-Marne	2 440	569	3 323	1 265	5 157	1 426	2 618	11 642
Picardie								
Amiens	2 185	821	2 702	832	4 355	1 712	2 935	11 187
Château-Thierry	2 283	2 397	2 889	654	5 940	1 003	2 626	11 853
Sud-Oise	2 054	3 779	2 595	387	6 760	1 045	2 678	12 538
Soissons	1 734	2 012	2 886	553	5 451	1 037	3 077	11 299
Beauvais	2 415	2 326	2 585	467	5 378	1 176	2 620	11 589
Compiègne	3 037	1 821	2 700	426	4 947	989	2 855	11 829
Santerre-Oise	1 807	4 078	2 442	411	6 931	399	2 507	11 644
Abbeville-Ponthieu	1 678	1 520	3 142	2 841	7 503	1 004	3 249	13 434
Vimeu	2 787	1 994	3 171	2 221	7 385	531	2 534	13 236
Santerre-Somme	2 788	1 563	2 871	1 010	5 443	691	2 810	11 732
Saint-Quentin	2 078	1 094	3 007	399	4 501	1 182	3 167	10 928
Chauny-Tergnier-La Fère	1 514	2 174	3 030	363	5 567	1 124	2 768	10 974
Thiérache	2 143	1 216	2 786	527	4 529	828	2 794	10 293
Laonnois	1 790	1 533	2 742	516	4 791	1 664	2 710	10 955
Haute-Normandie								
Pays-de-Bray	2 377	2 048	3 142	1 421	6 611	683	2 903	12 574
Vallée-de-la-Bresle	2 979	2 263	3 019	1 823	7 106	441	2 866	13 393
Fécamp	1 472	2 254	3 257	1 537	7 048	1 100	3 094	12 713
Pont-Audemer	2 266	2 416	2 923	1 405	6 744	779	2 835	12 624
Bernay	2 247	2 289	3 314	1 382	6 984	776	2 770	12 778
Verneuil-sur-Avre	2 250	2 042	3 415	1 857	7 314	634	2 851	13 048
Vernon	2 761	3 206	2 804	1 006	7 016	757	2 727	13 261
Gisors	1 468	4 211	2 662	955	7 827	699	2 743	12 738
Rouen	2 505	875	2 937	645	4 457	1 552	2 925	11 440
Dieppe	2 400	1 093	3 167	1 317	5 577	1 032	3 011	12 020

Le Havre	2 839	752	2 944	807	4 503	1 257	2 988	11 586
	total base productive	Salaires des migrants-alternants	Retraites	Dépenses touristiques totales	total base résidentielle	total base publique	total base sociale	total base
Lillebonne	2 642	2 962	2 922	536	6 419	732	2 807	12 600
Évreux	2 322	2 299	2 804	975	6 078	1 331	2 704	12 435
Centre								
Bourges	2 318	939	3 478	1 117	5 533	1 447	2 642	11 940
Vierzon	1 737	1 704	3 828	1 181	6 714	1 061	2 814	12 326
Saint-Amand-Montrond	1 724	1 316	3 959	1 652	6 927	970	2 918	12 539
Aubigny	3 017	1 581	3 964	2 240	7 785	747	2 401	13 950
Chartres	2 470	2 479	2 930	719	6 128	1 339	2 693	12 631
Dreux	1 871	3 195	2 744	726	6 664	828	2 531	11 895
Châteaudun	2 237	1 733	3 719	994	6 446	1 033	2 465	12 181
Nogent-le-Rotrou	2 387	1 856	3 668	1 124	6 647	668	2 819	12 521
Châteauroux	2 502	712	3 544	1 245	5 501	1 274	2 924	12 201
Argenton-sur-Creuse	1 706	1 093	4 224	2 243	7 559	936	2 846	13 047
Issoudun	2 517	1 828	3 709	1 429	6 966	664	2 571	12 717
La Châtre	1 737	1 594	3 906	2 227	7 726	851	2 895	13 209
Tours	2 498	802	3 201	1 121	5 125	1 492	2 937	12 051
Amboise	2 232	3 275	3 166	1 486	7 927	643	2 346	13 149
Loches	2 075	1 854	3 599	1 930	7 383	656	2 774	12 887
Chinon	1 886	1 769	3 487	1 793	7 048	898	2 822	12 654
Blois	2 437	1 067	3 531	2 057	6 655	1 274	2 763	13 129
Vendôme	2 666	1 329	3 808	2 353	7 490	903	2 710	13 769
Romorantin	2 041	1 592	3 937	2 439	7 967	883	2 930	13 822
Orléans	3 501	743	3 023	849	4 615	1 585	2 683	12 384
Montargis	2 393	1 428	3 799	1 251	6 478	868	2 704	12 443
Pithiviers	3 187	2 484	3 035	993	6 513	684	2 379	12 763
Gien	2 923	1 394	3 676	1 325	6 395	788	2 819	12 926
Basse-Normandie								
Caen-Bayeux	2 330	580	2 888	1 971	5 439	1 580	2 900	12 248
Lisieux	2 283	955	3 520	5 186	9 661	1 042	3 125	16 110
Vire	2 536	1 231	3 102	1 644	5 977	779	2 789	12 082
Cherbourg	2 040	471	3 095	2 105	5 671	1 284	2 781	11 776
Saint-Lô	2 067	1 188	3 006	1 383	5 577	1 409	2 725	11 779
Avranches-Granville	2 176	902	3 753	3 247	7 902	1 132	2 968	14 177
Coutances	2 071	1 301	3 557	3 522	8 380	790	2 815	14 056
Flers	2 803	838	3 198	1 284	5 319	855	2 826	11 803
Alençon-Argentan	1 992	1 055	3 167	890	5 112	1 380	3 015	11 499
Mortagne-au-Perche-L'Aigle	2 432	1 504	3 450	1 303	6 256	750	2 611	12 049
Bourgogne								
Mâcon	2 331	1 248	3 535	1 636	6 420	1 462	2 854	13 066
Dijon	2 755	584	3 135	865	4 584	1 841	2 846	12 026
Auxerre	2 359	921	3 664	1 842	6 427	1 384	2 864	13 033

Nevers	1 800	678	4 007	2 506	7 191	1 493	2 819	13 303
	total base productive	Salaires des migrants-alternants	Retraites	Dépenses touristiques totales	total base résidentielle	total base publique	total base sociale	total base
Chalon-sur-Saône	2 534	1 243	3 295	1 122	5 660	1 138	2 770	12 102
Châtillon-sur-Seine	2 660	988	3 533	1 899	6 419	945	2 744	12 768
Sens	2 099	1 745	3 534	1 677	6 956	1 027	2 783	12 865
Montbard	2 324	1 047	3 551	1 986	6 584	1 326	2 817	13 052
Avallon	2 153	984	3 732	2 710	7 426	1 025	2 869	13 473
Cosne-sur-Loire	1 949	1 232	4 500	3 252	8 984	745	2 941	14 619
Autun	1 937	1 201	3 778	1 925	6 904	1 089	2 844	12 775
Joigny	2 006	2 423	3 626	1 715	7 764	706	2 467	12 943
Decize	1 958	1 304	4 213	2 737	8 254	888	2 724	13 823
Le Creusot	2 167	1 387	3 818	928	6 133	711	3 181	12 192
Beaune	2 877	1 952	3 181	2 172	7 305	724	2 640	13 545
Montceau-les-Mines	1 857	1 321	3 954	863	6 138	971	3 144	12 110
Digoin	2 368	1 043	3 592	1 379	6 014	927	2 820	12 129
Louhans	2 248	1 875	3 635	1 473	6 984	562	2 413	12 207
Nord-Pas-de-Calais								
Roubaix-Tourcoing	2 018	2 424	2 391	338	5 154	837	3 232	11 240
Lille	2 481	1 862	2 499	615	4 976	1 523	3 343	12 324
Dunkerque	2 341	781	2 566	854	4 201	1 298	3 220	11 061
Flandre-Lys	1 725	3 340	2 568	541	6 449	764	2 838	11 776
Douaisis	1 491	2 440	2 712	441	5 594	902	3 251	11 238
Valenciennois	1 863	1 234	2 624	439	4 297	960	3 251	10 370
Cambresis	1 777	1 724	2 816	666	5 206	847	3 278	11 108
Sambre-Avesnois	1 618	1 230	2 634	558	4 423	1 063	3 196	10 299
Artois-Ternois	1 854	1 964	2 731	840	5 534	1 374	2 948	11 710
Lens-Hénin	1 002	1 990	2 630	616	5 236	729	3 331	10 298
Béthune-Bruay	1 708	2 246	2 719	630	5 594	883	3 005	11 190
Saint-Omer	2 593	1 399	2 366	877	4 642	892	3 043	11 170
Calaisis	1 679	1 469	2 268	1 203	4 941	1 063	3 078	10 761
Boulonnais	1 846	984	2 666	1 673	5 323	1 142	3 121	11 432
Berck-Montreuil	1 474	1 102	3 217	6 222	10 542	1 070	3 439	16 526
Lorraine								
Longwy	730	2 154	2 894	421	5 469	351	3 224	9 774
Briey	1 203	3 173	3 136	374	6 683	692	2 882	11 459
Thionville	1 190	2 453	2 882	338	5 673	495	2 719	10 077
Lunéville	1 381	2 527	3 129	825	6 481	893	3 047	11 802
Nancy	2 154	1 039	3 040	617	4 697	1 852	3 321	12 023
Toul	1 840	3 430	2 615	609	6 654	830	2 740	12 064
Metz	2 463	1 607	2 830	555	4 993	1 511	2 822	11 788
Bassin-Houiller	1 669	2 301	3 049	392	5 742	702	2 749	10 862
Sarreguemines	2 392	2 904	2 974	793	6 671	892	2 826	12 781
Sarrebourg	2 157	1 801	2 990	1 012	5 802	1 121	2 564	11 644
Meuse-du-Nord	1 674	1 362	2 913	1 253	5 527	1 260	2 560	11 021
Bar-le-Duc	2 436	1 407	3 179	879	5 465	1 657	2 639	12 197

Commercy	2 266	1 763	2 928	1 325	6 017	964	2 328	11 575
	total base productive	Salaires des migrants-alternants	Retraites	Dépenses touristiques totales	total base résidentielle	total base publique	total base sociale	total base
Vosges-de-l'Ouest	2 778	953	3 233	2 281	6 467	1 504	2 844	13 593
Épinal	2 070	1 169	3 010	1 859	6 038	1 275	2 850	12 233
Remiremont-Gérardmer	3 009	1 143	3 326	4 165	8 634	980	2 573	15 195
Saint-Dié	2 564	1 093	3 213	2 744	7 050	963	2 751	13 328
Alsace								
Wissembourg	3 068	4 773	2 443	1 194	8 410	674	2 513	14 664
Strasbourg	3 270	1 007	2 943	1 243	5 194	1 514	3 039	13 016
Guebwiller	2 215	4 049	3 042	1 567	8 658	888	2 339	14 100
Thann-Cernay	2 540	3 517	3 255	1 910	8 682	570	2 535	14 327
Mulhouse	2 712	2 263	3 084	1 124	6 470	1 028	2 914	13 125
Saint-Louis	2 732	6 928	3 101	1 561	11 591	779	2 580	17 681
Altkirch	1 670	5 873	2 754	1 303	9 930	783	2 240	14 624
Haguenau-Nieder-bronn	2 624	3 563	2 748	1 073	7 384	695	2 720	13 422
Saverne-Sarre-Union	2 277	3 493	3 002	1 451	7 946	654	2 597	13 473
Molsheim-Schirmeck	2 972	3 674	3 030	2 422	9 126	584	2 619	15 301
Colmar-Neuf-Brisach	2 890	1 623	3 153	2 840	7 615	1 618	2 659	14 782
Sélestat-Sainte-Marie-aux-Mines	2 600	3 264	2 808	1 877	7 949	720	2 555	13 824
Franche-Comté								
Vesoul	2 576	1 049	3 078	997	5 123	1 356	3 121	12 176
Lure-Luxeuil	2 164	1 920	3 067	1 037	6 024	802	2 927	11 917
Belfort	2 182	2 123	2 947	622	5 692	1 362	2 658	11 894
Gray	2 369	1 602	3 302	1 244	6 148	738	2 807	12 063
Montbéliard	3 211	1 314	3 132	844	5 290	818	2 905	12 224
Dole	2 169	1 626	3 429	1 613	6 669	1 303	2 499	12 640
Besançon	2 454	766	2 773	991	4 531	1 823	2 778	11 586
Morteau	3 283	3 696	2 404	1 236	7 337	806	2 445	13 870
Revermont	2 389	1 699	3 382	2 523	7 605	908	2 476	13 378
Pontarlier	2 124	2 603	2 447	2 983	8 034	1 140	2 545	13 843
Lons-le-Saunier	2 394	1 186	3 560	2 800	7 546	1 463	2 638	14 041
Champagnole	2 391	1 915	3 478	2 890	8 283	963	2 495	14 133
Saint-Claude	3 787	2 058	2 689	3 859	8 606	986	2 309	15 689
Pays de la Loire								
Nantes	3 174	661	2 693	908	4 262	1 389	2 804	11 628
Saint-Nazaire	2 227	995	3 696	3 742	8 433	1 029	3 097	14 786
Châteaubriant	1 706	2 262	2 563	1 040	5 865	775	2 700	11 047
Angers	2 432	778	2 802	735	4 315	1 398	2 797	10 942
Choletais	3 125	1 264	2 529	678	4 470	692	2 631	10 918
Saumur-Bauge	2 019	1 320	3 056	1 148	5 524	943	2 846	11 331
Segréen-Sud-Mayenne	2 792	1 300	2 750	678	4 727	951	2 556	11 026
Laval	3 105	998	2 687	625	4 309	1 257	2 557	11 228

Mayenne-Nord- et-Est	2 649	1 334	2 891	1 000	5 225	817	2 429	11 120
	total base productive	Salaires des migrants- alternants	Retraites	Dépenses touristiques totales	total base résidentielle	total base publique	total base sociale	total base
Le Mans	2 569	790	3 137	667	4 595	1 382	2 734	11 279
Sarthe-Nord	2 546	2 056	3 300	971	6 327	604	2 519	11 995
Sarthe-Sud	2 558	1 621	3 099	981	5 702	858	2 583	11 701
La Roche-sur-Yon	2 555	1 347	2 715	3 153	7 215	1 383	2 439	13 593
Vendée-Est	3 791	2 003	2 233	1 685	5 921	432	2 267	12 411
Vendée-Sud	2 229	1 249	3 401	2 547	7 197	795	2 577	12 797
Vendée-Ouest	2 327	877	4 782	9 516	15 175	853	2 869	21 224
Bretagne								
Dinan	1 692	1 883	3 489	2 023	7 395	837	2 890	12 814
Guingamp	1 540	1 367	3 850	2 006	7 223	957	2 929	12 650
Lannion	1 631	1 085	4 311	3 146	8 542	1 400	3 024	14 597
Saint-Brieuc	2 152	797	3 672	2 317	6 787	1 445	2 960	13 344
Brest	1 709	533	3 305	1 606	5 443	1 620	2 668	11 440
Morlaix	2 275	952	3 490	2 142	6 584	937	2 848	12 645
Quimper	2 032	594	3 989	2 832	7 415	1 372	2 999	13 818
Carhaix	1 692	1 188	3 706	2 244	7 139	770	2 849	12 450
Fougères	2 840	1 361	2 952	769	5 082	709	2 877	11 508
Rennes	3 128	692	2 512	728	3 932	1 615	2 678	11 353
Saint-Malo	1 880	1 051	4 118	3 397	8 566	1 108	3 298	14 852
Vitré	3 456	1 951	2 155	588	4 694	627	2 433	11 210
Redon	2 198	2 183	2 985	2 110	7 278	699	2 661	12 836
Auray	1 817	2 022	4 107	7 069	13 197	764	3 079	18 857
Ploërmel	2 283	1 343	3 060	2 156	6 559	893	2 582	12 317
Vannes	2 108	1 151	3 693	3 218	8 062	1 515	2 756	14 441
Lorient	1 911	799	3 766	2 138	6 703	1 279	2 931	12 824
Pontivy-Loudéac	2 714	1 055	3 115	1 838	6 007	859	2 721	12 301
Poitou- Charentes								
Nord-Poitou	2 336	1 491	3 319	1 112	5 922	756	2 729	11 743
Châtellerault	2 845	1 381	3 225	1 115	5 721	831	2 919	12 317
Montmorillon	2 145	1 459	3 767	1 749	6 975	842	2 675	12 637
Haute-Charente	1 876	1 114	3 633	1 362	6 109	723	2 761	11 469
Angoulême	2 205	650	3 331	687	4 667	1 357	2 862	11 091
Sud-Charentes	1 742	1 220	3 281	1 787	6 288	943	2 685	11 658
Cognac	3 004	1 147	3 524	951	5 622	796	2 821	12 244
Saintonge- Intérieure	1 498	1 313	3 553	2 146	7 012	1 229	2 638	12 377
Saintonge- Maritime	1 485	834	4 806	7 309	12 950	1 003	3 087	18 524
La Rochelle	2 180	633	3 827	3 452	7 912	1 520	2 780	14 392
Sud-Deux-Sèvres	2 762	620	3 193	822	4 634	1 409	2 643	11 449
Nord-Deux-Sèvres	2 849	1 166	2 812	700	4 678	877	2 565	10 968
Poitiers	2 044	823	2 743	1 179	4 745	1 968	2 566	11 323
Aquitaine								
Nord-Est-de-la- Dordogne	1 778	1 137	4 082	2 705	7 924	913	2 492	13 107

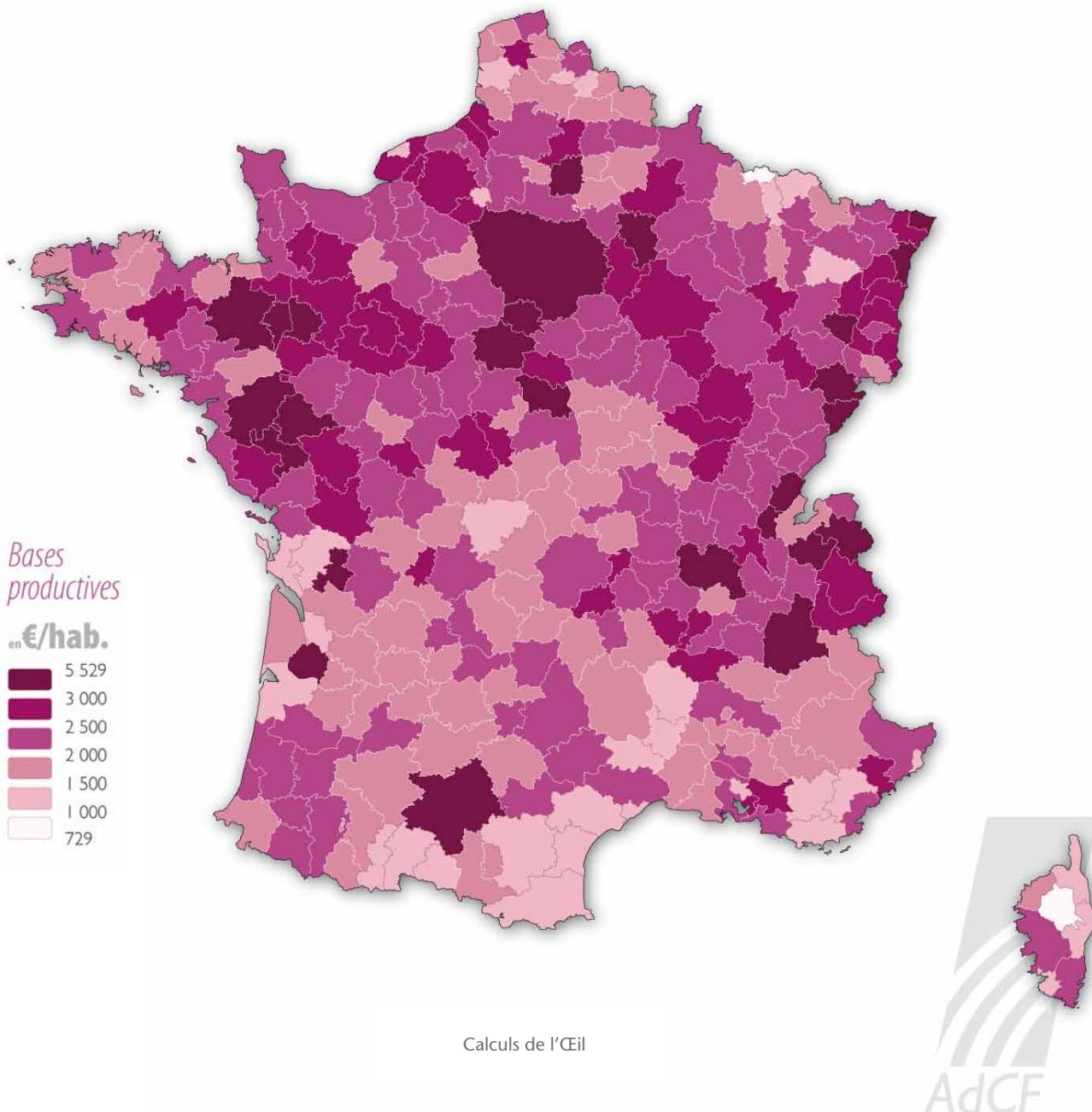
Périgueux	1 529	698	3 830	1 900	6 428	1 559	2 752	12 268
Terrasson	2 265	1 508	3 647	2 788	7 943	508	2 509	13 225
	total base productive	Salaires des migrants-alternants	Retraites	Dépenses touristiques totales	total base résidentielle	total base publique	total base sociale	total base
Sarlat-la-Canéda	1 946	837	3 880	6 063	10 779	1 175	2 749	16 649
Bergerac	1 665	779	3 921	2 040	6 740	867	2 998	12 271
Dax	2 074	1 089	3 840	4 586	9 514	1 033	3 017	15 639
Marmande-Casteljaloux	1 990	1 150	3 546	1 053	5 748	974	3 129	11 842
Agen	2 117	689	3 259	855	4 803	1 261	2 952	11 134
Lacq-Orthez	2 421	1 648	3 740	1 698	7 086	678	3 110	13 295
Oloron-Mauléon	2 375	1 085	3 722	3 210	8 017	920	3 103	14 416
Pau	2 178	921	3 520	1 774	6 216	1 391	3 021	12 806
Libourne-Mont-pon-Sainte-Foy-la-Grande	1 868	1 359	3 262	1 081	5 702	1 166	3 027	11 763
Langon-Bazas-La Réole	1 710	1 811	3 154	902	5 867	836	3 076	11 489
Villeneuve-sur-Lot-Fumel	1 872	682	3 741	1 241	5 664	916	2 999	11 451
Bordeaux-Médoc	1 711	2 129	3 403	6 199	11 731	794	3 011	17 247
Bordeaux-Arcachonnais	1 312	2 435	4 514	4 538	11 488	977	3 016	16 792
Bordeaux-Entre-Deux-Mers	1 596	3 849	2 621	674	7 144	722	2 839	12 301
Bordeaux-Cubzaçais	1 225	2 881	2 600	713	6 194	776	2 944	11 139
Bordeaux-Zone-Centrale	3 018	551	3 013	856	4 419	1 657	3 244	12 339
Mont-de-Marsan-Haute-Lande	2 297	2 166	3 677	3 111	8 954	617	2 439	14 307
Mont-de-Marsan-Est-des-Landes	2 043	883	3 377	2 079	6 339	1 746	2 679	12 806
Sud-des-Landes	2 242	2 638	4 221	7 514	14 373	528	2 452	19 595
Bayonne-Pyrénées	1 939	746	3 987	4 151	8 884	1 129	3 515	15 467
Midi-Pyrénées								
Toulouse	3 183	433	2 659	749	3 840	1 652	3 205	11 880
Montauban	1 575	943	3 141	1 017	5 101	1 235	2 987	10 898
Albi-Carmaux	1 617	808	3 710	1 116	5 634	1 098	3 274	11 624
Tarbes	1 551	890	3 758	2 566	7 213	1 387	3 013	13 164
Rodez	2 393	415	3 237	2 840	6 493	1 232	2 724	12 842
Castres-Mazamet	2 011	729	3 478	1 360	5 568	1 105	3 183	11 866
Auch	1 806	638	3 553	2 285	6 476	1 476	2 860	12 617
Saint-Gaudens	1 443	1 053	4 125	3 604	8 783	1 034	3 385	14 645
Figeac-Decazeville	1 909	820	4 207	2 789	7 816	867	2 981	13 573
Cahors	1 542	682	3 962	3 279	7 923	1 386	3 055	13 905
Millau	2 030	463	3 571	3 735	7 769	1 193	2 835	13 827
Nord-de-Lot	2 038	893	4 029	4 437	9 359	919	2 973	15 289
Lourdes	1 826	1 054	3 707	16 888	21 649	996	3 183	27 654
Villefranche-de-Rouergue	2 046	928	3 687	2 393	7 008	1 100	2 845	12 999
Lannemezan	1 314	1 263	3 976	7 782	13 021	1 411	2 954	18 700

Saint-Girons	1 322	781	4 135	4 421	9 337	1 405	3 160	15 224
Lavelanet	1 971	1 117	3 642	2 061	6 820	860	3 189	12 840
	total base productive	Salaires des migrants-alternants	Retraites	Dépenses touristiques totales	total base résidentielle	total base publique	total base sociale	total base
Foix-Pamiers	1 571	876	3 487	2 746	7 109	1 483	2 800	12 962
Limousin								
Bellac	1 798	1 628	3 856	1 429	6 912	840	2 732	12 283
Limoges	2 102	466	3 564	844	4 873	1 856	2 918	11 750
Rochechouart	2 575	1 831	3 846	1 094	6 771	571	2 678	12 594
Aubusson	1 502	835	3 853	3 018	7 706	921	2 923	13 051
Guéret	1 413	632	3 951	2 264	6 847	1 622	3 077	12 959
Brive	2 347	942	3 735	1 722	6 399	1 146	2 857	12 749
Tulle	1 578	944	4 149	2 644	7 737	1 621	2 643	13 580
Ussel	1 846	774	3 730	3 201	7 706	1 185	2 917	13 653
Rhône-Alpes								
Roanne	2 363	736	3 609	779	5 124	917	2 959	11 363
Beaujolais-Val-de-Saône	2 286	2 422	2 713	837	5 972	762	2 771	11 790
Bourg-en-Bresse	2 316	1 848	3 004	765	5 617	1 181	2 673	11 788
Oyonnax	4 787	770	2 341	800	3 911	840	2 637	12 174
Genevois-Français	1 581	5 827	2 355	2 164	10 346	1 112	2 360	15 398
Chablais	2 387	2 217	2 985	6 488	11 690	1 211	2 628	17 916
Vallée-de-l'Arve	4 026	1 478	2 445	6 757	10 680	1 020	2 329	18 055
Annecy	3 956	1 291	3 038	3 338	7 666	1 238	2 458	15 319
Belley	2 045	2 045	3 289	2 113	7 446	1 200	2 623	13 314
Ambérieu	2 600	3 266	2 806	834	6 907	557	2 410	12 474
Lyon	3 762	543	2 977	584	4 104	1 433	3 146	12 445
Loire-centre	2 074	2 273	2 988	877	6 139	887	2 622	11 722
Saint-Étienne	2 259	864	3 295	557	4 716	1 286	2 938	11 199
Vienne-Roussillon	1 992	2 727	2 971	808	6 506	838	2 849	12 185
Bourgoin-La Tour-du-Pin	2 186	3 053	2 845	1 307	7 205	739	2 640	12 770
Chambéry	2 407	1 289	3 352	4 131	8 771	1 657	2 544	15 379
Tarentaise	2 509	639	2 737	14 453	17 830	865	2 654	23 858
Maurienne	2 627	726	3 159	10 066	13 951	1 053	2 286	19 917
Voiron	2 087	3 189	2 927	995	7 111	899	2 705	12 802
Annonay	2 827	1 436	3 129	1 945	6 510	910	2 795	13 043
Drôme-Ardèche-Nord	2 255	2 259	2 865	1 726	6 849	682	2 723	12 509
Romans-Saint-Marcellin	2 050	1 761	3 017	1 229	6 007	1 006	2 971	12 033
Grenoble	3 266	507	3 071	1 858	5 436	1 804	3 036	13 541
Crest-Die	1 771	1 594	3 446	3 956	8 995	874	2 930	14 570
Drôme-Ardèche-Centre	2 568	858	3 264	1 665	5 787	1 235	3 165	12 755
Aubenas	1 345	571	3 881	6 244	10 696	1 121	3 122	16 284
Drôme-Ardèche-Sud	2 254	1 129	3 393	2 189	6 711	851	2 951	12 766
Auvergne								
Aurillac	2 024	338	3 461	2 967	6 766	1 687	2 709	13 187

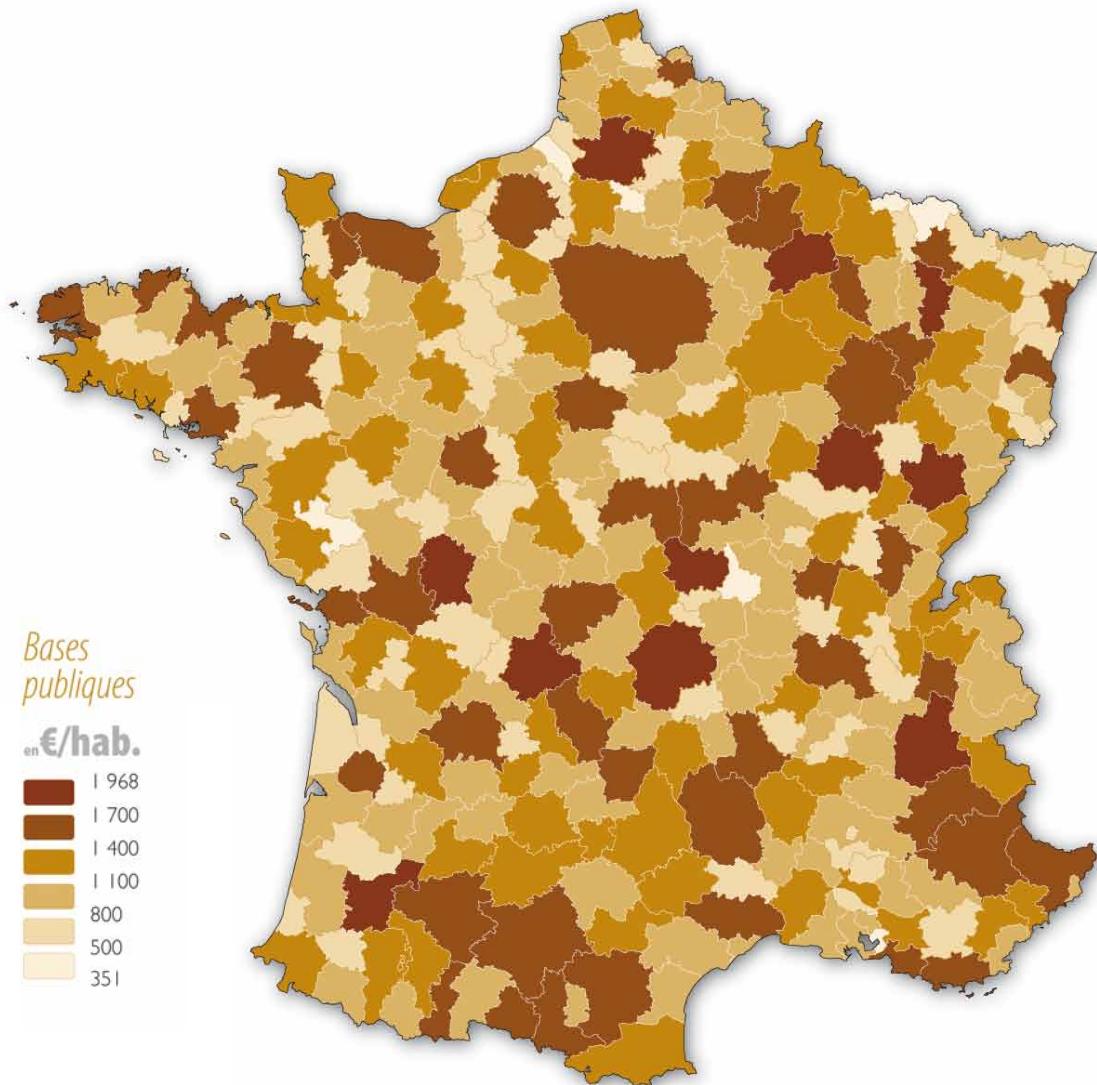
Mauriac	1 789	848	3 894	5 226	9 968	899	2 597	15 252
Saint-Flour	1 812	483	3 119	4 808	8 409	1 314	2 581	14 115
	total base productive	Salaires des migrants-alternants	Retraites	Dépenses touristiques totales	total base résidentielle	total base publique	total base sociale	total base
Clermont-Ferrand	2 437	494	3 226	1 982	5 702	1 816	3 024	12 978
Gannat	1 777	2 430	3 669	2 255	8 353	548	2 652	13 331
Issoire	2 576	1 555	3 684	2 029	7 268	735	2 981	13 560
Brioude	2 268	903	3 548	2 452	6 903	886	3 028	13 085
Montluçon	1 990	471	4 058	1 638	6 166	1 231	3 183	12 571
Moulins	1 907	800	3 632	1 374	5 806	1 914	2 722	12 349
Dompierre-sur-Besbre	2 439	1 941	3 485	1 520	6 947	439	2 392	12 216
Le Puy-en-Velay	1 680	560	3 295	2 163	6 019	1 509	3 051	12 258
Yssingeaux	2 545	2 208	2 890	1 997	7 095	613	2 454	12 707
Thiers	2 841	1 400	3 425	1 916	6 742	817	3 164	13 564
Ambert	2 367	964	3 829	4 910	9 703	866	2 971	15 907
Vichy	1 842	1 213	4 103	1 759	7 076	1 056	3 028	13 002
Saint-Pourçain-sur-Sioule	2 215	2 020	3 560	1 402	6 982	543	2 419	12 159
Languedoc-Roussillon								
Carcassonne	1 180	512	3 463	2 108	6 084	1 417	3 167	11 849
Narbonne	1 240	600	3 788	4 677	9 066	957	3 305	14 568
Alès-La-Grand-Combe	1 311	707	3 810	1 864	6 381	946	3 439	12 076
Bagnols-sur-Cèze	1 959	2 734	3 350	1 285	7 369	905	2 830	13 063
Ganges-Le Vigan	1 496	1 267	3 634	3 514	8 415	736	3 467	14 114
Nîmes	1 642	1 062	3 125	1 683	5 869	1 262	3 513	12 286
Béziers-Saint-Pons	1 264	586	3 889	4 869	9 345	971	3 736	15 316
Montpellier	2 052	642	3 069	2 055	5 767	1 637	3 536	12 991
Sète	1 114	2 021	3 648	2 901	8 569	1 093	3 392	14 168
Lozère	1 631	305	3 154	5 771	9 230	1 573	3 127	15 562
Perpignan	1 264	189	3 975	5 338	9 501	1 255	3 561	15 580
Provence-Alpes-Côte d'Azur								
Manosque	1 573	1 169	4 061	6 468	11 697	939	3 246	17 455
Digne	1 767	730	3 457	9 833	14 019	1 555	2 799	20 140
Briançon	1 897	327	3 061	20 586	23 974	1 290	3 238	30 399
Gap	1 771	492	3 708	10 049	14 248	1 633	3 075	20 728
Cannes-Antibes	2 976	1 009	4 244	3 491	8 744	1 113	3 527	16 360
Menton	1 002	4 944	3 994	4 177	13 115	1 028	3 113	18 258
Nice	2 145	1 029	3 870	2 728	7 627	1 456	3 713	14 941
Arles	1 735	1 673	3 148	3 145	7 966	1 073	3 977	14 750
Aix-en-Provence	2 947	2 351	3 251	1 132	6 735	1 225	3 676	14 583
Étang-de-Berre	2 576	3 268	2 714	743	6 725	465	3 471	13 238
Châteaurenard	2 226	2 975	2 740	1 345	7 059	515	3 257	13 057
Fos-sur-Mer	2 405	1 807	2 927	976	5 711	997	3 463	12 575
Salon-de-Provence	1 483	3 492	3 193	896	7 581	987	3 473	13 524
Marseille-Aubagne	2 022	790	3 296	904	4 990	1 460	4 076	12 548

Toulon	1 439	595	4 366	4 057	9 018	1 540	3 398	15 395
Fréjus-Saint-Raphaël	2 263	757	5 058	10 236	16 051	887	3 495	22 695
	total base productive	Salaires des migrants-alternants	Retraites	Dépenses touristiques totales	total base résidentielle	total base publique	total base sociale	total base
Draguignan	1 431	1 623	3 995	3 170	8 789	1 279	2 879	14 377
Brignoles	1 127	2 664	3 597	3 572	9 833	742	2 745	14 446
Orange	1 839	1 756	3 121	2 183	7 061	754	2 994	12 648
Carpentras	1 905	2 186	3 084	2 005	7 276	788	2 964	12 933
Apt	1 790	2 090	3 641	3 764	9 495	979	3 032	15 296
Avignon	2 100	1 130	3 058	1 780	5 968	1 191	3 351	12 609
Corse								
Calvi-Île-Rousse	1 789	273	3 281	14 514	18 067	1 175	3 081	24 112
Ajaccio	2 014	168	3 212	6 087	9 466	1 954	3 432	16 867
Bastia	1 494	275	2 733	4 897	7 904	1 459	3 087	13 945
Corte	729	714	3 168	7 133	11 015	1 697	2 551	15 992
Ghisonaccia-Aléria	1 437	932	3 104	7 953	11 989	838	2 935	17 198
Porto-Vecchio	2 238	409	3 329	14 670	18 408	1 015	3 870	25 531
Sartène-Propriano	1 430	427	3 163	13 711	17 301	1 075	3 616	23 423
Moyenne arithmétique	2 194	1 527	3 297	2 383	7 207	1 066	2 877	13 343

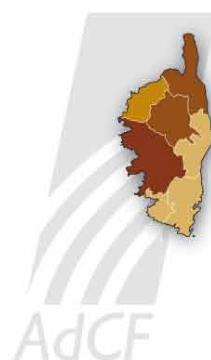
Bases productives des zones d'emploi, en euro par habitant



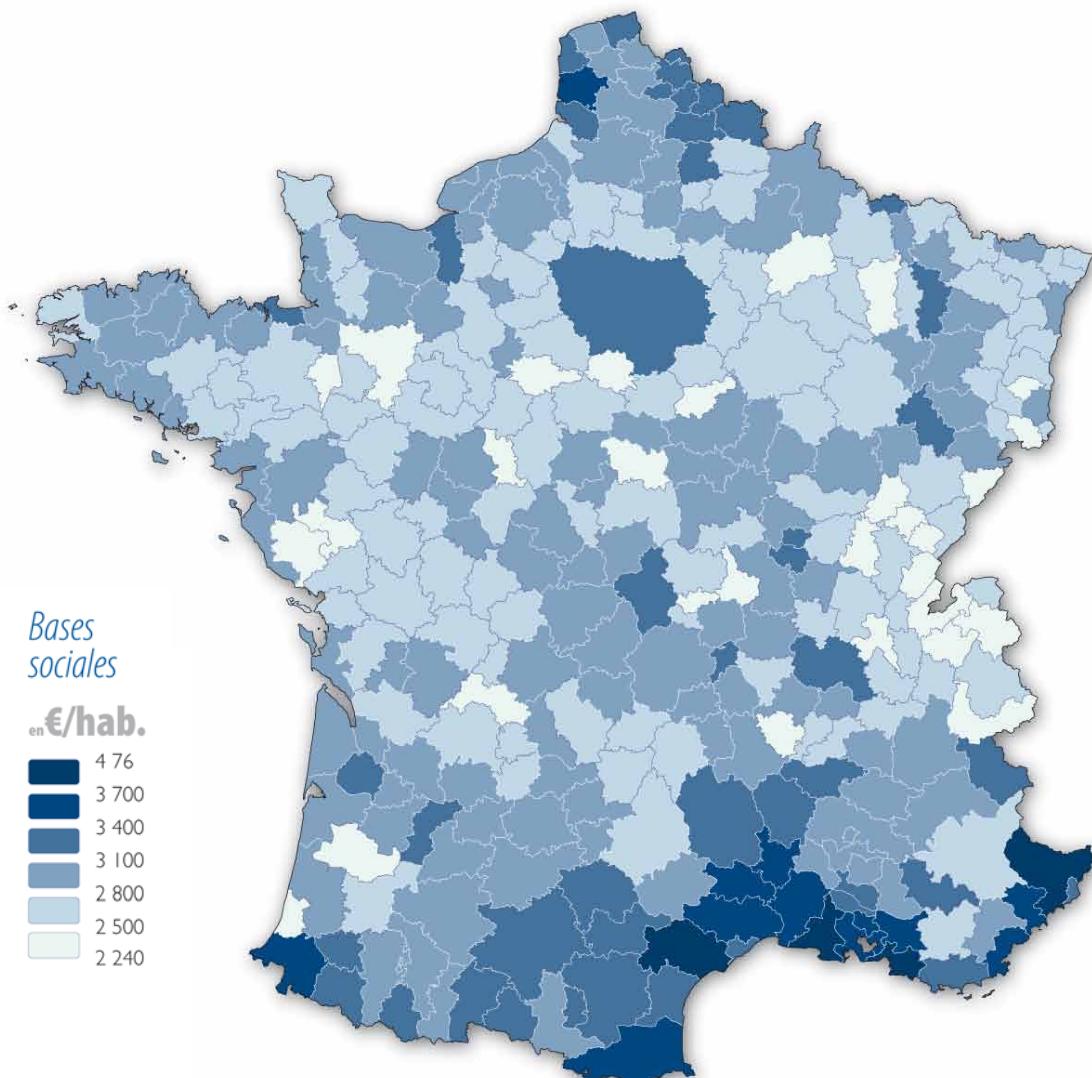
Bases publiques des zones d'emploi, en euro par habitant



Calculs de l'Œil



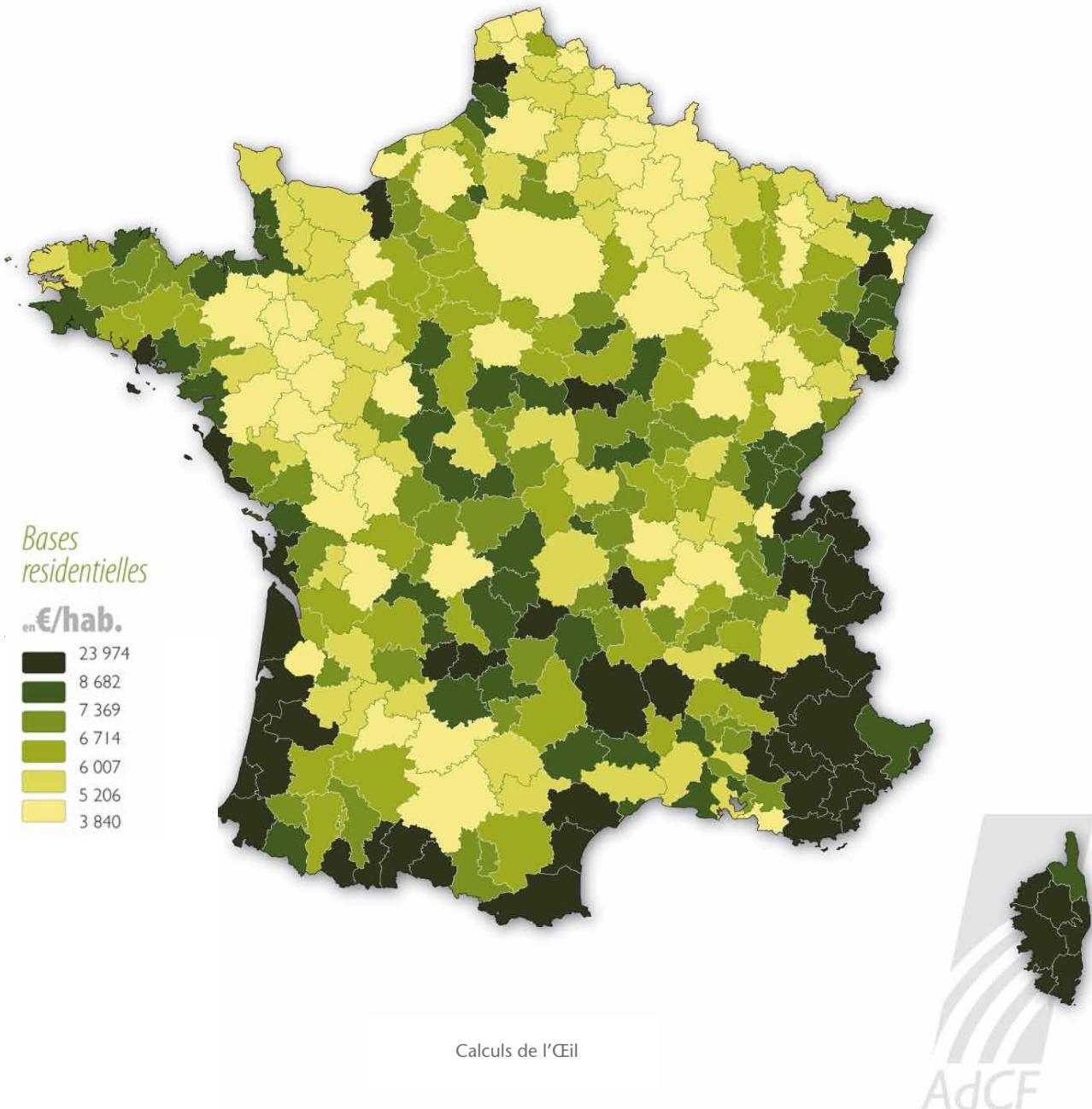
Bases sociales des zones d'emploi, en euro par habitant



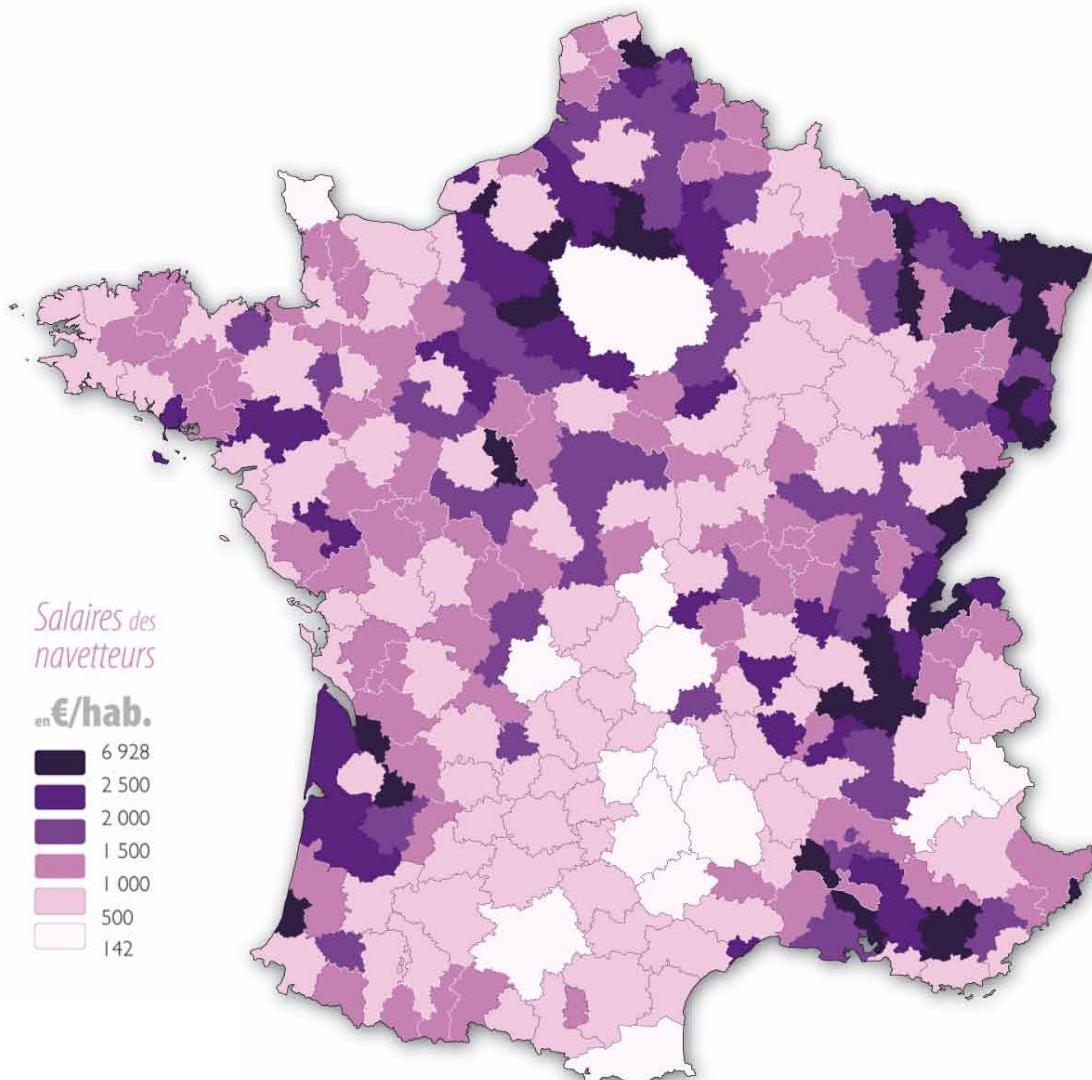
Calculs de l'Œil



Bases résidentielles des zones d'emploi, en euro par habitant



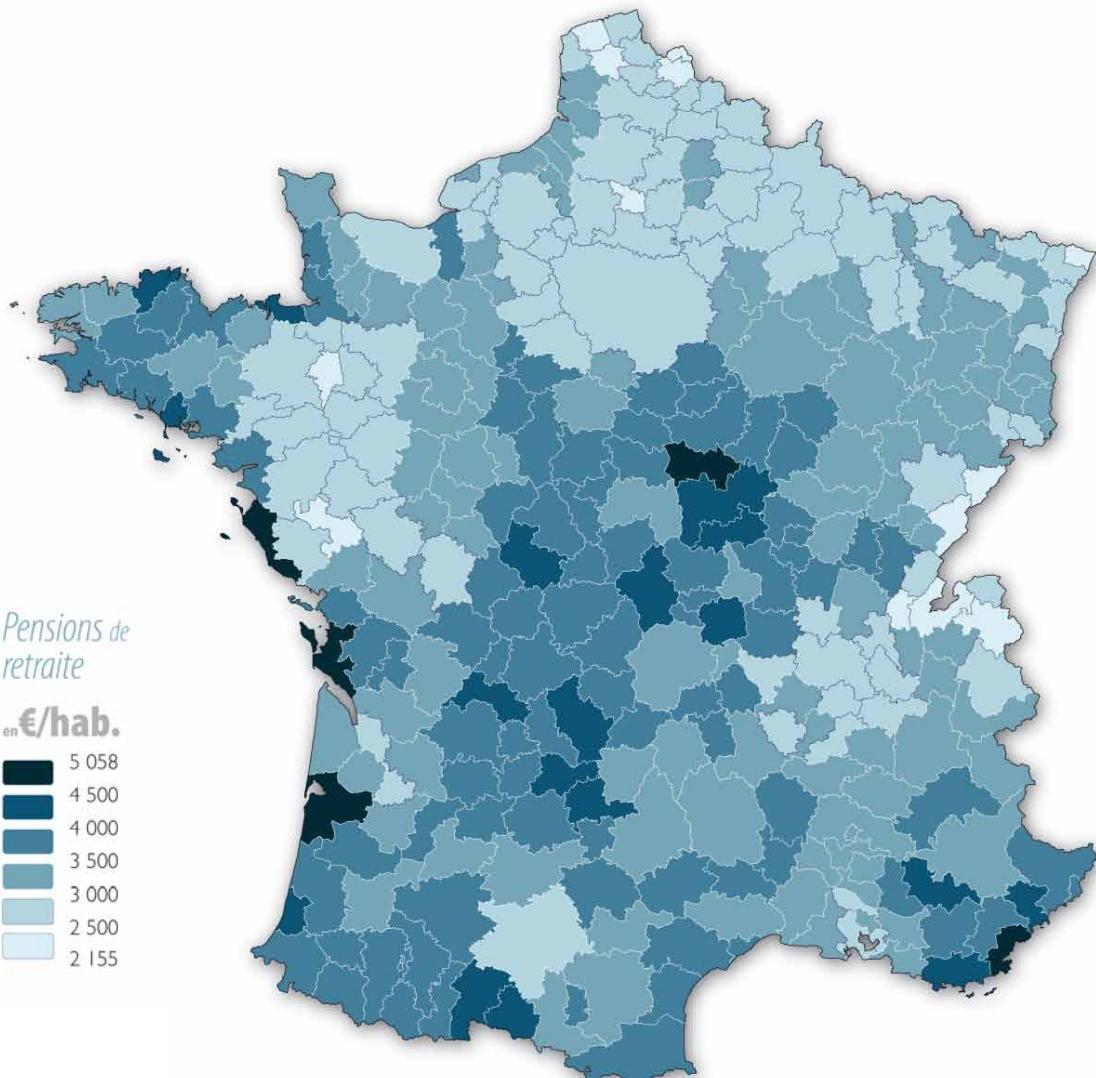
Salaires de navetteurs dans les zones d'emploi,
en euro par habitant



Calculs de l'Œil



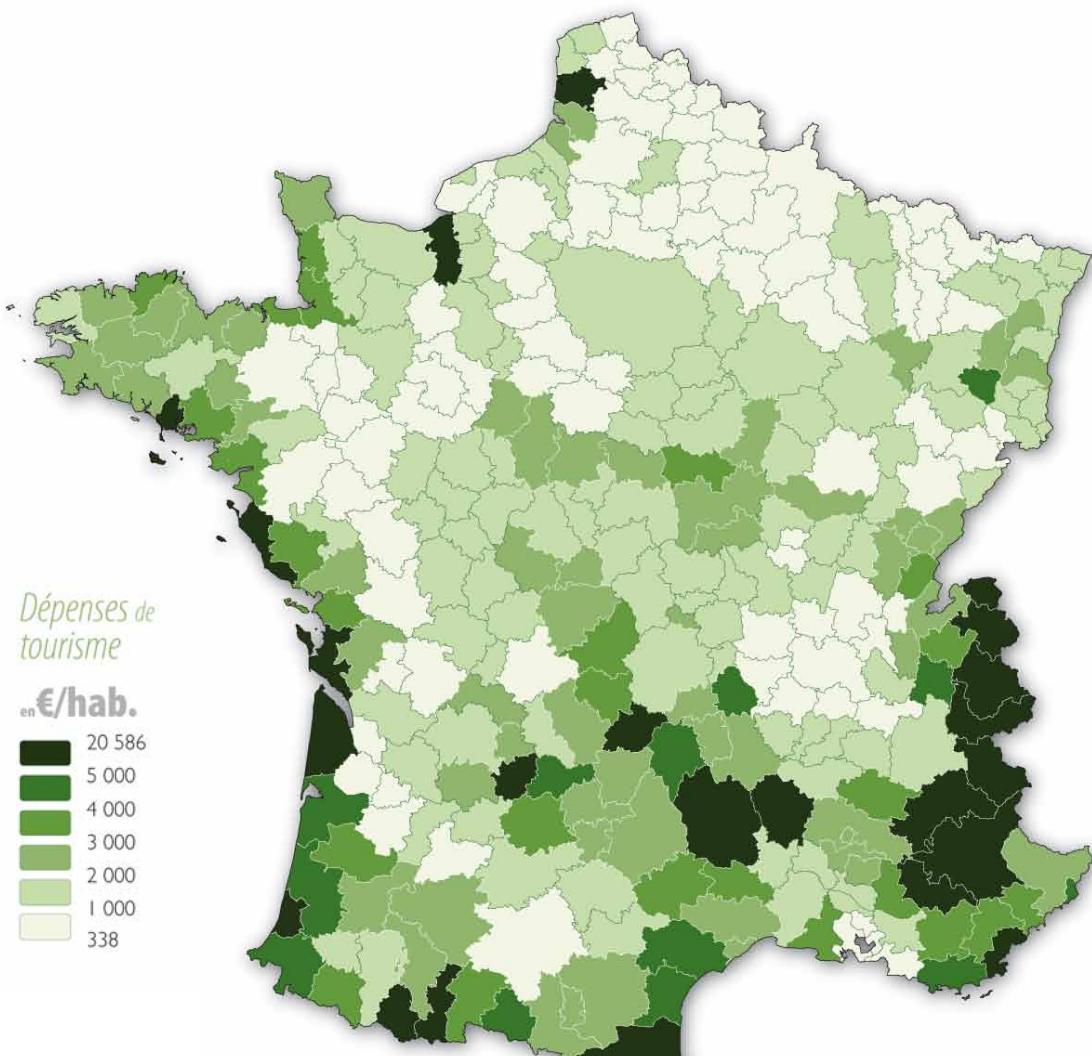
Pensions de retraite dans les zones d'emploi,
en euro par habitant



Calculs de l'Œil



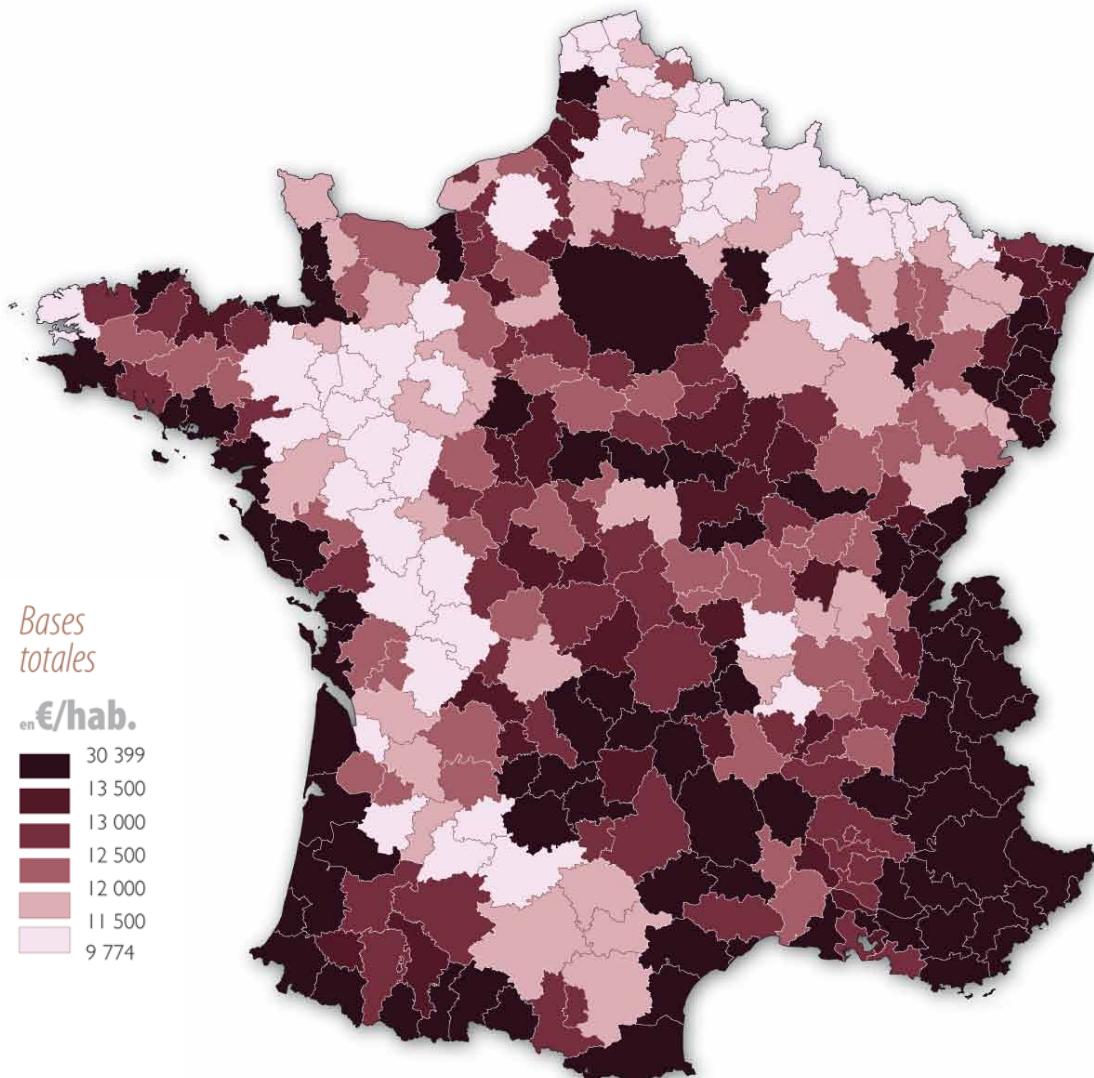
Dépenses de tourisme des zones d'emploi,
en euro par habitant



Calculs de l'Œil



Bases totales des zones d'emploi, en euro par habitant



Calculs de l'Œil



Index des données cartographiques

Carte 1 : Typologie des principaux moteurs du développement des zones d'emploi, 2005 - 2006	11
Carte 2 : Poids des bases productives dans les zones d'emploi, en pourcentage des bases totales	13
Carte 3 : Poids des bases publiques dans les zones d'emploi	14
Carte 4 : Poids des bases sociales dans les zones d'emploi	15
Carte 5 : Poids des bases résidentielles dans les zones d'emploi, en pourcentage des bases totales	17
Carte 6 : Poids des salaires des navetteurs dans les zones d'emploi	18
Carte 7 : Poids des pensions de retraites dans les zones d'emploi	19
Carte 8 : Poids des dépenses de tourisme dans les zones d'emploi	20
Carte 9 : Les différents types de territoires « résidentiels »	21
Cartes 10 : Variation du PIB 2007 - 2008 dans les régions françaises : taux observés, structurels et résiduels	33
Carte 11 : Les défaillances d'entreprise en 2009	35
Cartes 12 : Évolution de l'emploi salarié des régions 2007 - 2008 (Unedic) et 2008 (T3) - 2009 (T3) (Insee)	39
Carte 13 : Part des emplois salariés privés liés aux secteurs d'activité touchés par la crise (2007 - 2008)	44
Carte 14 : Évolution de l'emploi salarié privé 2007-2008 dans les zones d'emploi	46
Carte 15 : Les zones d'emploi qui ont perdu le plus d'emplois salariés privés en 2007-2008	47

Cartes 16 : Variation du taux de chômage dans les régions et départements français entre le début de l'année 2008 et la fin de l'année 2009	52
Cartes 17 : Variation du taux de chômage entre 2008 (T2) et 2009 (T2) dans les zones d'emploi françaises	55
Carte 18 : Variation du taux de chômage entre 2008 (T2) et 2010 (T1) dans les zones d'emploi françaises	59

Annexes

Bases productives des zones d'emploi, en euro par habitant	84
Bases publiques des zones d'emploi, en euro par habitant	85
Bases sociales des zones d'emploi, en euro par habitant	86
Bases résidentielles des zones d'emploi, en euro par habitant	87
Salaires de navetteurs dans les zones d'emploi, en euro par habitant	88
Pensions de retraite dans les zones d'emploi, en euro par habitant	89
Dépenses de tourisme des zones d'emploi, en euro par habitant	90
Bases totales des zones d'emploi, en euro par habitant	91

* nota : T1, T2, T3 et T4 sont l'abréviation de 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e trimestres.

DIRECTION ÉDITORIALE: Nicolas Portier, délégué général (AdCF)
Isabelle Laudier, responsable scientifique
(Institut CDC pour la Recherche / Caisse des Dépôts)

Maîtrise d'œuvre : Laurent Davezies et Magali Talandier (L'Oeil)

Coordination éditoriale AdCF: Olivier Crépin, Anne-Sophie Blanchard

Cartographie:  - MapsDesigners, Agence de communication spatiale

Conception-réalisation :  www.idcommunes.com

Impression: Imprimerie Wauquier / papier PEFC / encres végétales /
impression environnementale ISO 14001 /
N° de certificat PEFC-10-31-1865



AdCF
Assemblée des Communautés de France
191, rue Saint-Honoré
75001 Paris

Tél.: 01 55 04 89 00 - Fax: 01 55 04 89 01
www.adcf.org - adcf@adcf.asso.fr